CLUB DE PRÉVENTION D'ÉPERNAY

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

INSERTION PROFESSIONNELLE

HÉBERGEMENT & LOGEMENT



ENSEMBLE, LUTTONS CONTRE L'EXCLUSION !

www.club-prevention.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION en Chiffres et en Images p. 1 à 4

Glossaire
2025 en quelques chiffres p. 2
Répartition des activités et des fonctions supports par territoire au 31 décembre 2025 p. 3
Premiers Accueils p. 4-5
Ateliers Socio-Linguistiques (ASL) p. 6-7

INSERTION PROFESSIONNELLE p. 8 à 12

De la Rue à l'Emploi (DLRAE) p. 9-10
Vendanges Partagées (VP) p. 11-12

HÉBERGEMENT & LOGEMENT p. 13 à 78

HÉBERGEMENT p. 14 à 45

Répartition des places d'hébergement par territoire au 31 décembre 2025 p. 15

HÉBERGEMENT D'URGENCE (HU) p. 16 à 25

Répartition des places d'Hébergement d'Urgence au 31 décembre 2025 p. 17
Présentation Globale Chiffrée p. 18
Hébergement d'Urgence Classique p. 19-20
Personnes Victimes de Violences Conjugales (PVV) p. 21-22
Hébergement d'Urgence SAS (HU SAS) p. 23-24
Hébergement d'Urgence Jeunes (HUJ) p. 25-26

HÉBERGEMENT D'URGENCE DEMANDEURS D'ASILE (HUDA) p. 27 à 31

Répartition des places d'Hébergement d'Urgence Demandeurs d'Asile au 31 décembre 2025 p. 28
Présentation Globale Chiffrée p. 29
Hébergement d'Urgence Demandeurs d'Asile p. 30-31

HÉBERGEMENT D'INSERTION (HI) p. 32 à 48

Répartition des places d'Hébergement d'Insertion au 31 décembre 2023 p. 33
Présentation Globale Chiffrée p. 34
Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) p. 35-36
Allocation Logement Temporaire (ALT) p. 37-38
Placements Extérieurs (PE) p. 39-40
Consultations psychologiques p. 41-42
Accueil Mère-Enfant p. 43-44
Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) p. 45-46

LOGEMENT p. 47 à 74

Présentation Globale Chiffrée p. 48
Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) p. 49-50
Accompagnement Social Lié au Logement Collectif (ASLLC) p. 51-52
Bail Glissant (BG) Départemental p. 53-54
Inter-Médiation Locative (IML) Privé - Public - Ukraine p. 55-60
APRIL Épernay - Reims - Châlons p. 61-66
Les Réinstallés p. 67-68
Accompagnement Global et Individualisé pour les Réfugiés (AGIR) p. 69-70
Action Logement p. 71-72
Loj'Toit Jeunes - Épernay p. 73-74
Colocation Accompagnée - Épernay p. 75-76
Intervention Sociale en Gendarmerie (ISG) p. 77-78

GESTION LOCATIVE ADAPTÉE p. 79 à 88

Répartition des places en Résidence Sociale (RS) par territoire au 31 décembre 2025 p. 80
Pensions de Famille (PF) Épernay - Vitry-le-François p. 81-82
Résidence Accueil (RA) - Vitry-le-François p. 83-84
Résidence Sociale (RS) - Vitry-le-François p. 85-86
Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA) p 87-88

ANNEXES p. 89 à 92

Répartition des personnes hébergées / Logées p. 90
Aides financières en 2025 p. 91
Communication p. 92
Dossier de presse p. 93-107

GLOSSAIRE

A.A.H : Allocation Adulte Handicapé • ***A.E.B :*** Action Éducative Budgétaire • ***A.D.A :*** Allocation Demandeur d'Asile • ***A.G.I.R :*** Accompagnement Global et Individualisé pour les Réfugiés

A.L.T : Allocation Logement Temporaire • ***A.M.E :*** Accueil Mère-Enfant • ***A.P.S :*** Autorisation Provisoire de Séjour • ***A.R.A :*** Auto-Réhabilitation Accompagnée • ***A.R.E :*** Allocation chômage d'aide au Retour à l'Emploi • ***A.S.E :*** Aide Sociale à l'Enfance • ***A.S.L :*** Ateliers Socio-Linguistiques

A.S.L.L : Accompagnement Social Lié au Logement

A.S.S : Allocation de Solidarité Spécifique

A.T : Appartement Temporaire • ***A.R.V :*** Aide au Retour Volontaire • ***A.S.P :*** Agence de Service et de Paiement ***A.V.D.L :*** Accompagnement Vers et Dans le Logement

B.D.F : Banque De France • ***B.P.I :*** Bénéficiaire de la Protection Internationale • ***B.G :*** Bail Glissant • ***C.H.R.S :*** Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale • ***C.P.H*** : Centre Provisoire d'Hébergement • ***C.M.P.S :*** Centre Marnais de la Prévention de la Santé • ***C.N.E.D :*** Centre National Enseignement à Distance • ***C.C.P.A :*** Conseil Consultatif Personnes Accompagnées ***C.D.D :*** Contrat à Durée Déterminée • ***C.D.I :*** Contrat à Durée Indéterminée • ***C.I.D.F.F*** : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles • ***C.N.L.A.P.S :*** Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée

C.P.E.L : Commission de Prévention des Expulsions Locatives

C.C.A.S : Centre Communal d'Action Sociale • ***C.I.A.S :*** Centre Intercommunal d'Action Sociale • ***C.C.E.P.C :*** Communauté de Communes d'Épernay, Pays de Champagne

C.S.S : Complémentaire Santé Solidaire • ***C.A.D.A :*** Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asiles • ***C.A.S.T :*** Centre Aide et Soins aux Toxicomanes • ***C.I.S.P.D :*** Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance • ***C.M.P :*** Centre Médico-Psychologique • ***C.E.J-J.R :*** Contrat d'Engagement Jeune - Jeunes en Rupture • ***C.J.M :*** Contrat Jeune Majeur ***C.M.P.E :*** Centre Médico-Psychologique pour les Enfants ***C.S.D :*** Circonscription de la Solidarité Départementale • ***C.S.F.H :*** Centre Social de la Ferme de l'Hôpital • ***D.R.E.A.L :*** Direction Régionale Environnement Aménagement et Logement

D.U.D : Document Unique de Délégation ***D.I.H.A.L :*** Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement

D.L.A : Dispositif Local d'Accompagnement • ***D.D.E.T.S.P.P :*** Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations • ***D.A.L.O :*** Droit Au Logement Opposable • ***F.A.J. :*** Fonds d'Aide aux Jeunes • ***F.A.S :*** Fédération des Acteurs de la Solidarité • ***F.I.P.D :*** Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance • ***F.S.L :*** Fonds de Solidarité Logement

G.L.A : Gestion Locative Adaptée • ***H.U :*** Hébergement d'Urgence

H.U.D.A : Hébergement d'Urgence pour les Demandeurs d'Asile

I.M.E : Institut Médico-Éducatif • ***I.M.L :*** InterMédiation Locative

I.J : Indemnité Journalière • ***I.S.G :*** Intervention Sociale en Gendarmerie • ***M.A.S.P :*** Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé • ***M.A.A :*** Mise À l'Abri • ***M.A.T :*** Maison d'Accueil Temporaire • ***O.F.I.I :*** Office Français de l'Immigration et de l'Intégration • ***O.R.U :*** Opération de Renouvellement Urbain

P.D.A.L.P.D : Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées • ***P.D.P.D :*** Plan Départemental de la Prévention de la Délinquance • ***P.E :*** Placement Extérieur

P.E.P.S : Plateforme d'Éducation Pour la Santé • ***P.E.C :*** Prise En Charge

P.F : Pension de Famille ou Prestations Familiales • ***P.I :*** Pension d'Invalidité • ***P.L.J :*** Pass Logement Jeunes • ***P.L.I :*** Prêt Locatif Intermédiaire • ***P.M.S.M.P :*** Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel • ***P.U.M :*** Protection Universelle Maladie ***Q.P.V :*** Quartier Prioritaire de la Ville • ***Q.V.A :*** Quartier Veille Active • ***R.S.A :*** Revenu de Solidarité Active • ***S.A.M.I*** : Service d'Accompagnement des Mineurs Isolés Etrangers • ***S.I.A.O :*** Service Intégré d'Accueil et d'Orientation • ***S.P.I.P :*** Service Pénitencier d'Insertion et de Probation • ***T.I.G :*** Travail d'Intérêt Général

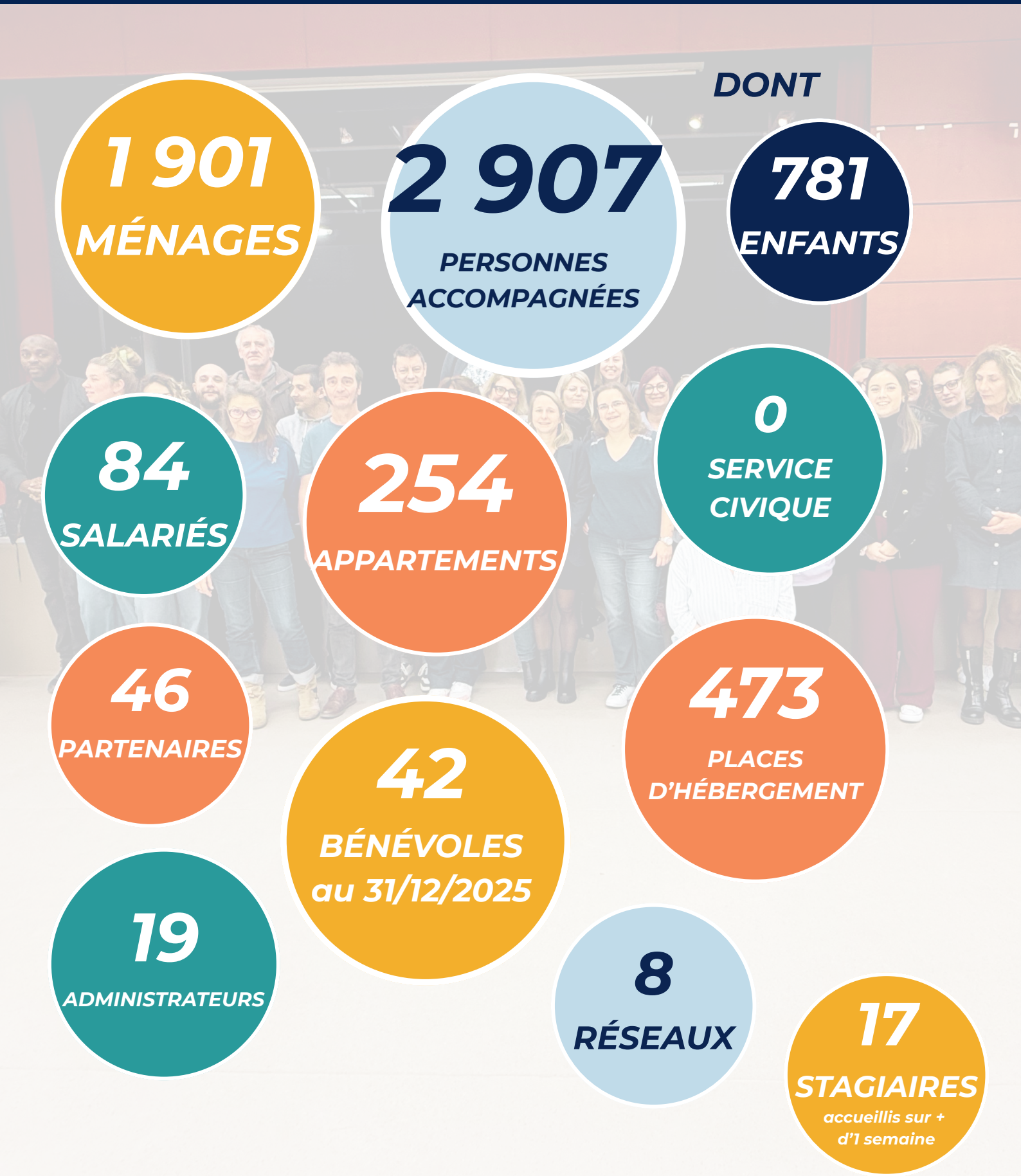
T.D.V : Troubles Du Voisinage

U.N.A.F.O : Union professionnel du Logement Accompagné

V.L.F : Vitry-le-François

Z.R.R : Zone de Revitalisation Rurale

2025 EN QUELQUES CHIFFRES



1 901
MÉNAGES

2 907
PERSONNES ACCOMPAGNÉES

DONT

781
ENFANTS

84
SALARIÉS

254
APPARTEMENTS

0
SERVICE CIVIQUE

46
PARTENAIRES

42
BÉNÉVOLES au 31/12/2025

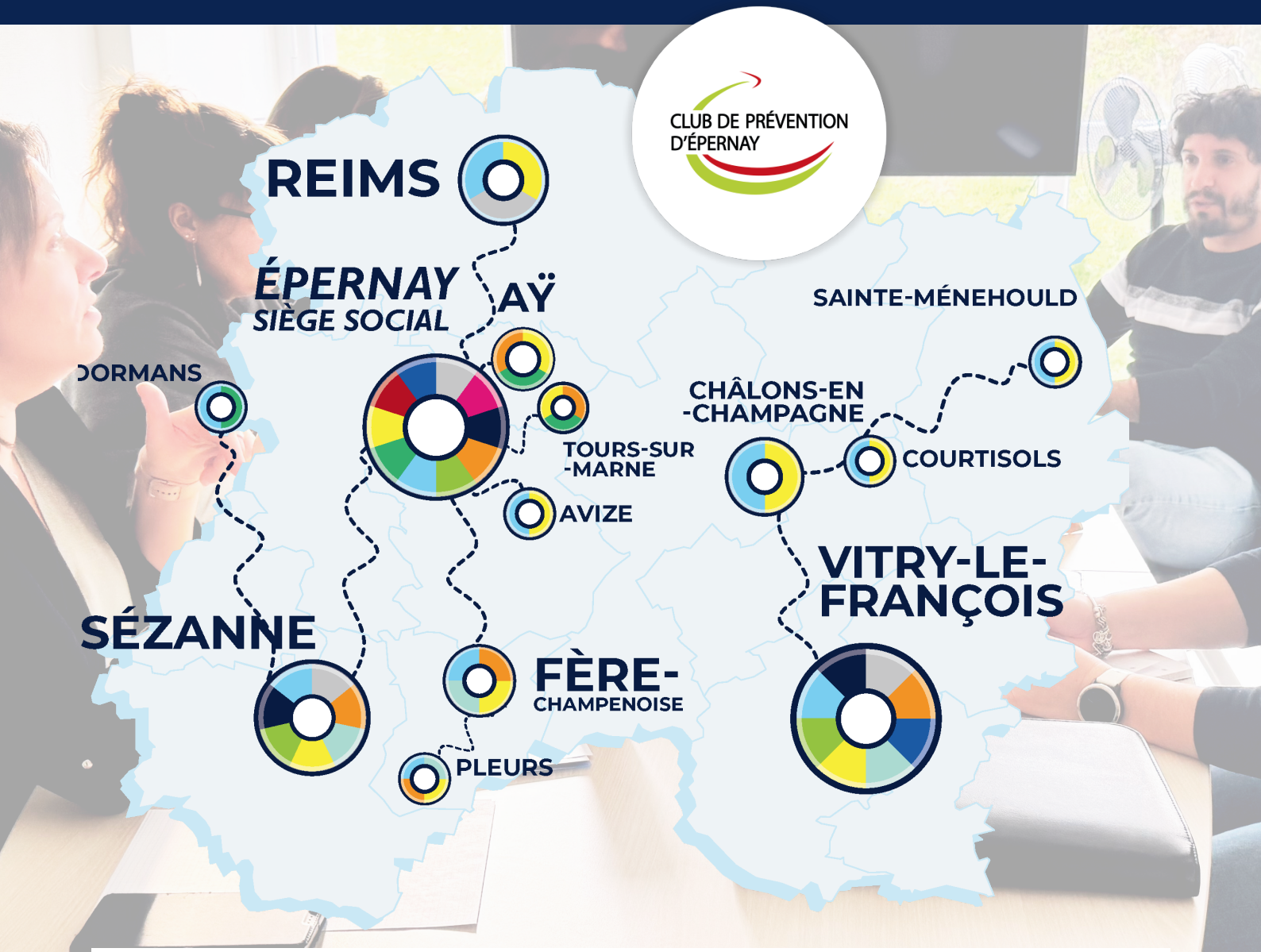
473
PLACES D'HÉBERGEMENT

19
ADMINISTRATEURS

8
RÉSEAUX

17
STAGIAIRES
accueillis sur + d'1 semaine

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS & DES FONCTIONS SUPPORT AU 31/12/2025



- *HÉBERGEMENT NORD DEP.*
- *LOGEMENT*
- *HÉBERGEMENT SUD DEP.*
- *ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES*
- *VENDANGES PARTAGÉES*
- *GESTION LOCATIVE ADAPTÉE (GLA)*
- *FONCTIONS-SUPPORT - ADMINISTRATIF*
- *FONCTIONS-SUPPORT - COMPTABILITÉ*
- *FONCTIONS-SUPPORT - R. H.*
- *FONCTIONS-SUPPORT - GESTION PATRIMOINE + TECHNIQUE*
- *NAVETTES*

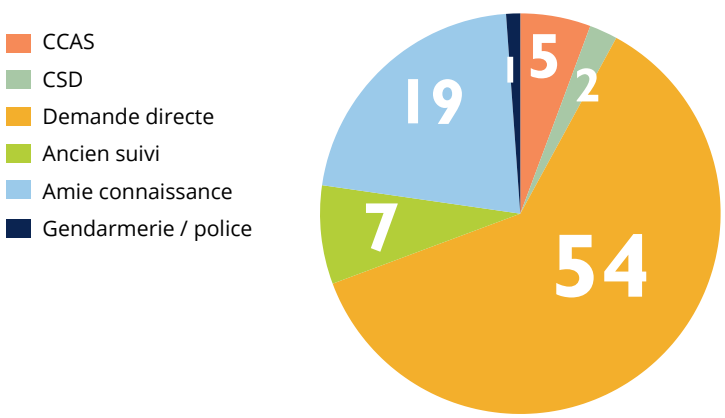
PREMIERS ACCUEILS



Les services Hébergement, Logement et Prévention Spécialisée effectuent chaque semaine un **temps de permanence au sein du siège social**.

Ces permanences permettent de recevoir tout public rapidement, d'effectuer un diagnostic, de traiter la demande si cela relève des compétences de l'association ou de réorienter vers le partenaire approprié.

L'origine des orientations des ménages :



COUP D'ŒIL

PREMIERS ACCUEILS

Infos ménages

88 ménages
17 premiers accueils pour le service de la **Prévention Spécialisée**

26 premiers accueils pour le service du **Logement**

45 premiers accueils pour le service de l'**Hébergement**

38 dossiers enregistrés dans le SI SIAO
(dont 2 n'ont pas donné suite)

36 ménages
soit **64** personnes
43 adultes (**21** F + **22** H)
21 enfants

Moyenne d'âge : 34 ans
30 % de 18/25 ans
74 % de personnes seules
26 % de familles dont
43 % de familles monoparentales

15 entrées en hébergement

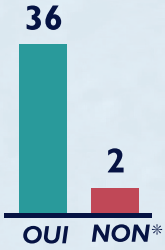
Taux d'absentéisme : 17 %
15 ménages n'ont pas honoré leur rendez-vous.

Motif du 1er accueil,
sur **88** ménages initiaux :



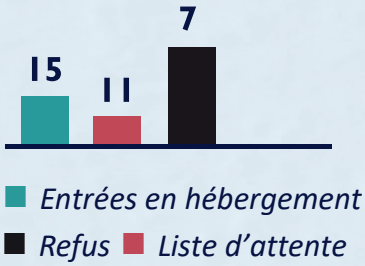
Détail du traitement des 38 demandes d'hébergement,
à l'issue de l'entretien premier accueil :

Maintien de la demande auprès du SIAO :



**Les familles n'ont pas donné suite à leur demande*

Traitement des demandes par le SIAO :



16 personnes avaient déjà été hébergées par le Club

Fréquence des 1ers accueils et répartition par service,
sur **88** ménages initiaux :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
Hébergement	2	2	1	6	1	3	8	3	8	4	4	3	45
Logement	4	2	1	5	2	4	2	1	2		1	2	26
Prévention		1	2	3	1	1	1	4	2	2			17
	6	5	4	14	4	8	11	8	12	6	5	5	88

ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES

ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES



De quoi parle-t-on ?

Les Ateliers Socio-Linguistiques (ASL) visent l'intégration des personnes migrantes en leur permettant l'apprentissage de la langue française à l'oral et à l'écrit.
Ces préalables sont indispensables pour appréhender la société française et la citoyenneté.

L'ancrage de l'apprentissage de la langue française se fait dans des actions socialisantes à composante langagière. Les ateliers socio-linguistiques sont composés de 2 types d'ateliers : le ***Français Langue Étrangère (FLE)*** : apprendre le français en tant que langue étrangère, le ***Français Langue d'Intégration (FLI)*** : apprendre le français dans le but de s'intégrer à la société française.

Au sein du Club de Prévention :



L'apprentissage de la langue concerne le niveau A1 réparti en 3 groupes de niveau (débutant, intermédiaire, avancé) et repose sur 2 concepts :

- Savoir se présenter, connaître l'alphabet et répondre aux questions simples,
- Comprendre des mots familiers et exprimer des besoins concrets.

Ces ateliers sont animés par des bénévoles en lien avec une coordinatrice, salariée de l'association. Une évaluation de l'apprenant est faite avant chaque positionnement sur un groupe. Les ASL du Club de Prévention s'étendent sur les différents sites d'intervention de l'association.

Heures effectuées :

(1 745 h. en 2024)

1 853 heures de cours **(+ 108 h.)**

Nombre de bénévoles :
42 bénévoles **(+2)**
sur **7** territoires

ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES

COUP D'ŒIL

Infos public

318 inscrits (-6)
(**161** F **- 157** H)

Moyenne d'âge : 32 ans
18/25 ans : **84** personnes
26/35 ans : **114** personnes
36/55 ans : **102** personnes
+56 ans : **18** personnes

Composition familiale :
105 personnes seules
dont 4 veufs : **34 %**
193 familles : **60 %**
20 familles
monoparentales : **7 %**

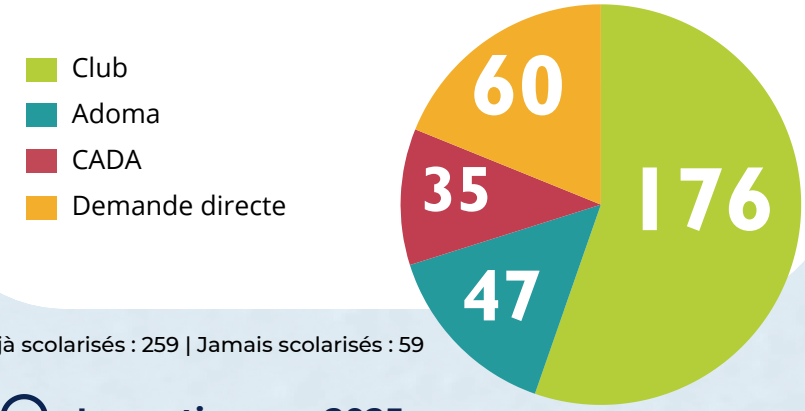
Origine géographique :
33 % d'**AFRIQUE**
28 % d'**ASIE**
24 % d'**EUROPE**
2 % d'**AMÉRIQUE DU SUD**
6 % du **MOYEN-ORIENT**
7 % d'**UKRAINE**

Répartition des apprenants et bénévoles par site :

ÉPERNAY		VITRY-LE-F.		SÉZANNE		FÈRE-C.		PLEURS	
Apprenants	Bénévoles	A.	B.	A.	B.	A.	B.	A.	B.
183	18	79	6	39	8	7	5	3	2

TOURS-SUR-MARNE		AŸ-CHAMPAGNE	
A.	B.	A.	B.
2	1	5	2

l'orientation des inscriptions :



Déjà scolarisés : 259 | Jamais scolarisés : 59

Les actions en 2025 :

- **Parcours du citoyen à Épernay et Vitry-le-François :** il aide les apprenants à se repérer dans la ville pour favoriser leur autonomie et leur permettre d'apprendre à demander de l'aide. Il permet d'identifier 10 lieux de la quotidienneté (mairie, pharmacie, La Poste etc...) avec un livret d'accompagnement avec plan et questions simples. C'est un outil pédagogique intégré par les bénévoles et qui plaît beaucoup.
- **L'atelier théâtre :** depuis 2021, l'atelier théâtre en partenariat avec le Salmanazar est mis en place sur différents sites à destination des primo-arrivants pour favoriser l'apprentissage du français. En 2025, nous avons poursuivi cette action car elle permet aux apprenants d'assimiler la langue française d'une manière différente en sortant des ateliers ou cours plus traditionnels. Ainsi, le projet a été mis en place sur les sites d'Épernay et de Vitry-le-François avec un groupe d'une dizaine d'apprenants par site. 2 représentations ont eu lieu sur les 2 sites.
- **Vente de miel** sur le marché de Bernon lors de la semaine de l'intégration.
- **Ateliers découverte** à la médiathèque d'Épernay.
- **Marche Octobre Rose** à Sézanne.
- **Visite du musée d'Épernay**.
- **Visite des jardins partagés** de Bernon et de la cueillette d'Aulany-sur-Marne.
- **Découverte de la pétanque** au Parc Roger-Menu d'Épernay.
- **Visite de la Maison des Parents et de l'Enfant** (MDPE).
- **Participation à l'exposition** sur l'histoire de l'immigration sparnacienne intitulée « Marcher vers un autre avenir ».

Avec le soutien du Lion's Club d'Épernay,
35 apprenants ont pu être **accompagnés à l'obtention du Diplôme d'Étude de Langue Française** (DELF).



INSERTION PROFESSIONNELLE

De la Rue à l'Emploi (DLRAE) p. 9-10

Vendanges Partagées (VP) p. 11-12

à l'Emploi DE LA RUE
L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL POUR TOUS
Financé par l'Union européenne

Les Vendanges Partagées
LES VENDANGES AUTREMENT

DE LA RUE À L'EMPLOI

À partir du mois d'avril jusqu'au 31 décembre 2025



De quoi parle-t-on ?

« De la Rue à l'Emploi » est un nouveau dispositif destiné à accompagner des personnes en situation d'éloignement de l'emploi.
L'ADN du dispositif est de lever tous les freins sociaux et de faciliter l'inscription auprès de France Travail afin de permettre aux personnes de **se remobiliser dans un parcours d'insertion.**

Plusieurs objectifs rentrent en jeu :
· **Aller-vers** les publics les plus éloignés de l'emploi,
· **Lever les freins à l'emploi**,
· **Développer** les compétences,
· **Stabiliser l'accès et le maintien** dans l'emploi et/ou la formation.

Le dispositif est présent sur les arrondissements d'Épernay, de Sézanne, de Vitry-le-François et de Châlons-en-Champagne.

à l'Emploi DE LA RUE
L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL POUR TOUS

Financé par l'Union européenne

Le Public :

- **Personnes éloignées de l'emploi non inscrites à France Travail ou inscrites mais sans contact régulier** depuis 5 mois ou présentant des besoins d'accompagnement particuliers
- **Bénéficiaires des minimas sociaux,** jeunes en difficulté, adultes en situation de précarité, familles monoparentales
- **Résidents de quartiers prioritaires** ou de zones rurales
- **Personnes en situation de handicap**

4 rendez-vous individuels par personne par mois

44 ateliers internes

36 ateliers externes

362 actes
276 administratif
82 Santé
4 Justice

8 nombre de mise en stage ou de mise en relation professionnelle

34 bénéficiaires en repérage actif

43 signatures

41 sorties

3 PHASES D'ACCOMP.

REPÉRAGE :
Échanges personnalisés pour identifier les besoins et les aspirations de chacun

REMOBILISATION :
Accompagnement et suivi régulier avec des professionnels qualifiés et en lien avec le conseiller pour l'emploi pour lever les freins sociaux et faciliter la prise de contact avec le réseau pour l'emploi

CO-ACCOMPAGNEMENT :
Mise en synergie de l'action sociale et de l'accompagnement à l'emploi

COUP D'ŒIL

DE LA RUE À L'EMPLOI

Infos public

156 personnes orientées

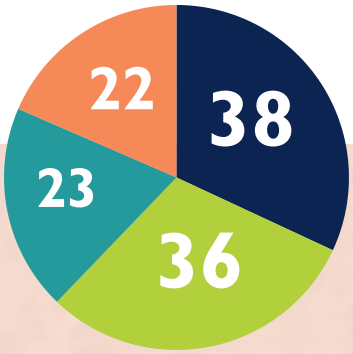
119 participants admis
soit **35** refus
du département
ou réorientés lors
des Comités de Suivi
(COS)
(**34** F **- 85** H)

Moyenne d'âge : 37 ans
Plus jeune : **16 ans**
Plus âgé : **59 ans**

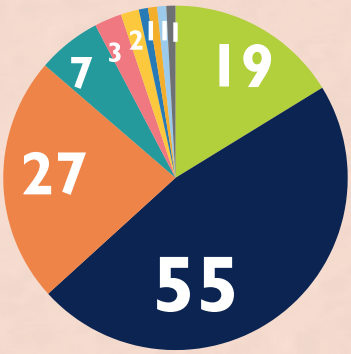
Durée cumulée de l'accompagnement :
9 mois

Durée moyenne d'accompagnement par personne :
9 mois

Nombre de personnes orientées sur les 3 territoires,
sur **119** personnes :



Nombre de personnes orientées par partenaire,
sur **119** personnes :



- CCAS/CSD
- Club
- France Travail
- Mission Locale
- Addict France
- SIAO
- SPIP
- Mission Locale
- Bouche à oreille
- Croix-Rouge

74 % des prescriptions faites par le Club

Situations à la sortie,
sur **41** personnes sorties :

8 ACCÈS À L'EMPLOI

1 ACCÈS À UNE FORMATION

18 Abandons

- 6 Déménagements
- 1 Refus département
- 2 Incarcérations
- 1 OQTF
- 1 Orientation France Travail
- 2 Réorientations à la Mission Locale
- 1 Exclusion

LES VENDANGES PARTAGÉES

du 21 août au 05 septembre 2025



Depuis 2017, **« Les Vendanges Partagées » proposent à un public le plus éloigné de l'emploi, la possibilité d'effectuer les vendanges en bénéficiant d'un accompagnement et d'une logistique portés par les partenaires du projet et les équipes du Club de Prévention.** Il s'agit de **lever les freins** en répondant aux problèmes de déplacements, d'alimentation, de formation, de garde d'enfants, d'équipements et d'encadrement puisque **2 éducateurs, par équipe, encadrent le dispositif chaque année.**

D'autres actions connexes aux vendanges ont eu lieu avec la garde d'enfants proposée par le Club sur Épernay et mise en place par les travailleurs sociaux ; avec **une maraude** organisée chaque matin, à la gare d'Épernay et sur le quartier Bernon, pour repérer et informer les potentiels vendangeurs intéressés en partenariat avec France Travail.

En 2025, les vendanges ont intégré le nouveau service d'insertion professionnelle avec le nouveau dispositif **« De la Rue à l'Emploi »** *(cf. pages 9-10).*

Les Vendanges Partagées
LES VENDANGES AUTREMENT

Le Public :

- **Parents isolés**
- **Jeunes** très **désocialisés**
- Bénéficiaires du **statut de réfugié**
- Bénéficiaires du **RSA**
- **Demandeurs d'emploi**
- **Personnes seules** qui rencontrent des **freins** à leur insertion professionnelle

VÊTEMENTS DE TRAVAIL FOURNIS

MATÉRIEL DE TRAVAIL FOURNI

TICKET SERVICES CANTINE + ENCAS

NAVETTES DE TRANSPORT MISES EN PLACE

HÉBERGEMENT COLLECTIF PROPOSÉ

3 personnes de Vitry-le-François hébergées à Sézanne

3 ÉQUIPES

À ÉPERNAY
Pour la maison de **Champagne MOËT & CHANDON**
21

À SÉZANNE
Pour la maison de **Champagne PROPHÈTE & CO'**
8

À VITRY-LE-FRANÇOIS
Pour la maison de **Champagne MAILLIARD**
(par l'intermédiaire du dispositif Solidaire Face à l'Emploi - SFAE en lien avec France Travail)
2

LES VENDANGES PARTAGÉES

COUP D'ŒIL

Infos public

34 inscrits
dont **3** personnes n'ayant pas pu participer faute d'employeur

31 participants (-22)
(**9** F **- 22** H)

Plus jeune : 19 ans
Plus âgé : 65 ans

Ressources des vendangeurs :
11 RSA
4 Rému. stage/formation
1 ARE
5 ADA
10 Sans ressources

Durée cumulée :
15 jours
pour une moyenne de **8 jours / équipe**

Durée moyenne par vendangeur :
7 jours

Garde d'enfants, sur le territoire d'Épernay :

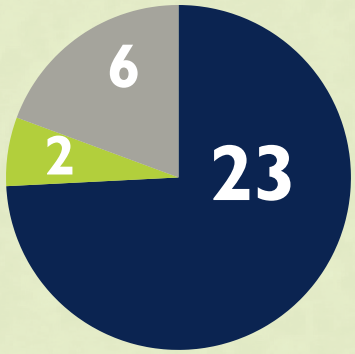
9 ***JOURS DE GARDE***

10 ***ENFANTS GARDÉS***
*(**7** filles - **3** garçons)*
Moyenne d'âge : 8 ans
80 %** en école **primaire
***8** QPV - **2** ÉPERNAY HORS QPV*

5 ***ENFANTS PRÉSENTS***
EN MOYENNE / JOUR

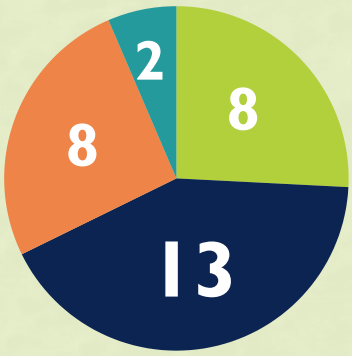
8 ***ACTIVITÉS ORGANISÉES***
(parcours ludoéducatif à Hautvillers, cinéma, parc urbain, Junga Park, danse, cueillette d'Aulnay/Marne...)

Prescripteurs des 31 participants :



74 % des prescriptions faites par le Club

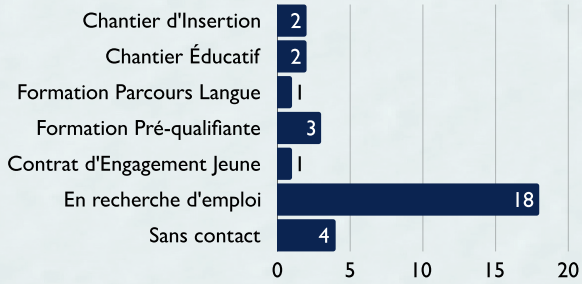
Origine géographique des 31 participants :



Objectifs des vendangeurs, sur 31 participants :



Situation professionnelle, 3 mois après, sur 31 participants :





HÉBERGEMENT & LOGEMENT

HÉBERGEMENT p. 14 à 46
Répartition des places d'hébergement par territoire au 31 décembre 2025 p. 15
HÉBERGEMENT D'URGENCE (HU) **p. 16 à 25**
Répartition des places d'Hébergement d'Urgence au 31 décembre 2025 p. 17
Présentation Globale Chiffrée p. 18
Hébergement d'Urgence Classique p. 19-20
Personnes Victimes de Violences Conjugales (PVV) p. 21-22
Hébergement d'Urgence SAS (HU SAS) p. 23-24
Hébergement d'Urgence Jeunes (HUJ) p. 25-26
HÉBERGEMENT D'URGENCE DEMANDEURS D'ASILE (HUDA) **p. 27 à 31**
Répartition des places d'Hébergement d'Urgence Demandeurs d'Asile au 31 décembre 2025 p. 28
Présentation Globale Chiffrée p. 29
Hébergement d'Urgence Demandeurs d'Asile p. 30-31
HÉBERGEMENT D'INSERTION (HI) **p. 32 à 48**
Répartition des places d'Hébergement d'Insertion au 31 décembre 2023 p. 33
Présentation Globale Chiffrée p. 34
Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) p. 35-36
Allocation Logement Temporaire (ALT) p. 37-38
Placements Extérieurs (PE) p. 39-40
Consultations psychologiques p. 41-42
Accueil Mère-Enfant p. 43-44
Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) p. 45-46
LOGEMENT p. 47 à 74
Présentation Globale Chiffrée p. 48
Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) p. 49-50
Accompagnement Social Lié au Logement Collectif (ASLLC) p. 51-52
Bail Glissant (BG) Départemental p. 53-54
Inter-Médiation Locative (IML) Privé - Public - Ukraine p. 55-60
APRIL Épernay - Reims - Châlons p. 61-66
Les Réinstallés p. 67-68
Accompagnement Global et Individualisé pour les Réfugiés (AGIR) p. 69-70
Action Logement p. 71-72
Loj'Toit Jeunes - Épernay p. 73-74
Colocation Accompagnée - Épernay p. 75-76
Intervention Sociale en Gendarmerie (ISG) p. 77-78
GESTION LOCATIVE ADAPTÉE **p. 79 à 88**
Répartition des places en Résidence Sociale (RS) par territoire au 31 décembre 2025 p. 80
Pensions de Famille (PF) Épernay - Vitry-le-François p. 81-82
Résidence Accueil (RA) - Vitry-le-François p. 83-84
Résidence Sociale (RS) - Vitry-le-François p. 85-86
Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA) p 87-88

HÉBERGEMENT

p. 14 à 46

Hébergement d'Urgence : p.16 à 25

Hébergement Demandeurs d'Asile : p.27 à 31

Hébergement d'Insertion : p.32 à 40

RÉPARTITION DES PLACES D'HÉBERGEMENT

473 PLACES POUR 144 APPARTEMENTS

Hébergement d'Urgence

HU CLASSIQUE
145 pl. - **37** appt.
71 mén. - **208** pers.
(**95** adultes - **113** enf.)
dont **7** mises à l'abri
(12 pers.)

ÉPERNAY ET ENV. :
29 appartements
88 places

SÉZANNE/PLEURS :
9 appartements
34 places

VITRY-LE-FRANÇOIS :
15 appartements
47 places

HU JEUNES
10 pl. - **7** appt.
14 mén. - **15** pers.
(**15** adultes - **0** enf.)

ÉPERNAY :
5 appartements
6 places

VITRY-LE-FRANÇOIS :
2 appartements
4 places

HU PVV
9 pl. - **6** appt.
43 mén. - **71** pers.
(**43** adultes - **28** enf.)

ÉPERNAY ET ENV. :
2 appartements
4 places

SÉZANNE :
1 appartement
2 places

VITRY-LE-FRANÇOIS :
3 appartements
3 places

ÉPERNAY :
2 appartements
5 places

HU SAS
5 pl. - **2** appt.
16 mén. - **16** pers.
(**16** adultes - **0** enf.)

Soit
144 *ménages*
310 *personnes*
dont ***141*** *enfants*
accompagnés

CHRS
35 pl. - **11** appt.
19 mén. - **48** pers.
(**23** adultes - **25** enf.)

ÉPERNAY :
9 appartements
28 places

AY-CHAMPAGNE :
1 appartement
6 places

VITRY-LE-FRANÇOIS :
1 appartement
1 place

Hébergement d'Insertion

CPH
33 pl. - **7** appt
20 mén. - **61** pers.
(**25** adultes - **36** enf.)

ÉPERNAY :
1 appartement
6 places

SÉZANNE :
2 appartements
8 places

VITRY-LE-FRANÇOIS :
4 appartements
19 places

ALT
53 pl. + **3** PE - **26** appt.
48 mén. - **81** pers.
(**54** adultes - **27** enf.)

ÉPERNAY :
15 appartements
34 places (dont **2** PE)

SÉZANNE :
4 appartements
7 places

VITRY-LE-FRANÇOIS :
7 appartements
15 places (dont 1 PE)

Hébergement d'Urgence Demandeurs d'Asile

HUDA
178 pl.
46 appt.

Soit
103 *ménages*
285 *personnes*
dont ***145*** *enfants*

ÉPERNAY ET ENV. :
14 appartements
47 places

VITRY-LE-FRANÇOIS :
18 appartements
79 places

SÉZANNE :
14 appartements
52 places

Soit ***46*** *app.*
pour ***126*** *places*
90 *ménages*
200 *personnes*
dont ***91*** *enfants*

ÉPERNAY :
2 appartements
2 places
(8 places potentielles comptabilisées par appt.

AME
2 pl. - **2** appt.
3 mén. - **10** pers.
(**7** F - **3** enf.)



Hébergement d'Urgence : p. 16 à 25

Répartition des places d'Hébergement d'Urgence au 31 décembre 2025	p. 17
Présentation Globale Chiffrée	p. 18
Hébergement d'Urgence Classique	p. 19-20
Personnes Victimes de Violences Conjugales (PVV)	p. 21-22
Hébergement d'Urgence SAS (HU SAS)	p. 23-24
Hébergement d'Urgence Jeunes (HUJ)	p. 25-26

RÉPARTITION DES PLACES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

169 PLACES POUR 52 APPARTEMENTS

ÉPERNAY ET ENV. :
2 appartements
4 places

ÉPERNAY ET ENV. :
29 appartements
88 places

SÉZANNE/PLEURS :
9 appartements
34 places

VITRY-LE-FRANÇOIS :
15 appartements
47 places

HU CLASSIQUE

145 pl. - **37** appt.
71 mén. - **208** pers.
(**95** adultes - **113** enf.)
dont **7** mises à l'abri
(12 pers.)

HU PVV

9 pl. - **6** appt.
43 mén. - **71** pers.
(**43** adultes - **28** enf.)

SÉZANNE :
1 appartement
2 places

VITRY-LE-FRANÇOIS :
3 appartements
3 places

HU JEUNES

10 pl. - **7** appt.
14 mén. - **15** pers.
(**15** adultes - **0** enf.)

ÉPERNAY :
5 appartements
6 places

VITRY-LE-FRANÇOIS :
2 appartements
4 places

ÉPERNAY :
2 appartements
5 places

HU SAS

5 pl. - **2** appt.
16 mén. - **16** pers.
(**16** adultes - **0** enf.)

Soit
144 ménages
310 personnes
dont **141** enfants accompagnés

PRÉSENTATION GLOBALE CHIFFRÉE HÉBERGEMENT D'URGENCE

COUP D'ŒIL

144 MÉNAGES
soit **310 personnes**
169 adultes - **141** enfants
(**97** F : 57 % - **72** H : 43 %)
Tranches d'âge :
24 % de **18-25 ans** (40)
65 % de **26-55 ans** (110)
11 % +56 ans (19)

Infos ménages

Composition familiale :
36 % de **familles** (52)
dont **52 %** de **familles monoparentales** (27)
64 % de **personnes seules** (92)

Durée moyenne du séjour :

234 nuitées, soit environ **8 mois**

Les sorties,
sur **80** ménages sortis :

87 ADULTES
60 ENFANTS

Sur 87 adultes sortis

À l'ENTRÉE :
38 avaient des **ressources** (44 %)
49 sans ressources (46 %)
À la SORTIE :
41 avaient des **ressources** (47 %)
46 sans ressources (53 %)

Sur 87 adultes sortis

À l'ENTRÉE :
12 avaient un **emploi/formation** (14 %)
75 sans emploi (86 %)
À la SORTIE :
18 avaient un **emploi** (21 %)
69 sans emploi (79 %)
27 ont eu une **activité salariée** (31 %)

23 ACCÈS AU LOGEMENT

HÉBERGEMENT D'URGENCE CLASSIQUE



De quoi parle-t-on ?

« Assurer à toute personne sans toit, un hébergement et une aide à l'insertion ».

L'hébergement d'urgence est un hébergement temporaire destiné à répondre aux besoins immédiats des personnes sans domicile fixe et en situation de détresse sociale. L'accès à ce type d'hébergement d'urgence se fait par le 115.

Nous disposons d'une capacité de **145** places pour **37** appartements :

- Épernay/Magenta/Ay-Champagne/Tours-sur-Marne : **73** HU = **73** places.
- Sézanne/Pleurs : **32** HU = **32** places
- Vitry-le-François : **40** HU = **40** places

Type d'hébergement proposé :

L'hébergement d'urgence proposé est un hébergement à bas seuil d'exigence avec pour unique condition d'accès et de maintien sur le dispositif, le respect du règlement de fonctionnement et un minimun d'adhésion.

COUP D'ŒIL

Infos ménages

71 ménages
dont **7** mises à l'abri (**12** pers.)
soit **208** personnes
95 adultes (**51** F - **44** H)
113 enfants (dont **8** majeurs)
Moyenne d'âge : 39 ans
17 % de 18/25 ans
48 % de personnes seules
36 % de familles dont
52 % de familles dont **35 %** ce familles monoparentales

Sur 28 ménages sortis soit 34 adultes (+ 37 enf.)

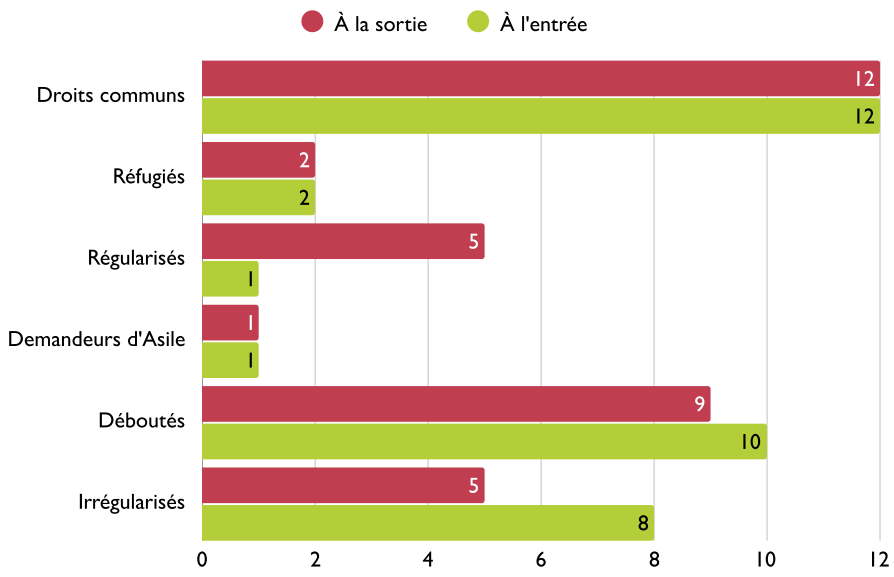
À l'ENTRÉE :
2 en **CDI**
1 en **CEJ**
31 sans emploi

À la SORTIE :
2 en **CDI**
1 en **CDDI (intérim)**
1 en CDD < 6 mois
1 en **stage/formation > 6 mois**
29 sans emploi

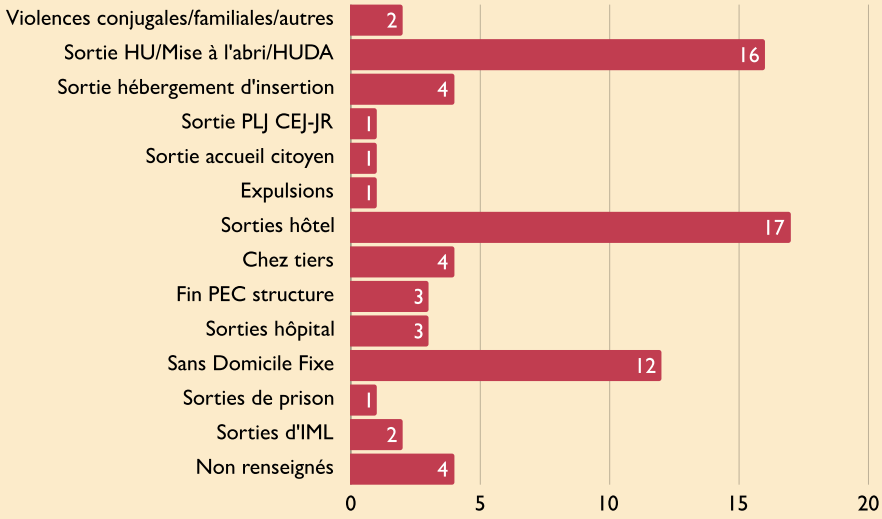
À l'ENTRÉE :
2 avaient un **salaire**
1 avait le **CEJ**
4 avaient le **RSA**
1 avait les **PF**
1 avait la **pension alimentaire**
1 avait l'**ADA**
1 avait l'**ARE**
84 sans ressources

À la SORTIE :
3 avaient **un salaire**
4 avaient le **RSA**
2 avaient l'**ADA**
2 avaient l'**ARE**
1 avait la **rému. stage/format.**
3 avaient l'**AAH**
80 sans ressources

Statut administratif à l'entrée et à la sortie,
sur les **34** adultes sortis :



Motif de la demande,
sur **71** ménages initiaux :



Solutions de sortie,
sur **28** ménages sortis :

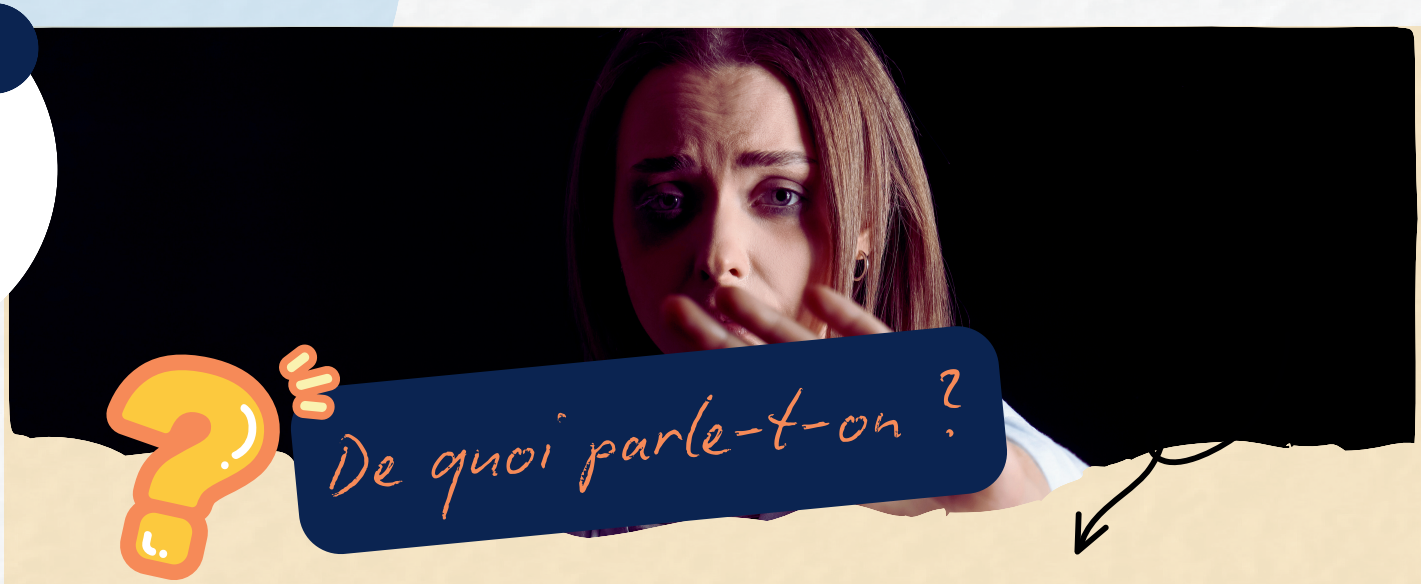
9 ACCÈS AU LOGEMENT

2 Accès au logement public avec ASLL
1 Accès au logement public (dont 1 avec APLL et 2 avec ASLL)
3 Accès en Pension de Famille
1 Accès en Résidence Sociale
2 Retours famille

9 Hébergements d'Insertion
3 Hébergements d'Urgence
5 Autres structures

7 Départs volontaires
1 Exclusion
1 Hôpital
1 Départ sans adresse

PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES



Les violences conjugales se définissent comme des situations ou les faits de violence sont avérés, voire récurrents, cumulatifs, s'aggravent, s'accélèrent et sont inscrits dans un rapport de force asymétrique et figé. Elles concernent en majorité les femmes, mais pas uniquement. Les conséquences pour la victime sont la peur, la culpabilité, la perte de l'estime de soi, et d'autonomie, l'isolement, le stress.

Dans le cadre de l'accompagnement, **une orientation** vers le médecin traitant du Centre Médico-Psychologique, du Mars et du CIDFF **est systématique**. Les manifestations de **ces violences peuvent prendre plusieurs formes : sexuelles, physiques, verbales, économiques, psychologiques et/ou administratives.**

Depuis 2024, le dispositif s'est étendu à la ville de Sézanne par l'intermédiaire d'une convention de partenariat avec l'association. Une astreinte éducative est identifiée 7j/7 et 24h/24 pour répondre aux besoins en vu d'un accompagnement social personnalisé qui se fait par l'intermédiaire du 115.

Nous disposons de **9** places pour **6** appartements dont 1 collectif à Épernay et 1 collectif à Sézanne.

Répartition des logements par territoire, sur les **6** logements :

ÉPERNAY		SÉZANNE		VITRY-LE-FRANÇOIS	
Places	Logement	Places	Logement	Places	Logement
4	2	2	1	3	3

Le taux d'occupation de Sézanne peut paraître élevé (222 %).
Il est calculé par rapport aux places financées (2) et non aux places réelles.
Cela s'explique par de la sur occupation.

Taux d'occupation cumulé : 128 %
Épernay : 79 % Vitry-le-François : 84 % | Sézanne : 222 %

Durée moyenne du séjour :

119 nuitées, soit environ **4** mois

(4 mois en 2024)

COUP D'ŒIL

PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Infos ménages

43 ménages (+4)
Soit **71** personnes
43 adultes (**39** F - **4** H)
28 enfants
Moyenne d'âge : 37 ans
33 % de 18/25 ans
67 % de personnes seules
3 % de familles monoparentales

Sur 34 ménages sortis, soit 34 adultes (+ 23 enf.) :

Statut administratif À l'ENTRÉE et à la SORTIE :
21 droits communs
8 régularisés
3 déboutés
2 irrégularisés

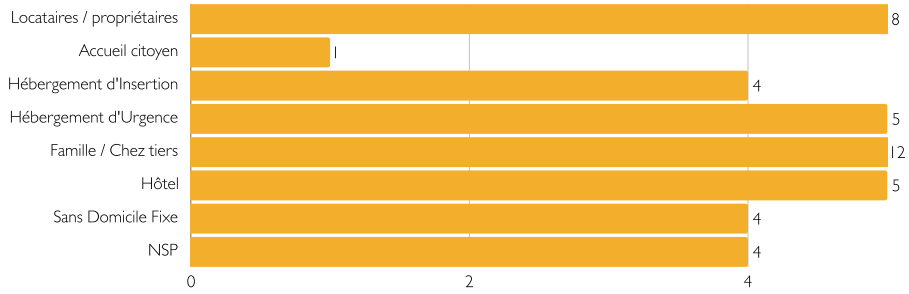
À l'ENTRÉE :
4 en **CDI**
1 en **stage/format. > 6 mois**
1 en **CEJ**
28 sans emploi
10 personnes ont travaillé pendant la prise en charge

À la SORTIE :
5 en **CDI**
1 en **stage/formation < 6 mois**
1 en **stage/formation > 6 mois**
1 en **CDD > 6 mois**
1 en **CDD < 6 mois**
25 sans emploi

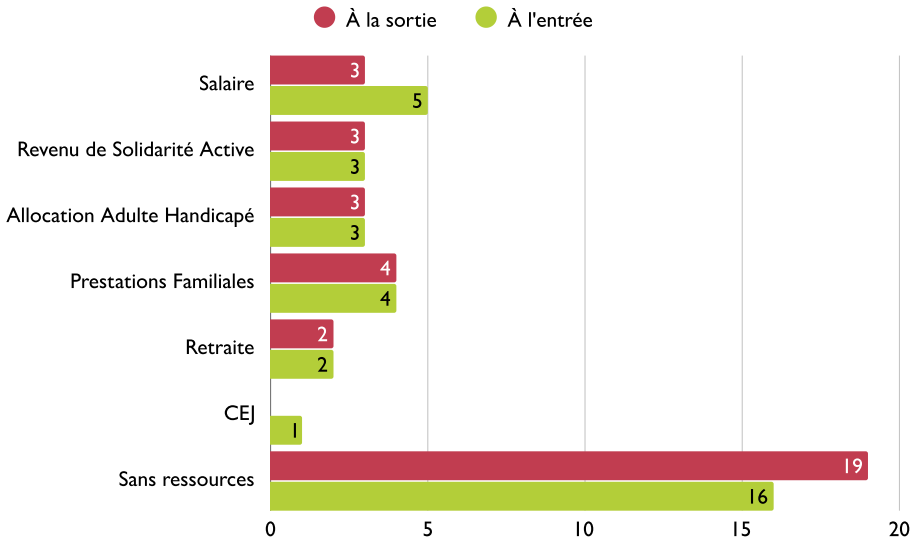
Répartition des ménages par territoire :

ÉPERNAY			SÉZANNE			VITRY-LE-FRANÇOIS		
Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.
12	20	8	21	38	17	10	13	3

Hébergement antérieur, sur **43** ménages :



Ressources à l'entrée et à la sortie, sur **34** adultes sortis :



Solutions de logement à la sortie, sur **34** ménages sortis :

12 ACCÈS AU LOGEMENT
(4 en 2024)

6 accès au logement public sans ASLL
2 résidences sociales
4 retours au domicile conjugal

3 orientations vers autres structures
2 chez tiers
2 hébergements d'insertion
9 départs volontaires
3 hébergements d'urgence
1 exclusion non respect du règlement
1 hôtel
1 mise à l'abri

HÉBERGEMENT D'URGENCE SAS



De quoi parle-t-on ?

Le SAS est un dispositif sparnacien d'hébergement d'urgence composé de **2** appartements équipés et meublés (1 T2 et 1 T3 = **5** places) sur orientation du CCAS et du 115.

Les objectifs :

- **Accueillir** des personnes seules originaires du territoire sparnacien, sans logement ni solution tierce sur un dispositif souple.
- **Proposer** un accompagnement social renforcé, de courte durée permettant d'orienter les personnes majeures vers le logement.
- Proposer une évaluation et une **orientation** vers le dispositif d'hébergement le plus adapté à la situation de la personne majeure (si le logement n'est pas accessible). La durée d'accueil sur le SAS est de 2 mois renouvelables 1 fois.

Durée moyenne du séjour :

106 nuitées, soit environ **3 mois** au lieu de **2** mois maximum car l'accès au logement est compliqué sans petite typologie d'appartement disponible

(8 mois en 2024)

Taux d'occupation cumulé : 85 % (-7 %)

COUP D'ŒIL

Infos ménages

16 ménages (=)
16 adultes (**11** F - **5** H)

Moyenne d'âge : 39 ans
25 % de 18/25 ans
100 % de personnes seules

Sur 11 ménages sortis, soit 11 adultes :

Statut administratif :

À l'ENTRÉE et à la SORTIE
10 droits communs
1 irrégulié

À l'ENTRÉE :
1 en **CEJ**
1 en **stage/formation**
9 sans emploi

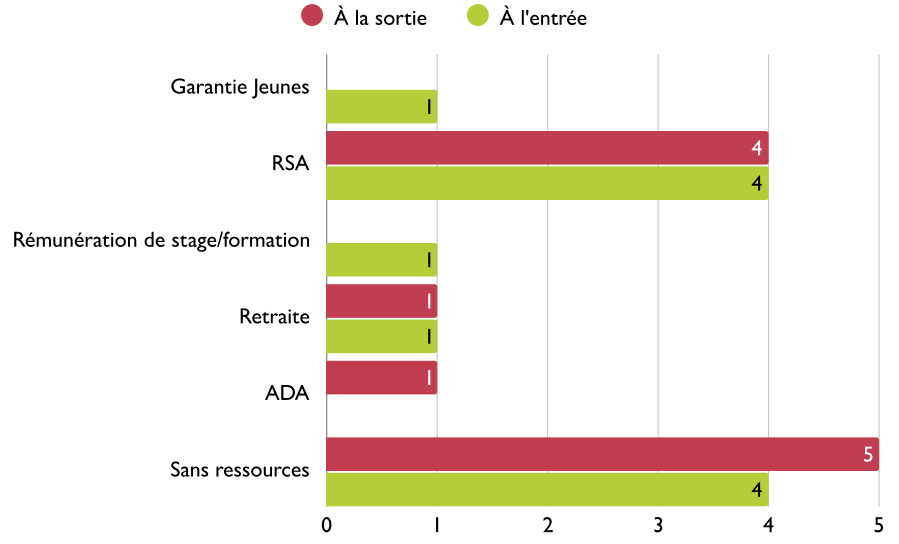
À la SORTIE :
1 en **stage/formation < 6 mois**
10 sans emploi

4 personnes ont travaillé pendant leur séjour

Motif de la demande,
sur **16** ménages initiaux :



Ressources à l'entrée et à la sortie,
sur **11** adultes sortis :



Solutions de logement à la sortie,
sur **11** ménages sortis :

2 ACCÈS AU LOGEMENT

2 Accès au logement public sans ASLL

2 ALT
3 Chez tiers
1 Départ volontaire
1 Exclusion
1 Autre structure
1 Fin de prise en charge

HÉBERGEMENT D'URGENCE JEUNES



De quoi parle-t-on ?

L'objectif principal de l'hébergement d'urgence jeunes est d'**accueillir des jeunes entre 18-25 ans sur des dispositifs qui leur correspondent avec un accompagnement social visant leur autonomie et leur intégration dans un logement.** Ce dispositif a vu le jour en 2020.

10 places sont **répartis sur le département** au 31/12/2025 - **6** places sur **Épernay** et **4** places sur **Vitry-le-François**. Les **7** appartements sont tous équipés de matériels neufs pour permettre aux jeunes d'être totalement autonomes dans leur vie quotidienne (3 hébergements collectifs et 4 en individuels).

En 2025, sur les 14 jeunes accueillis sur les HU Jeunes, tous ont été orientés par le 115.

Répartition des places par territoire :

ÉPERNAY		VITRY-LE-FRANÇOIS	
Places	Personnes	Places	Personnes
6	11	4	4

Taux d'occupation HUJ Épernay : 94 %

Taux d'occupation HUJ Vitry-le-François : 64 %

Taux d'occupation cumulé : 79 %

COUP D'ŒIL

Infos ménages

14 ménages (=)
Soit **15 personnes**
15 adultes (**3** F - **12** H)
0 enfant

Moyenne d'âge : 22 ans
93 % de 18/25 ans
86 % d'hommes seuls
7 % de femmes seules
7 % de couples sans enfant

Sur 7 ménages sortis, soit 8 adultes :

Statut administratif :
À l'ENTRÉE et à la SORTIE :
7 droits commun
1 régularisé

À l'ENTRÉE :
1 stage/formation < 6 mois
7 sans emploi

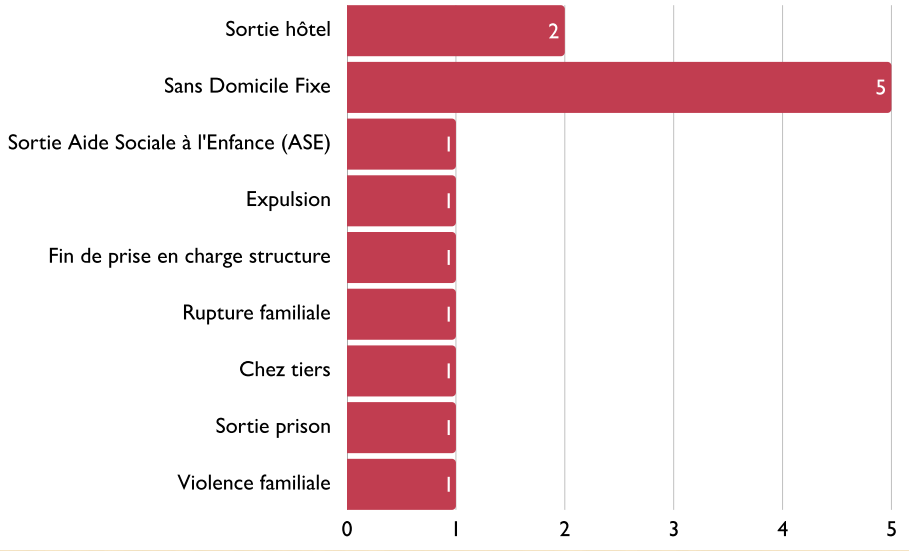
À la SORTIE :
1 CDI
1 CDD < 6 mois
1 stage/formation < 6 mois
5 sans emploi

5 personnes ont travaillé pendant leur séjour

À l'ENTRÉE :
7 sans ressources
1 avait une **rému. stage**

À la SORTIE :
2 avaient **un salaire**
1 avait une **rému. stage**
5 sans ressources

Motif de la demande,
sur **14** ménages initiaux :



Durée moyenne de séjour,
sur **7** ménages sortis :

138 nuitées, soit environ **4,5 mois**

(8 mois en 2024)

Solutions de logement à la sortie,
sur **7** ménages sortis :

0 ACCÈS AU LOGEMENT

3 ALT
1 autre structure d'hébergement
3 fin de prise en charge structure



Hébergement d'Urgence Demandeurs d'Asile : p. 27 à 31

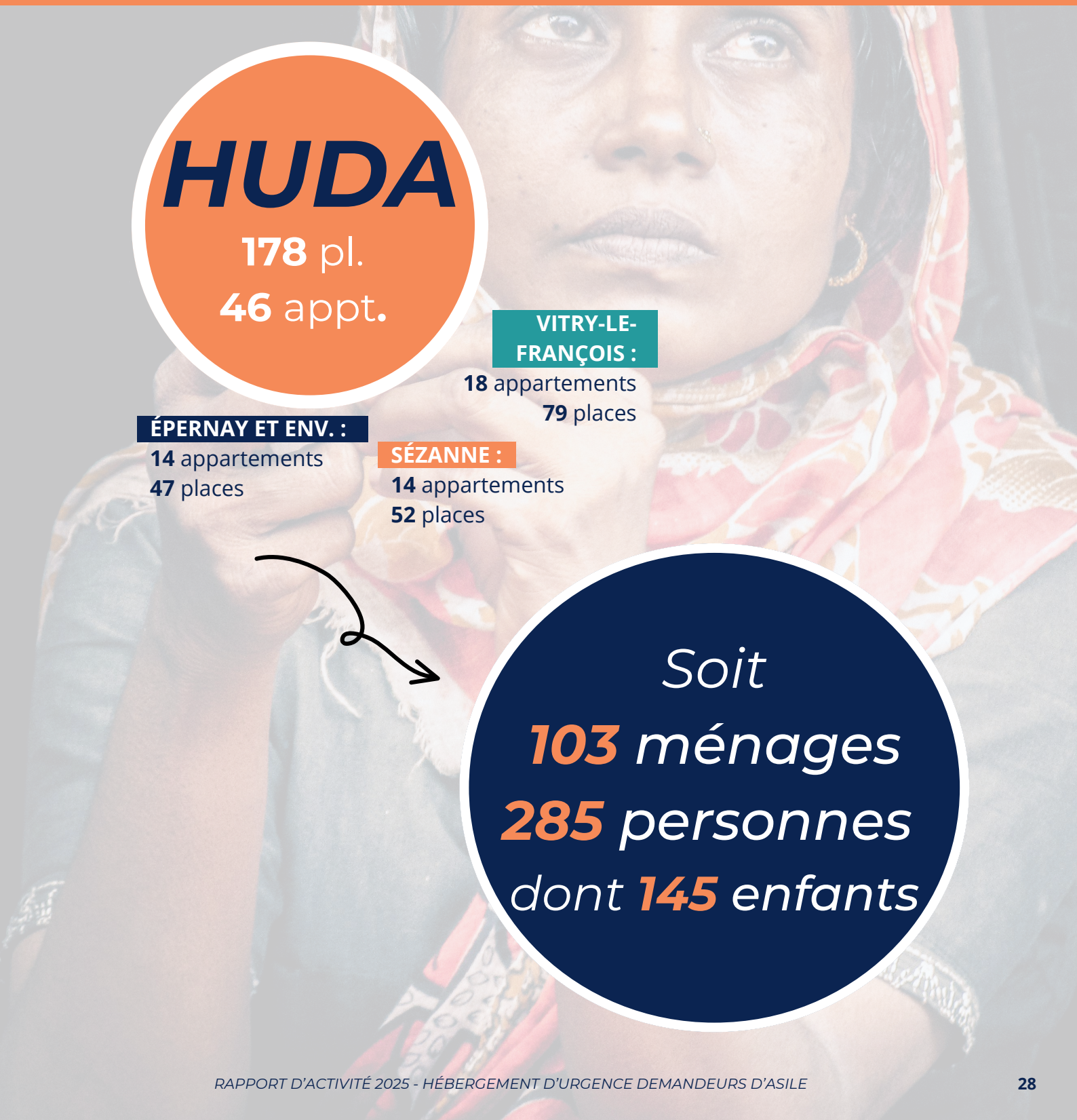
Répartition des places d'Hébergement Demandeurs d'Asile au 31/12/2025 p. 28

Présentation Globale Chiffrée p. 29

Hébergement d'Urgence Demandeurs d'Asile p. 30-31

RÉPARTITION DES PLACES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE DEMANDEURS D'ASILE

178 PLACES POUR 46 APPARTEMENTS



HUDA
178 pl.
46 appt.

VITRY-LE-FRANÇOIS :
18 appartements
79 places

ÉPERNAY ET ENV. :
14 appartements
47 places

SÉZANNE :
14 appartements
52 places

Soit
103 ménages
285 personnes
dont **145** enfants

PRÉSENTATION GLOBALE CHIFFRÉE HÉBERGEMENT D'URGENCE DEMANDEURS D'ASILE

COUP D'ŒIL

103 MÉNAGES
soit **285 personnes**
140 adultes - **145** enfants
(**53** F : 47 % **- 59** H : 53 %)
Moyenne d'âge : 35 ans
Tranches d'âge :
11 % de **18-25 ans**

Infos ménages

Composition familiale :
53 % de **familles**
dont **33 %** de **familles monoparentales**
47 % de **personnes seules**

Durée moyenne du séjour :

479 nuitées, soit environ **15 mois**

Sur 68 adultes sortis

À l'ENTRÉE :
27 avaient des **ressources** (40 %)
41 sans ressources (60 %)
À la SORTIE :
27 avaient des **ressources** (56 %)
30 sans ressources (44 %)

Les sorties,
sur **51** ménages sortis :

68 ADULTES
52 ENFANTS

Sur 68 adultes sortis

À l'ENTRÉE :
68 sans emploi/formation (100 %)
À la SORTIE :
1 avait un **stage/formation < 6 mois** (2 %)
67 sans emploi/formation (98 %)

12 ACCÈS AU LOGEMENT

HÉBERGEMENT D'URGENCE DEMANDEURS D'ASILE



De quoi parle-t-on ?

Le dispositif d'**Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) est financé par l'État. Y sont accueillies uniquement les personnes qui ont déposé une demande d'asile en France**, peu importe la procédure (Dublin, normale ou accélérée).

L'HUDA fait partie des conditions matérielles d'accueil des demandeurs d'asile avec l'Allocation pour Demandeur d'Asile (ADA). C'est l'Office Français de l'Intégration et de l'Immigration (OFII) qui centralise et oriente les personnes vers les places disponibles via le logiciel « Dispositif National d'Accueil (DNA) ». Les conditions matérielles d'accueil peuvent être maintenues le temps de la demande d'asile : du passage au guichet unique en préfecture pour déposer la demande d'asile jusqu'au recours auprès de la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA).

178 places sont réparties sur le département au 31/12/2025 (-15 au 30/06/2025).
Les **46** appartements sont tous équipés de matériels neufs pour permettre aux résidents d'être totalement autonomes dans leur vie quotidienne.

Durée moyenne du séjour :

479 nuitées, soit environ **15 mois**

(16 mois en 2024)

Répartition des ménages par territoire :

ÉPERNAY - AŸ-C. TOURS/M. 47 places pour 14 appartements			SÉZANNE - PLEURS FÈRE-CHAMPENOISE 52 places pour 14 appartements			VITRY-LE-FRANÇOIS 79 places pour 18 appartements		
Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.
23	58	27	23	78	44	57	149	74

Taux d'occupation par territoire :

Épernay - Aÿ-Champagne - Tours/Marne :
100 %

Sézanne - Pleurs - Fère-Champenoise :
94 %

Vitry-le-François :
90 %

Taux d'occupation cumulé :
95 % (+4 %)

COUP D'ŒIL

Infos ménages

103 ménages (-11)
Soit **285** personnes
140 adultes (**56** F - **83** H)
145 enfants
(dont **8** majeurs)

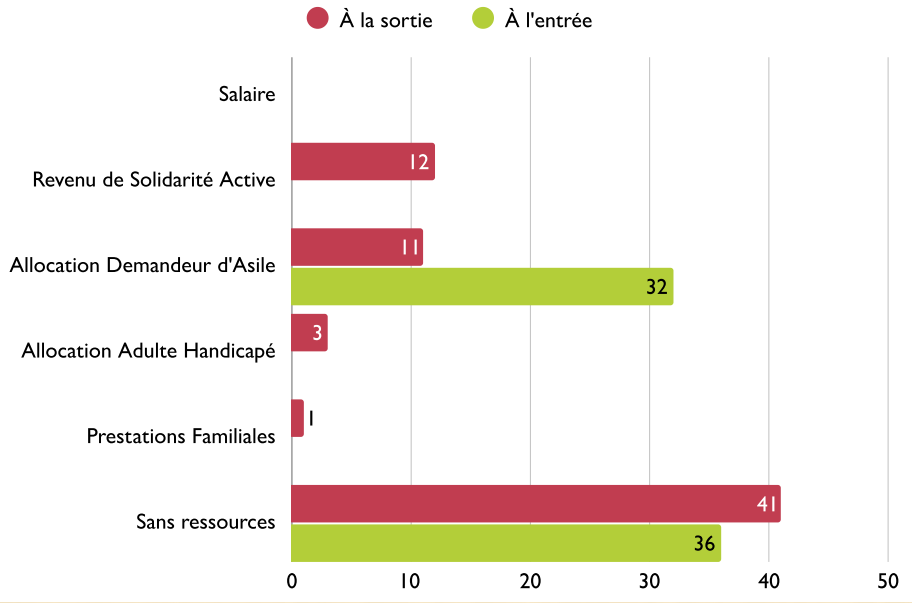
Moyenne d'âge : 35 ans
11 % de 18/25 ans
47 % de personnes seules
53 % de familles dont
33 % de familles monoparentales

Sur 51 ménages sortis,
soit 68 adultes (62 enf.) :

Statut administratif :
À l'ENTRÉE :
25 sous DUBLIN
43 demandeurs d'asile
À la SORTIE :
18 sous DUBLIN
2 régularisés
11 réfugiés
2 protections subsidiaires
31 demandeurs d'asile
4 déboutés

À l'ENTRÉE :
68 sans emploi
À la SORTIE :
1 stage/formation < 6 mois
67 sans emploi

Ressources à l'entrée et à la sortie,
sur **68** adultes sortis :



Solutions de logement à la sortie,
sur **51** ménages sortis :

12 ACCÈS AU LOGEMENT (=)

1 Accès au logement Privé sans ASLL
1 Accès au logement Public sans ASLL
1 Accès au logement Public avec ASLL
3 Accès au logement Public avec AGIR
4 IML Public
2 IML Privé

11 Départs volontaires
7 CPH Club
4 Fins de prise en charge structure
6 Fins de prise en charge OFII
6 Autres structures d'hébergement
2 Hébergements d'urgence
1 Hébergement d'urgence demandeur d'asile Club
2 Chez tiers

Motif fin de PEC OFII :
2 déboutés
4 pour absence



Hébergement d'Insertion : p.32 à 46

Répartition des places d'Hébergement d'Insertion au 31/12/2025 p. 33

Présentation Globale Chiffrée p. 34

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) p. 35-36

Allocation Logement Temporaire (ALT) p. 37-38

Placements Extérieurs (PE) p. 39-40

Consultations psychologiques p. 41-42

Accueil Mère-Enfant p. 43-44

Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) p. 45-46

RÉPARTITION DES PLACES D'HÉBERGEMENT D'INSERTION

126 PLACES POUR 46 APPARTEMENTS

CHRS
35 pl. - **11** appt.
19 mén. - **48** pers.
(**23** adultes - **25** enf.)

ÉPERNAY :
9 appartements
28 places

AY-CHAMPAGNE :
1 appartement
6 places

VITRY-LE-FRANÇOIS :
1 appartement
1 place

ALT
53 pl. + **3** PE - **26** appt.
48 mén. - **81** pers.
(**54** adultes - **27** enf.)

ÉPERNAY :
15 appartements
34 places (dont **2** PE)

SÉZANNE :
4 appartements
7 places

VITRY-LE-FRANÇOIS :
7 appartements
15 places (dont 1 PE)

AME
2 pl. - **2** appt.
3 mén. - **10** pers.
(**7** F - **3** enf.)

ÉPERNAY :
2 appartements
2 places
(8 places potentielles comptabilisées par appt.

CPH
33 pl. - **7** appt
20 mén. - **61** pers.
(**25** adultes - **36** enf.)

ÉPERNAY :
1 appartement
6 places

SÉZANNE :
2 appartements
8 places

VITRY-LE-FRANÇOIS :
4 appartements
19 places

*Soit **46** app.*
*pour **126** places*
***90** ménages*
***200** personnes*
*dont **91** enfants*

PRÉSENTATION GLOBALE CHIFFRÉE HÉBERGEMENT D'INSERTION

COUP D'ŒIL

97 MÉNAGES
soit **207 personnes**
112 adultes - 95 enfants
(**53** F : 47 % **- 59** H : 53 %)
Moyenne d'âge : 37 ans
Tranches d'âge :
18 % de **18-25 ans** (40)

Infos ménages

Composition familiale :
41 % de **familles**
dont **63 %** de **familles monoparentales** (27)
59 % de **personnes seules** (92)

Durée moyenne du séjour :

448 jours, soit environ **15 mois**

Sur 66 adultes sortis

À l'ENTRÉE :
43 avaient des **ressources** (65 %)
11 avaient un **salaire ou rému. format.** (15 %)
23 sans ressources (35 %)

À la SORTIE :
36 avaient des **ressources** (55 %)
16 avaient un **salaire ou rému. format.** (24 %)
30 sans ressources (45 %)

Les sorties,
sur **57** ménages sortis :

66 ADULTES
58 ENFANTS

Sur 66 adultes sortis

À l'ENTRÉE :
11 avaient un **emploi ou formation** (15 %)
55 sans emploi ou formation (85 %)

À la SORTIE :
11 avaient un **emploi ou formation** (17 %)
50 sans emploi ou formation (83 %)

33 ACCÈS AU LOGEMENT

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE



Ce dispositif permet aux familles et personnes de droit commun de bénéficier d'un accompagnement global et individuel en vue d'un accès au logement autonome ou accompagné.

Les **35** places du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale se répartissent en appartements regroupés à la Maison d'Accueil Temporaire (MAT) et en appartements diffus sur 3 territoires : Épernay, Aÿ-Champagne et Vitry-le-François.

Répartition des logements par territoire, sur les **11** logements :

ÉPERNAY		AŸ-CHAMPAGNE		VITRY-LE-FRANÇOIS	
Places	Appart.	Places	Appart.	Places	Appart.
28	9	6	1	1	1

Durée moyenne du séjour :

(8 mois en 2024)

339 nuitées, soit environ **11 mois**

Taux d'occupation cumulé : 86 %

Épernay/Aÿ-Champagne : 73 %
Vitry-le-François : 99 %

COUP D'ŒIL

Infos ménages

19 ménages
Soit **48** personnes
23 adultes (**12** F - **11** H)
25 enfants

Moyenne d'âge : 31 ans
30 % de 18/25 ans
47 % de personnes seules
53 % de familles dont **32 %** de familles monoparentale

Motif de la demande d'hébergement,
sur les **19** ménages initiaux :

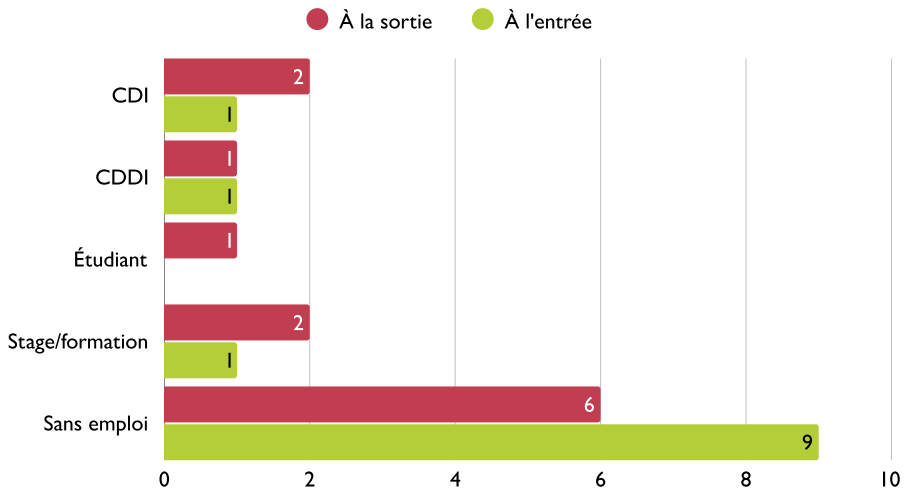
1 Expulsion locative
3 Sorties hôtel
2 Sorties Hébergement d'Urgence
1 Rupture conj. avec violences
7 Chez tiers
2 Sans domicile
1 Regroupement familial
2 Sorties Résidence Sociale

Sur 10 ménages sortis, soit 12 adultes (+ 17 enf.) :

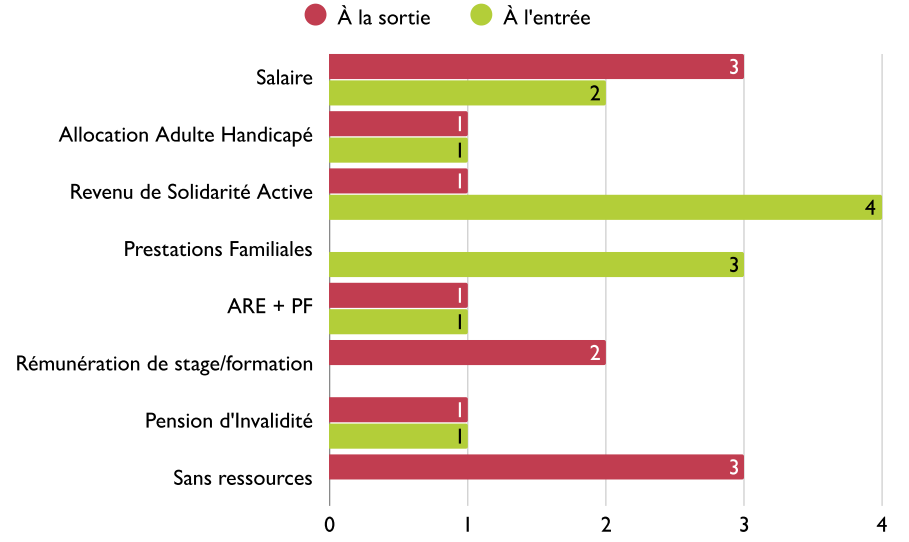
Statut administratif :

À l'ENTRÉE et à la SORTIE
8 droits communs
4 régularisés

Insertion professionnelle à l'entrée et à la sortie,
sur **12** adultes sortis :



Ressources à l'entrée et à la sortie,
sur **12** adultes sortis :



Solutions de logement à la sortie,
sur **10** ménages sortis :

5 ACCÈS AU LOGEMENT
(7 en 2024)

2 IML Privé
1 Bail Glissant
1 Accès au logement Public sans ASLL
1 Accès au logement Public avec APLL

1 hébergement d'urgence
1 chez tiers
1 fin de prise en charge
1 départ volontaire
1 décès

ALLOCATION LOGEMENT TEMPORAIRE



De quoi parle-t-on ?

Les ménages accueillis sur le dispositif ALT bénéficient d'un accompagnement social global porté par l'association. Les objectifs obligatoires à travailler dans ce dispositif **sont le budget et l'accès au logement.** D'autres objectifs tels que l'insertion professionnelle, l'accès aux soins, l'accès aux droits, aux loisirs, etc. peuvent être proposés et sont à adapter en fonction des besoins du méange.

Pour entrer sur le dispositif ALT, l'obtention de ressources est une condition d'accès exigée à contrario du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.

Nous disposons de **53** places pour **23** appartements : **13** appartements sur Épernay (32 places), **4** appartements sur Sézanne (7 places) et **6** appartements à Vitry-le-François (14 places).

Répartition par territoire et taux d'occupation :

ÉPERNAY 32 places ALT Taux d'Occupation : 67 %			SÉZANNE 7 places ALT Taux d'Occupation : 113 %			VITRY-LE-FRANÇOIS 14 places ALT Taux d'Occupation : 82 %		
Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.	Mén.	Pers.	Dont enf.
32	47	11	7	19	11	9	15	5

Taux d'occupation moyen : 87 %

Durée moyenne du séjour :

180 nuitées, soit environ **6 mois**

(13 mois en 2024)

COUP D'ŒIL

ALLOCATION LOGEMENT TEMPORAIRE

Infos ménages

48 ménages
Soit **81** personnes
54 adultes (**21** F - **33** H)
27 enfants
Moyenne d'âge : 24 ans
19 % de 18/25 ans
73 % de personnes seules
27 % de familles dont
54 % de familles monoparentales

Sur 29 ménages sortis, soit 32 adultes (+20 enf.) :

Statut administratif :
À l'ENTRÉE et à la SORTIE
27 droits communs
4 régularisées
1 réfugié

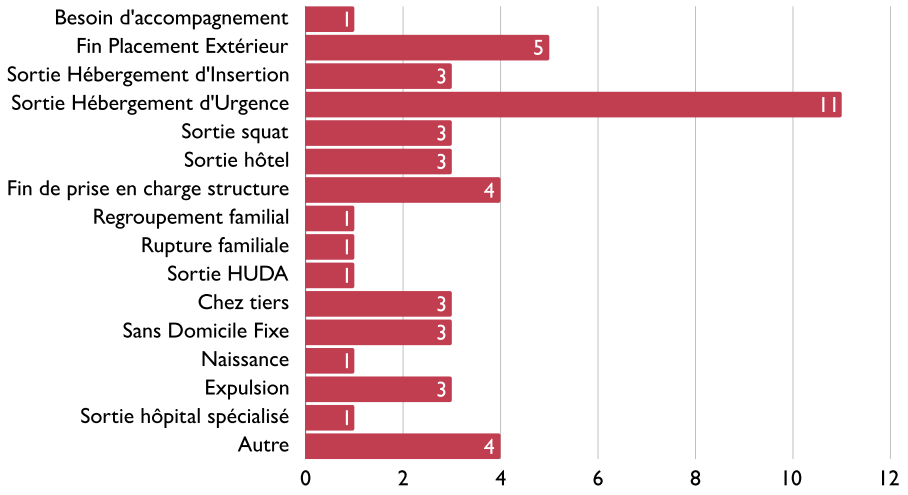
À l'ENTRÉE :
4 avaient un **CDI**
3 avaient un **CDD < 6 mois**
1 avait un **stage/formation < 6 mois**
24 sans emploi

À la SORTIE :
4 avaient un **CDI**
1 avait un **CDD > 6 mois**
1 avait un **CDD < 6 mois**
4 avaient un **stage/formation < 6 mois**
22 sans emploi
12 personnes ont travaillé pendant leur séjour

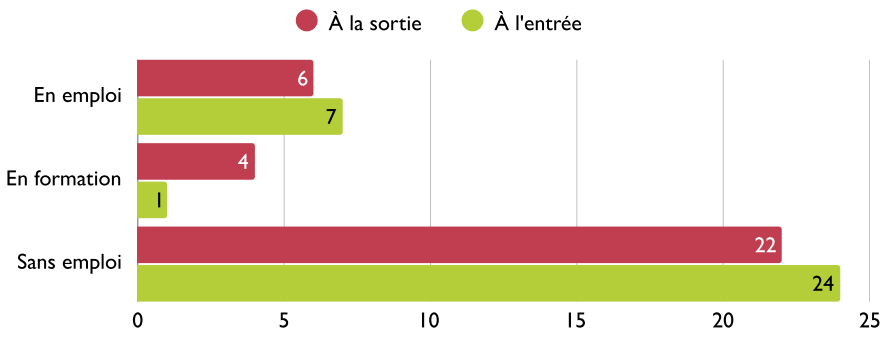
À l'ENTRÉE :
7 avaient un **salaire**
1 avait la **rémunération stage**
11 avaient le **RSA**
3 avaient l'**ARE**
1 avait l'**AAH**
3 avaient des **PF**
1 avait la **retraite**
8 sans ressources
3 avaient un **cumul de ressources**

À la SORTIE :
6 avaient un **salaire**
6 avaient des **PF**
13 avaient le **RSA**
1 avait l'**ARE**
2 avaient l'**AAH**
4 avaient la **rémunération stage**
1 avait la **Prime d'activité**
1 avait la **retraite**
7 avaient un **cumul de ressources**
9 sans ressources

Motif de la demande d'hébergement, sur **48** ménages initiaux :



Insertion professionnelle, sur **32** adultes sortis :



Solutions de logement à la sortie, sur **29** ménages sortis :

17 ACCÈS AU LOGEMENT (59 %)
(7 en 2024)

5 Accès au logement Public avec ASLL/APLL
2 Accès au logement public sans ASLL
5 IML Privé
2 Bail glissant
2 Pension de famille
1 Résidence Sociale

3 Hébergement d'Insertion
1 Hébergement d'Urgence PVV
5 Chez tiers
1 Retour famille
2 Sans adresse

PLACEMENTS EXTÉRIEURS



Au cours de l'année 2009, une convention a été signée avec la Direction Inter-régionale des Services Pénitentiaires Centre-Est Dijon pour l'accueil en hébergement de détenus dans le cadre d'un aménagement de peine.

Nous disposons de **3** studios, **2** à Épernay et **1** à Vitry-le-François. **Ce dispositif permet à une personne condamnée d'exécuter sa peine en dehors de l'établissement pénitentiaire. Il a pour vocation de favoriser l'insertion sociale et professionnelle.**

Ce dispositif dépend des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation. Ce sont eux qui au départ évoquent avec nos services les personnes pouvant bénéficier d'un aménagement de peine. Une première rencontre s'organise pour déterminer les modalités d'accueil de la personne. C'est le juge d'application des peines qui en dernier ressort décide de la mise en place de cette mesure.

Taux d'occupation cumulé : 67 %

Épernay :
74 %

Vitry-le-François :
59 %

Durée moyenne de l'accompagnement :

175 nuitées, soit environ **6 mois**

L'aménagement de peine concerne uniquement les personnes condamnées dont la fin de peine n'excède pas 1 an.

COUP D'ŒIL

PLACEMENTS EXTÉRIEURS

Infos ménages

7 ménages (+1)
Sur **10** demandes (**3** F - **7** H)
Soit **7** adultes

Moyenne d'âge : 35 ans
100 % de personnes seules

Sur 5 ménages sortis, soit 5 adultes :

Statut administratif :
À l'ENTRÉE
et à la SORTIE
5 droits communs

À l'ENTRÉE :
5 sans ressources
À la SORTIE :
1 avait un **salaire**
4 sans ressources

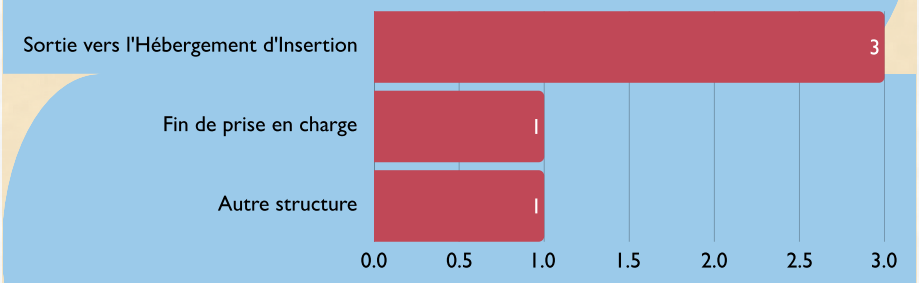
À l'ENTRÉE :
5 sans emploi
À la SORTIE :
1 avait un **CDD > 6 mois**
4 sans emploi
1 personne a travaillé pendant son séjour

Placement extérieur à domicile :

Depuis 2022, nous avons la possibilité d'effectuer le suivi de personnes relevant d'un placement extérieur à leur domicile, sur nos territoires d'intervention (Vitry-le-François, Sézanne et Épernay)

EN 2025, AUCUNE PERSONNE A BÉNÉFICIÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DANS SON LOGEMENT SUR LE SECTEUR D'ÉPERNAY ET DE VITRY-LE-FRANÇOIS

Solutions de logement à la levée d'écrou,
sur **5** ménages sortis :



CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES



Depuis mai 2021, dans le cadre de notre partenariat avec le SPIP de Châlons-en-Champagne, nous sommes subventionnés par le ministère de la justice pour proposer aux personnes ayant une obligation de soins et orientées par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Marne, des temps de consultations psychologiques. En effet, les services dédiés à cette mission sont saturés et cette alternative permet de mettre à disposition 2 créneaux de 40 mn par semaine et ainsi contribuer à prévenir et éviter la récidive.

Nous distinguons **2 typologies de rendez-vous; ceux orientés par le SPIP et ceux orientés par les travailleurs sociaux des différents services de l'association.**

Initialement, et jusqu'au 1er semestre 2025, une psychologue salariée de l'association avait pour mission de recevoir les personnes du SPIP et les personnes suivies par le Club. Depuis le 2e semestre 2025, une psychologue (prestataire extérieur) organise des permanences au sein du Club à raison de 5 créneaux d'1h par rendez-vous et par mois.

Les permanences des consultations psychologiques orientées en interne ont lieu sur tous nos sites d'intervention

SPIP

Nombre d'heures par an : 100 h

2x 1h/semaine sur **50 semaines**

(identique en 2024)

Club

Nombre d'heures par an : 204 h

204 rendez-vous réalisés **en 2025**

CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES

COUP D'ŒIL

Infos public

Environ 5 à 6 personnes en moyenne orientées par le SPIP / mois

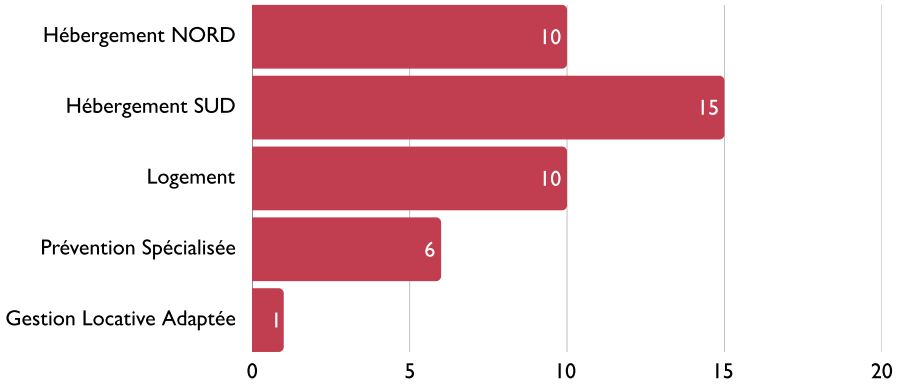
42 personnes internes au Club
39 adultes
(**20** F - **19** H)
3 enfants

Moyenne d'âge : 32 ans*
18/25 ans : **14** personnes
26/35 ans : **10** personnes
36/55 ans : **17** personnes
+56 ans : **1** personne
**âge participants SPIP non iclus*

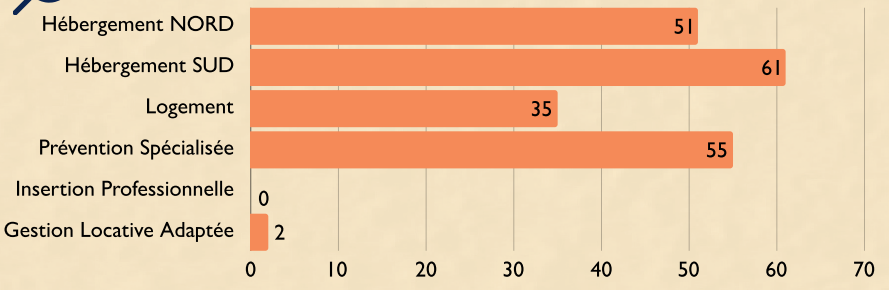
Absences aux rendez-vous Club :
20 sur 224 soit **10 %**

Absences aux rendez-vous SPIP :
3 soit **5 %**

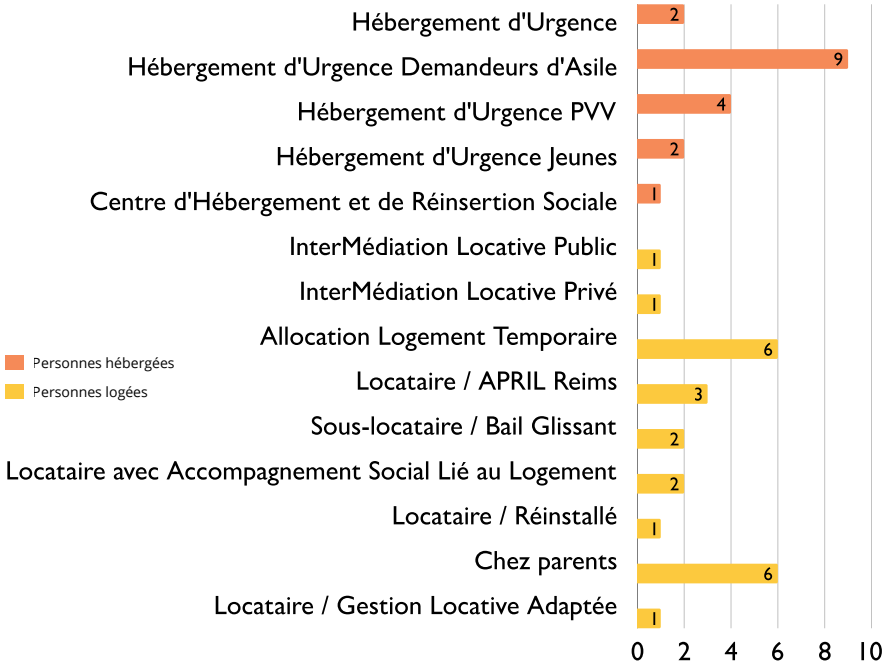
Orientation interne des personnes par service,
sur **42** personnes orientées en interne :



Nombre de rendez-vous par service :



Situation locative des personnes reçues,
sur **42** personnes orientées en interne :



Réorientations :

1 Réorientation vers les services d'addictologie
1 Suivi psychologique SIAO
1 Suivi psychologique à Reims
1 Suivi à la permanence du Jard d'Épernay
1 Orientation chez le psychiatre
1 Arrêt en cours d'accompagnement
4 Réorientations vers un psy extérieur

ACCUEIL MÈRE-ENFANT



De quoi parle-t-on ?

Cet accueil concerne les femmes enceintes ou les familles monoparentales ayant au moins un enfant de moins de 3 ans qui ont besoin d'un hébergement. 2 appartements de type 3 sont spécifiquement dédiés à l'accueil mère-enfant.

Le dispositif apporte un soutien matériel, une aide à la parentalité et un accompagnement sur certains aspects de la vie quotidienne en vue d'accéder ou de réaccéder au logement.

L'Accueil Mère-Enfant est **financé par le Conseil Départemental de la Marne** et l'orientation des familles s'effectue uniquement par celui-ci. Toute admission fait l'objet d'une décision du Président du Conseil Départemental.

Taux d'occupation : 33 % (- 46 %)

Durée moyenne d'accompagnement,
sur **2** ménages sortis :

1 personne a été accompagnée **- de 2 mois**,
1 personne a été accompagnée **- de 13 mois** soit **443** nuitées pour une moyenne de **7,5 mois d'accompagnement.**

COUP D'ŒIL

ACCUEIL MÈRE-ENFANT

Infos ménages

3 ménages
Soit **10** personnes
3 femmes - **7** enfants

Moyenne d'âge : 31 ans
33 % de **18/25 ans**

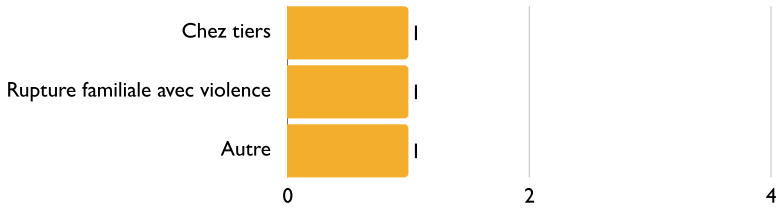
100 % de familles monoparentales

Sur 2 ménages sortis, soit 2 femmes (+4 enf.) :

Statut administratif :
En début et en fin de mesure
2 personnes irrégularisés

À l'ENTRÉE et À la SORTIE
1 avait le **RSA + PF**
1 était **sans ressources**

Motif de la demande d'hébergement,
sur 3 ménages :



Situation d'emploi,
sur **2** ménages sortis :

À l'ENTRÉE et À la SORTIE

2 sans emploi

0 personne **a travaillé pendant son séjour**

Solutions de logement à la sortie,
sur **2** ménages sortis :

2 ACCÈS AU LOGEMENT

1 accès au logement public autonome avec APLL
1 Retour domicile

CENTRE PROVISOIRE D'HÉBERGEMENT



Les personnes admises en Centre Provisoire d'Hébergement sont des bénéficiaires de la protection internationale (réfugiés ou bénéficiaires de la protection subsidiaire), sortant d'hébergement HUDA/CADA, **dont la vulnérabilité et le besoin d'accompagnement renforcé ont été évalués par l'Office Français de l'Intégration et de l'Immigration (OFII)**, notamment :

- Les personnes ne pouvant pas vivre en logement autonome,
- Les jeunes de moins de 25 ans,
- Les personnes présentant un handicap physique ou psychologique.

Les **33** places sont réparties sur les territoires d'Épernay, Sézanne et Vitry-le-François et ont été ouvertes progressivement ; en mai sur Épernay, en août sur Sézanne et en décembre 2023 pour Vitry-le-François.

Nombre de places par territoire :

ÉPERNAY	SÉZANNE	VITRY-LE-FRANÇOIS
1 appartement	2 appartements	4 appartements
6 places	**8 places**	**19 places**

CENTRE PROVISOIRE D'HÉBERGEMENT

COUP D'ŒIL

Infos ménages

20 ménages (+3)
soit **61** personnes
25 adultes (**17** F - **8** H)
36 enfants

Moyenne d'âge : 38 ans
4 % de 18/25 ans (+5 enfants majeurs)
30 % de personnes seules
70 % de familles
dont **64 %** de familles monoparentales

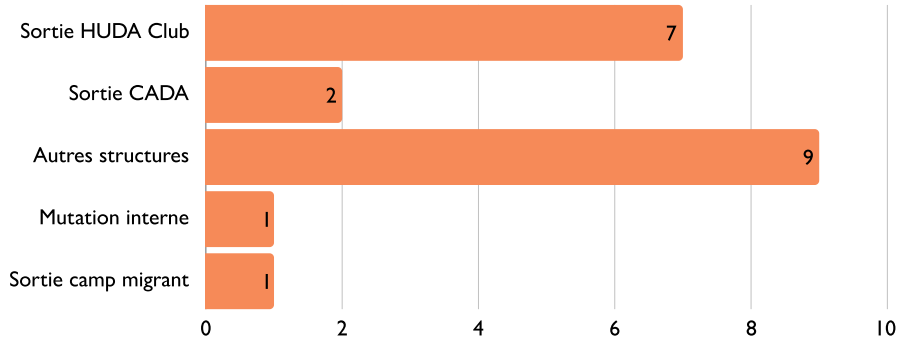
11 ménages sortis,
15 adultes **et 17** enfants

Statut administratif :
À l'ENTRÉE et À la SORTIE
2 régularisés
12 réfugiés
1 débouté (enfant BPI, régularisation en cours)

À l'ENTRÉE :
3 avaient le **RSA + PF**
4 avaient le **RSA**
8 sans ressources

À la SORTIE :
3 avaient le **RSA**
12 sans ressources

Hébergement antérieur,
sur 20 ménages :



Répartition par territoire et taux d'occupation :

Taux d'occupation cumulé : 100 %

ÉPERNAY Taux d'Occupation : 88 %			SÉZANNE Taux d'Occupation : 116 %			VITRY-LE-FRANÇOIS Taux d'Occupation : 95 %		
Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.
6	11	5	2	10	7	12	40	24

Durée moyenne de séjour,
sur **11** ménages sortis :
455 nuitées soit environ **15 mois**

Solutions de logement à la sortie,
sur **11** ménages sortis :

8 ACCÈS AU LOGEMENT

3 accès au logement public avec ASLL
4 IML Public
1 résidence sociale

2 départ chez des tiers
1 autre structure d'hébergement

LOGEMENT

p. 47 à 74

Présentation Globale Chiffrée	p. 48
Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)	p. 49-50
Accompagnement Social Lié au Logement Collectif (ASLLC)	p. 51-52
Bail Glissant (BG) Départemental	p. 53-54
Inter-Médiation Locative (IML) Privé - Public - Ukraine	p. 55-60
APRIL Épernay - Reims - Châlons	p. 61-66
Les Réinstallés	p. 67-68
Accompagnement Global et Individualisé pour les Réfugiés (AGIR)	p. 69-70
Action Logement	p. 71-72
Loj'Toit Jeunes - Épernay	p. 73-74
Colocation Accompagnée - Épernay	p. 75-76
Intervention Sociale en Gendarmerie (ISG)	p. 77-78

PRÉSENTATION GLOBALE CHIFFRÉE LOGEMENT

COUP D'ŒIL *(HORS DISPOSITIFS APRIL)*

144 MÉNAGES
soit **310 personnes**
169 adultes - **141** enfants
(**97** F : 57 % - **72** H : 43 %)
Tranches d'âge :
24 % de **18-25 ans** (40)
65 % de **26-55 ans** (110)
11 % +56 ans (19)

Infos ménages

Composition familiale :
36 % de **familles** (52)
dont **27 %** de **familles monoparentales** (27)
64 % de **personnes seules** (92)

Durée moyenne d'accompagnement :

234 nuitées, soit environ **8 mois**

Sur 87 adultes sortis des dispositifs

À l'ENTRÉE :
38 avaient des **ressources** (44 %)
49 sans ressources (46 %)

À la SORTIE :
41 avaient des **ressources** (47 %)
46 sans ressources (53 %)

Les sorties de sous-location,
sur **80** ménages sortis :

87 ADULTES
60 ENFANTS

Sur 87 adultes sortis des dispositifs

À l'ENTRÉE :
12 avaient un **emploi/formation** (14 %)
75 sans emploi (86 %)

À la SORTIE :
18 avaient un **emploi** (21 %)
69 sans emploi (79 %)
27 ont eu une **activité salariée** (31 %)

23 ACCÈS ET/OU MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT



De quoi parle-t-on ?

Les mesures d'accompagnement social lié au logement interviennent dans le cadre d'un accès ou du maintien dans le logement. Les personnes sont locataires de leur logement.

L'Accompagnement Social Lié au Logement a pour objectif de favoriser l'insertion par le logement des ménages en difficulté relevant du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées. Les mesures sont individualisées, personnalisées, modulables mais limitées dans le temps. La finalité de la mesure est un maintien durable dans le logement.

Le service développe un dispositif d'intérmédiation locative avec deux entrées possibles :

- L'accès au logement,
- Le maintien dans le logement.

6 mois après la fin de mesure, l'éducateur reprend contact avec le ménage pour établir un bilan et avaluer les effets de la mesure.
Si le bilan est positif (objectifs de départ respectés), l'association percçoit un bonus financier.

33 ***BILANS BONUS***

ÉPERNAY : 24 bilans transmis
SUD DÉPARTEMENT : 9 bilans transmis

Au 31/12/2025, nous avons reçu **21** accords, **9** refus et **3** bilans bonus sans réponse.

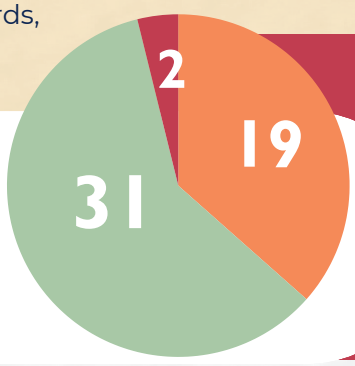
Infos mesures

52 mesures
contre 54 en 2024 **(-2)**
dont
2 arrêts de mesure
1 Expulsion
1 Réorientation

Prescripteurs :
11 CSD
4 CIAS/CCAS
25 Club de Prévention
1 Chargé de mission logement
9 Plurial Novilia
1 Foyer Rémois
1 Nov'Habitat

Durée moy. sur 30 ménages sortis :
9 mois *(10,5 mois en 2024)*

Motif de la demande,
sur **52** ménages :



Origine de la demande :

- 60 % de maintien dans le logement
- 36 % d'accès au logement
- 4 % de mutations

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT

COUP D'ŒIL

Infos ménages

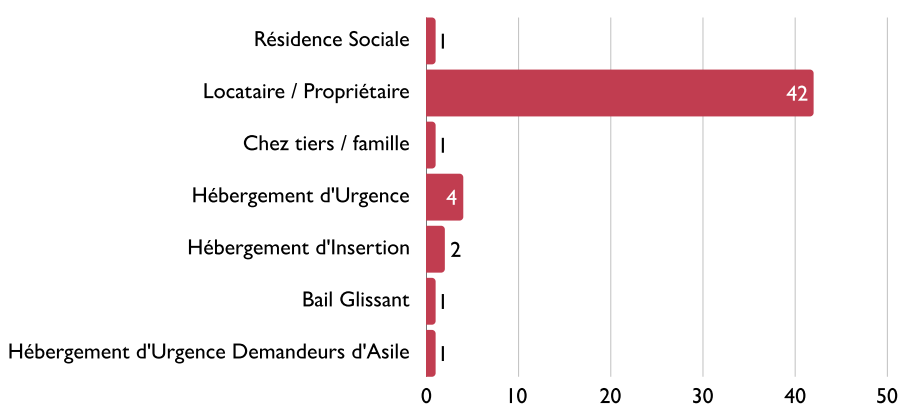
58 ménages (-2)
6 mesures annulées soit
52 mesures exercées (-2)
soit **118** personnes
66 adultes (**33** F - **33** H)
52 enfants

Moyenne d'âge : 44 ans
9 % de 18/25 ans
50 % de personnes seules
50 % de familles
dont **46 %** de familles monoparentales

Sur 30 mesures terminées,
38 adultes sortis (+27 enf.) :

Statut administratif : En début et en fin de mesure
24 droits communs
5 régularisés
9 réfugiés

Situation locative avant la mesure,
sur **52** ménages :



Répartition des 52 ménages par territoire :

ÉPERNAY & ALENTOURS			SÉZANNE / MONTMIRAIL ESTERNAY / PLEURS / FÈRE-C.			VITRY-LE-FRANÇOIS		
Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.
36	82	35	12	28	14	2	6	3

REIMS			CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE		
Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.
1	1	0	1	1	0

Situation professionnelle,
sur **38** adultes sortis :

En début de mesure :
1 en **CEJ**
10 en **CDI**
2 en **CDD > 6 mois**
2 en **stage/formation**
1 auto-entrepreneur
1 en **intérim**
21 sans emploi

En fin de mesure :
9 en **CDI**
2 en **CDD < 6 mois**
2 en **stage/formation**
1 en **retraite**
24 sans emploi
17 ont travaillé pendant la mesure

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT COLLECTIF



De quoi parle-t-on ?

L'ASLL collectif vise à une meilleure autonomie et une responsabilisation des ménages de l'immeuble vis-à-vis de leur logement, des parties communes et des exterieurs, à favoriser l'insertion sociale de ces ménages mais aussi le développement des partenariats locaux, améliorer l'immeuble dans le quartier, orienter les ménages en difficulté vers le droit commun et les structures du quartier.

L'ASLL intervient sur l'immeuble de la Tour d'Orléans à Châlons-en-Champagne après un diagnostic commun du bailleur, du département et du Club de Prévention.

Des ateliers thématiques ont lieu régulièrement avec les habitants pour leur apporter l'aide nécessaire à l'entretien de leur logement.

Démarche utilisée lors des ateliers :

Les ateliers se déroulent dans le hall de l'immeuble avec projection de vidéo, espace de convivialité, information par affichage, démarche d'aller vers, réunion de concertation partenariale, concomitance des ateliers avec les actualités bailleurs et co-animation Plurial Novilia/CSD/Club.

Ateliers thématiques proposés :

En 2025, les ateliers collectifs proposés se sont portés sur les thématiques suivantes :

- « Je paie quoi », loyer et charges
- Comprendre ma facture d'eau, consommation, économie
- Bien vivre dans mon immeuble et dans mon quartier
- Rencontre avec la CSD autour des enfants
- Jeu « mon logement et moi » animé par les 2 CSD de Châlons
- Création d'un outil numérique avec les locataires

Infos logement

80 appartements
16 T2
34 T3
29 T4
1 local

Nombre de logements concerné par l'ASLL :
69
4 hébergements d'insertion issus de la Croix-Rouge
7 vacants

COUP D'ŒIL

Infos participants

43 participants pour 38 logements

Composition familiale des locataires participants :
18 personnes seules
25 familles
dont **9** familles monoparentales



Zoom sur :
Un **atelier de prévention sur l'entretien de son logement et les risques liés aux nuisibles** a été mis en place.

Les locataires et participants aux ateliers ont tournée un film qui a été réalisé par l'association *(scannez le QR code pour voir celui-ci).*

Résultats sur l'anée 2025 :

PARTICIPATION

43 locataires soit 55 % des logements concernés

DIMINUTION DES IMPAYÉS DE LOYER

13 en 2025
(23 en 2024)

DIMINUTION DES CONSOMMATIONS D'EAU EN m³

63 % des logements concernés

DÉSINSECTISATION

10 logements n'ont pas ouvert la porte
(22 en 2024)

Conclusion et perspectives :

- Entretien du lien de confiance (échange/groupe de parole)
- Développement et pérennisation du partenariat mis en place
- Réorientation vers des mesures d'accompagnement individuel
- Mise en place de nouveaux ateliers : réparations locatives dans le logement, montage de l'outil numérique
- Présentation de l'outil numérique (locataires/partenaires)

BAIL GLISSANT - Département



De quoi parle-t-on ?

Le bail glissant est un dispositif d'InterMédiation Locative destiné aux personnes rencontrant des difficultés dans leur logement et ayant besoin d'un soutien éducatif.

Il s'agit d'une médiation qui consiste à favoriser la relation entre un bailleur et un locataire. Le logement est loué par le Club de Prévention, qui le sous-loue ensuite +à une famille. Le bail glissant sécurise la personne mais rassure aussi l'organisme logeur en raison du suivi et du soutien qu'il continue d'obtenir de la part de l'équipe éducative. Lorsque la mesure est terminée, le bail glisse du nom du Club au nom de la personne ou de la famille qui garde ainsi son logement et devient locataire en titre.

Le bail glissant département, d'une durée d'1 an, est couplé d'une mesure d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL).

Infos mesures

19 mesures
10 nouveaux ménages
orientés en **2025**
dont **3** annulations de mesure

11 mesures terminées en 2025

BAIL GLISSANT - DÉPARTEMENT

COUP D'ŒIL

Infos ménages

19 ménages accompagnés (-5)
dont 1 Contrat Jeune Majeur
Soit **44** personnes
24 adultes (**13** F - **11** H)
20 enfants
Moyenne d'âge : 40 ans
37 % de personnes seules
63 % de familles dont
58 % de familles monoparentales
1 colocation de 2 personnes

Sur 11 mesures terminées en 2025, 14 adultes sortis (+11 enfants)

Statut administratif : En début et en fin de mesure
14 droits communs

En début de mesure :
1 en **CDI**
1 en **CDD > 6 mois**
2 en **CDD < 6 mois**
1 en **stage/formation**
9 sans emploi

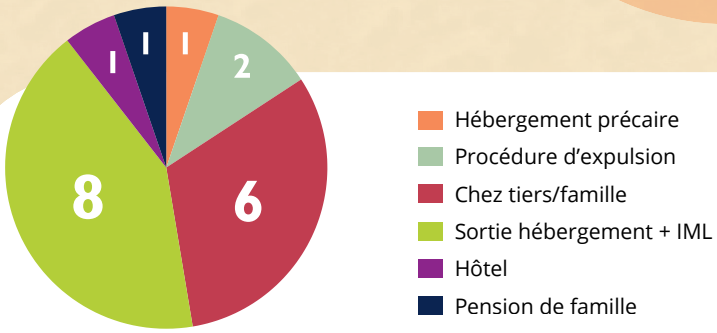
En fin de mesure :
1 en **CDI**
1 en stage/formation
1 retraité
11 sans emploi

5 personnes ont travaillé pendant le mesure

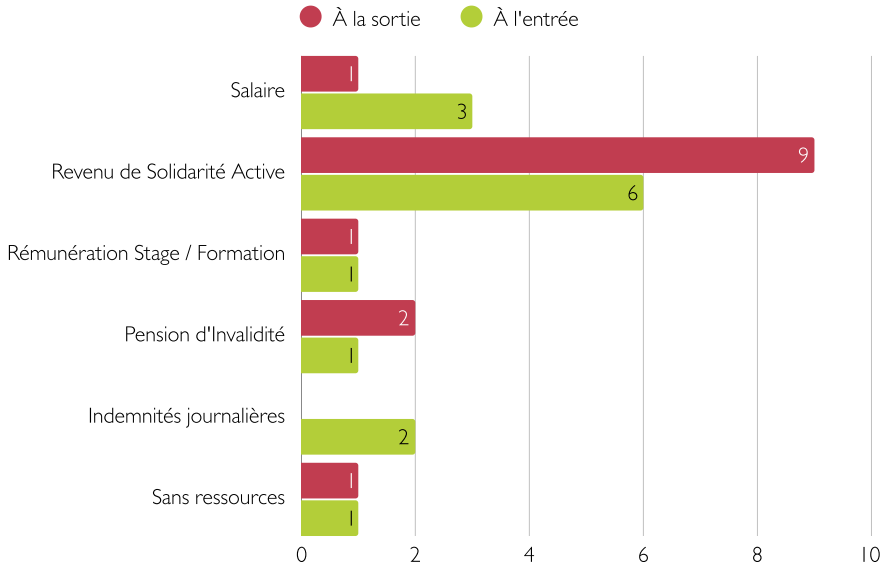
Répartition des ménages par territoire, sur les 19 ménages :

ÉPERNAY			SÉZANNE			MONTMIRAIL			VITRY-LE-FRANÇOIS		
Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.
12	30	13	1	1	0	1	1	0	5	12	7

Motif de la demande, sur les 19 ménages :



Ressources en début et en fin de mesure, sur les 14 adultes sortis :



Solutions de sortie, sur 11 ménages sortis :

11 glissements de baux

IML - PRIVÉ



De quoi parle-t-on ?

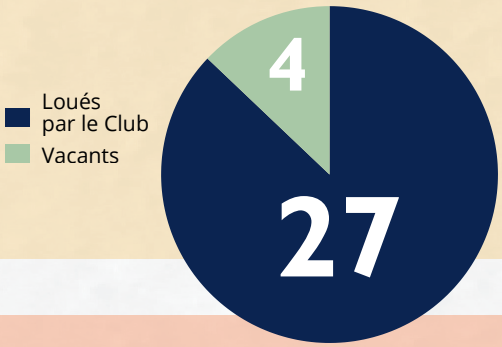
L'**Inter-Médiation Locative** correspond à de la sous-location solidaire qui s'inscrit depuis 2022 dans le cadre du dispositif Cosse **« LOC'AVANTAGES »** (ex. : « Louer abordable »).
Il s'agit de favoriser l'accès au logement de personnes hébergées ayant des difficultés à accéder au logement du fait d'une situation précaire.

L'objectif est de fluidifier les sorties d'hébergement en mobilisant **le parc de logements privés.** Le bien est loué par l'association qui le propose en sous-location à des personnes orientées par le SIAO. L'association fait tiers entre le bailleur et le sous-locataire.
Elle assure la gestion du bien dans son ensemble et effectue l'accompagnement social afin de permettre aux personnes de s'inscrire dans une location pérenne pour un relogement dans le parc public.

Durée du dispositif par accompagnement :

18 mois soit 3 fois 6 mois renouvelables avec la validation du SIAO

Point de situation des logements au 31/12/2025 :



Répartition des 31 logements par territoire :

28 appartements depuis 2018 + 3 logements du parc privé captés en 2025 (2 rendus, 1 en 2019 et 1 en 2021, et 1 basculé en IML Ukraine en 2022)

ÉPERNAY - 13 logements					AGGLO. ÉPERNAY - 1		CHÂLONS-EN-C. - 10			AGGLO. CHÂLONS-EN-C. - 1			REIMS - 2		VITRY-LE-FRANÇOIS - 4	
Studio	T1	T2	T3	T3	T2	T3	T1	T2	T3	T1	T2	T3	T1	T3	T2	T5
1	3	7	1	1	1	0	0	7	3	1	0	0	1	1	3	1

COUP D'ŒIL

IML - PUBLIC

Infos ménages

50 ménages (+10)
soit **114** personnes
63 adultes (**34** F - **29** H)
51 enfants
Moyenne d'âge : 37 ans
14 % de 18/25 ans
46 % de personnes seules
54 % de familles
dont **52 %** de familles monoparentales

Sur 23 mesures terminées,
28 adultes sortis (+24 enf.) :

Statut administratif :
En début et en fin de mesure
15 droits communs
8 régularisés
5 BPI/réfugiés/protection subsidiaire

En début de mesure :
7 en **CDI**
3 en **CDD < 6 mois**
1 en **service civique**
2 en **formation < 6 mois**
15 sans emploi

En fin de mesure :
5 en **CDI**
2 en **CDD > 6 mois**
1 en **CDD < 6 mois**
1 intérim
2 formations
17 sans emploi
18 ont travaillé pendant la mesure

En début de mesure :
9 avaient un **salaire**
11 avaient le **RSA**
1 avait une **rému. de formation**
1 avait l'**indemnité journalière**
2 avaient l'**ARE**
2 avaient d'**autres ressources**
2 sans ressources (conjoints)

En fin de mesure :
9 avaient un **salaire**
10 avaient le **RSA**
6 avaient l'**ARE**
1 avait des **PF**
2 sans ressources (conjoints)

Répartition des 50 ménages par territoire :

ÉPERNAY			CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE			REIMS		
Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.
22	43	17	16	37	16	3	7	3

AGGLO. ÉPERNAY			AGGLO. CHÂLONS-EN-C.			VITRY-LE-FRANÇOIS		
Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.
2	3	0	2	2	0	5	22	15

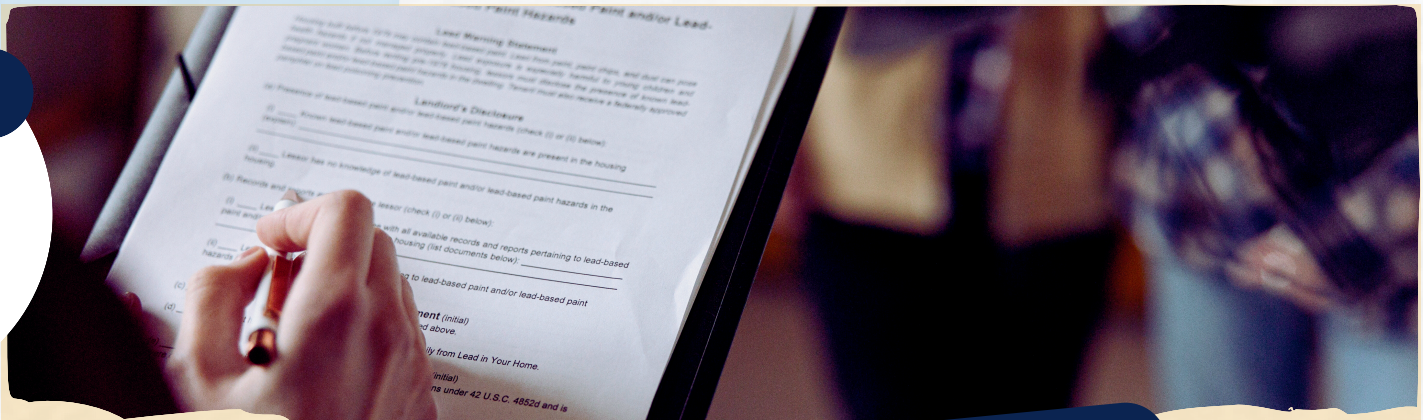
Solutions de logement à la sortie,
sur **23** ménages sortis :

21 ACCÈS AU LOGEMENT

16 accès au logement public sans ASLL
1 accès au logement public avec APLL
2 accès au logement privé sans ASLL
1 en Pension de Famille
1 réorientation en IML public

1 départ chez des tiers
1 fin de prise en charge

IML - PUBLIC



De quoi parle-t-on ?

Au sein de l'association, l'**InterMédiation Locative s'exerce sous la forme de sous-location. Son objectif est de mobiliser le parc locatif à des fins sociales en étant un intérmédiaire entre le bailleur public et le sous-locataire.**

L'orientation du public se fait par le SIAO pour une durée maximale de 18 mois (période de 6 mois renouvelable 2 fois) et est proposée à des personnes initialement hébergées.

Dans le cas des bailleurs publics, l'engagement du bailleur est de proposer un logement adapté au ménage dans un quartier non-prioritaire et d'envisager dès la signature du bail le glissement de bail pendant la durée de la prise en charge SIAO. Même si le Club de Prévention effectue la gestion locative, la situation du sous-locataire est évaluée régulièrement dans le cadre de l'examen contradictoire avant de devenir locataire en titre.

Fin 2024, les services de l'État avaient sollicité un arrêt de mesures d'IML Public. En juin 2025, ils les autorisaient à nouveau pour 15 mesures maximum avec des logements T5, des petites typologies ou pour le public en attente d'un logement depuis plus d'un an.

Axes d'accompagnement :

- Appropriation du logement
- Obligations et devoirs du locatare
- Pérénité des ressources
- Démarches administratives
- Aide à la gestion du budget

Infos mesures

Sur 9 mesures démarrées, aucune mesure n'a été terminée en 2025

COUP D'ŒIL

IML - PUBLIC

Infos ménages

9 ménages (+7)
soit **29** personnes
14 adultes (**7** F - **7** H)
15 enfants

Moyenne d'âge : 42 ans
7 % de 18/25 ans
22 % de personnes seules
78 % de familles
dont **29 %** de familles monoparentales

9 ménages, soit 14 adultes :

Statut administratif :
En début de mesure
2 droits communs
10 réfugiés
2 régularisés

En début de mesure
1 avait un **CDD > 6 mois**
13 sans emploi

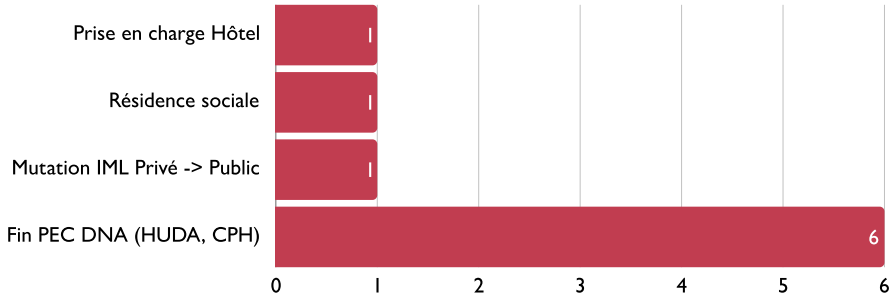
En début de mesure :
1 avait **un salaire**
11 avaient le **RSA**
1 avait l'**AAH**
1 sans emploi (conjoint)

L'endettement des 9 ménages en début de mesure :
6 sans dettes
2 autres dettes
1 avait un **dossier BDF**

Répartition des ménages par territoire :

ÉPERNAY			CHÂLONS-EN-C.			SÉZANNE			VITRY-LE-FRANÇOIS		
Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.
3	6	3	3	12	6	1	4	2	2	7	4

Hébergement antérieur :



Aucune sortie en 2025

IML - UKRAINE



Il s'agit de faciliter l'accès et le maintien dans un logement autonome de personnes "déplacées d'UKraine" grâce à une sécurisation de la relation locative entre le propriétaire bailleur et l'occupant.

Le dispostif permet de mobiliser le parc privé et public et de développer des solutions supplémentaires en attendant l'accès au logement social ou en attendant de savoir si la famille doit repartir dans son pays.

La fin du dispositif au 31 décembre 2025 a accéléré les sorties vers le logement pérenne ; soit par le glissement du bail (le ménage devient locataire en titre) soit par un accès au logement classique.

Répartition des 9 derniers logements par territoire :

ÉPERNAY			VITRY-LE-FRANÇOIS		
Mén.	Pers.	Enf.	Mén.	Pers.	Enf.
6	15	4	3	11	15

IML - UKRAINE

COUP D'ŒIL

Infos ménages

44 ménages
Soit **137 personnes**
62 adultes (**41** F - **21** H)
13 adultes de passage (famille)
62 enfants

Moyenne d'âge : 45 ans
0 % de 18/25 ans
16 % de personnes seules
84 % de familles
dont **51 %** de familles monoparentales

Sur 35 mesures terminées,
49 adultes sortis (+53 enf.) :
+ 9 personnes prises en charge

Statut administratif :

En début de mesure
48 protection EU temporaire
1 droit commun (conjoint)

En fin de mesure
25 protection EU temporaire
22 demandeurs d'Asile
1 réfugié
1 droit commun

En début de mesure
1 entrepreneur
1 formation
1 CDD > 6 mois
2 CDD < 6 mois
3 retraités
41 sans emploi

En fin de messure
9 CDI
5 CDD < 6 mois
2 apprentis
4 formation
3 entrepreneurs
1 intérim
4 retraités
21 sans emploi

À l'ENTRÉE
4 avaient **un salaire**
43 avaient l'**ADA**
1 avait le **RSA**
1 avait l'**ARE**

À la SORTIE
20 avaient **un salaire**
23 avaient l'**ADA**
2 avaient le **RSA**
2 avaient **l'ARE**
2 sans emploi (conjoints)

Répartition des 44 ménages par territoire :

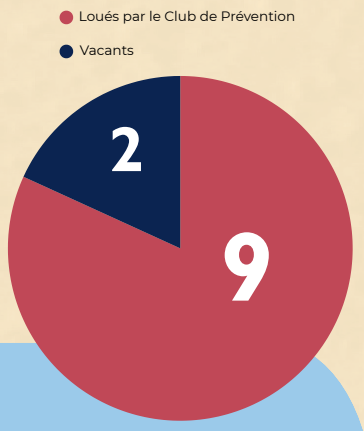
ÉPERNAY			AGGLO. ÉPERNAY			DORMANS			CHÂLONS-EN-C.		
Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.	Mén.	Pers.	Dont Enf.
14	40	17	4	10	2	2	6	3	4	10	5

Répartition par bailleurs des 27 glissements de baux :

35 ménages sortis dont 27 glissements de baux.

	ÉPERNAY	SÉZANNE	DORMANS	VLF	RILLY LA M.	ST. MÉNEHOULD	CHÂLONS-EN-C.
PLURIAL	6	0	2	0	1	0	0
NOV HABITAT	0	0	0	0	0	3	4
FOYER RÉMOIS	0	0	0	5	0	0	0
PRIVÉ	5	1	0	0	0	0	0

Occupation des logements au 31 décembre 2025 :



Solutions de logement à la sortie,
sur **35** ménages sortis :

34 ACCÈS AU LOGEMENT

27 glissements de baux
5 accès dans un autre logement
2 retours en Ukraine

1 départ chez des tiers

APRIL ÉPERNAY

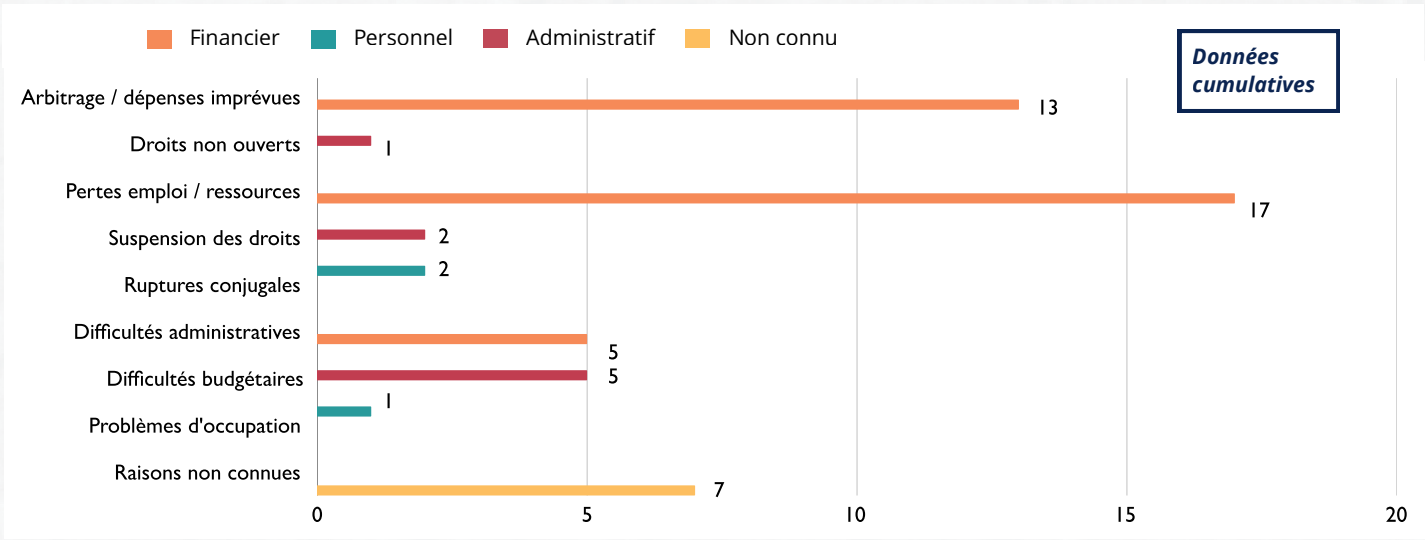


Le dispositif APRIL, dispositif de lutte contre les expulsions locatives déjà bien implanté sur le territoire sparnacien, se distingue par une méthodologie spécifique basée sur le principe de l'« Aller-vers ».

Cette approche proactive vise à établir un **contact direct avec les locataires en difficulté, souvent lors de visites à domicile**, en adaptant les horaires pour mieux correspondre à leur réalité (soirées, week-ends). APRIL accompagne les ménages à tous les stades de la procédure, du précontentieux au contentieux. **Sa mission : stabiliser les situations locatives en favorisant la reprise des paiements de loyer, l'ouverture des droits, et, la sécurisation des parcours grâce à un accompagnement personnalisé. Le dispositif repose sur un partenariat actif avec les bailleurs sociaux, les services sociaux locaux** (CSD, CCAS, etc.) et d'autres acteurs comme la CAF, la CPAM ou France Travail.

APRIL s'adresse à des locataires souvent isolés des dispositifs traditionnels d'accompagnement. Ces ménages peuvent être en situation d'impayés, faire face à des troubles du voisinage ou à des problèmes d'hygiène dans leur logement. L'équipe d'APRIL poursuit son objectif d'autonomisation des familles et de retour vers des dispositifs de droit commun.

Éléments principaux de précontentieux et contentieux :



COUP D'ŒIL

APRIL ÉPERNAY

Infos ménages

74 ménages (-12)
90 adultes (**42** F - **48** H)
66 enfants
36 nouvelles orientations
Moyenne d'âge : 43 ans
3 % de 18/25 ans
19 % de 46/55 ans

47 % de personnes seules
53 % de familles dont
59 % de familles monoparentales

Sur 48 ménages sortis :

En début de mesure pour les 48 ménages :

Données cumulatives

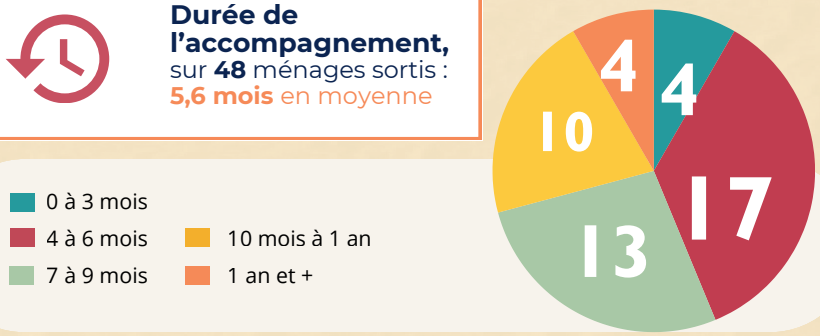
16 avaient un **salaire**
3 avaient le **RSA**
1 avait une **Indemn. J.**
13 avaient l'**ARE/ASS**
2 avaient l'**AAH**
5 avaient une **Pension Alim./ASF**
9 avaient la **Prime d'activité**
9 avaient des **PF**
4 autres ressources
4 sans ressources

En fin de mesure pour les 48 ménages :

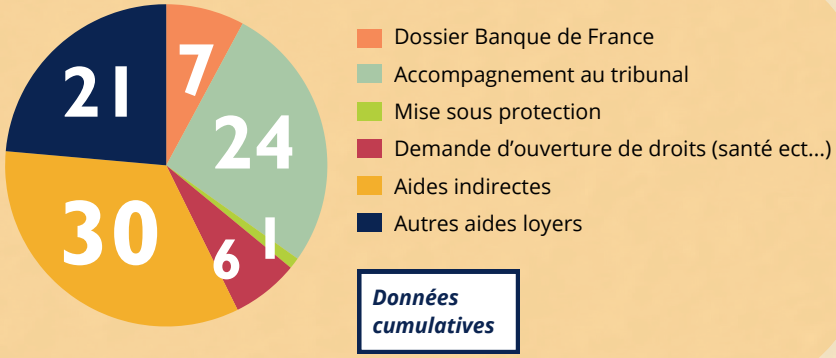
Données cumulatives

22 avaient un **salaire**
4 avaient le **RSA**
1 avait une **Indemn. J.**
11 avaient l'**ARE**
2 avaient l'**AAH**
4 avaient une **Pension Alim./ASF**
11 avaient la **Prime d'activité (cumul)**
8 avaient des **PF**
1 autres ressources
1 sans ressources

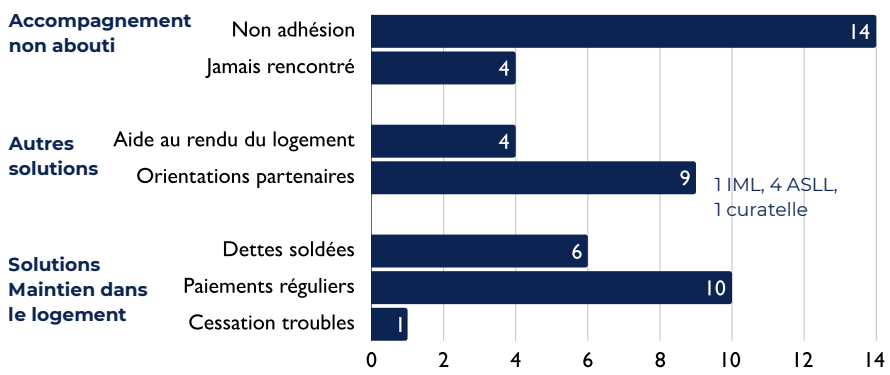
Durée de l'accompagnement, sur **48** ménages sortis : **5,6 mois** en moyenne



Domaines de l'accompagnement :

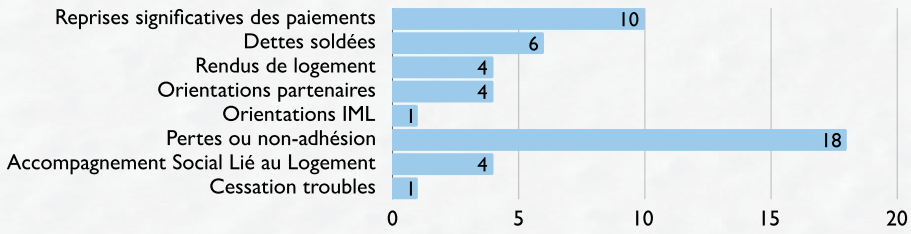


Situation locative face au logement, sur 48 ménages sortis :



30 ménages sur **48** ont vu leur situation s'améliorer, ce qui représente **63 % de sorties positives.**

Sorties positives, sur 48 ménages sortis :



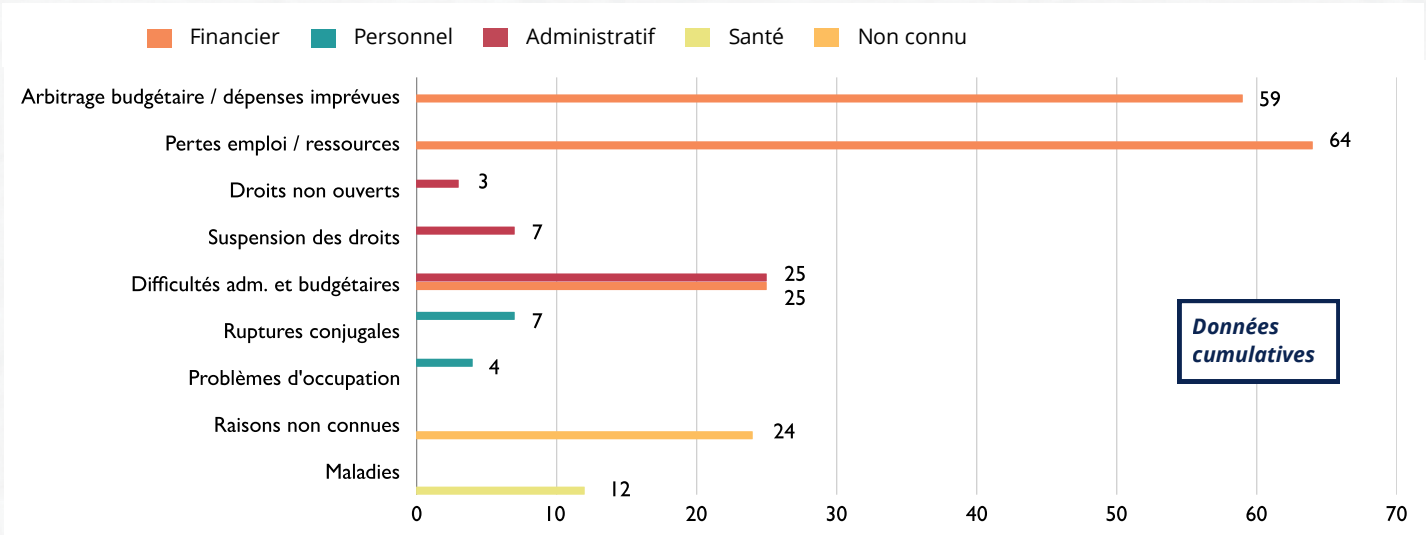
APRIL REIMS



Le dispositif APRIL, dispositif de lutte contre les expulsions locatives déjà bien implanté sur le territoire sparnacien, se distingue par une méthodologie spécifique basée sur le principe de l'« Aller-vers ».

Cette approche proactive vise à établir un **contact direct avec les locataires en difficulté, souvent lors de visites à domicile**, en adaptant les horaires pour mieux correspondre à leur réalité (soirées, week-ends). APRIL accompagne les ménages à tous les stades de la procédure, du précontentieux au contentieux. **Sa mission : établir un contact, créer la rencontre, stabiliser les situations locatives en favorisant la reprise des paiements de loyer, l'ouverture des droits, et, la sécurisation des parcours grâce à un accompagnement personnalisé. Le dispositif repose sur un partenariat actif avec les bailleurs sociaux, les services sociaux locaux** (CSD, CCAS, etc.) et d'autres acteurs comme la CAF, la CPAM ou France Travail.
APRIL s'adresse à des locataires isolés des dispositifs traditionnels d'accompagnement.
Ces ménages peuvent être en situation d'impayés, de troubles du voisinage ou à des problèmes d'hygiène dans leur logement. L'équipe d'APRIL poursuit son objectif d'autonomisation des familles et de retour vers des dispositifs de droit commun. L'implantation à Châlons-en-Champagne en décembre 2024 marque une **nouvelle étape dans la lutte contre les expulsions locatives.**

Éléments principaux de précontentieux et contentieux :



COUP D'ŒIL

APRIL REIMS

Infos ménages

304 ménages (-44)
360 adultes (**175** F - **185** H)
3 colocations dont
1 avec enfants (1 %)

8 % de 18/25 ans
29 % de -35 ans
7 % de 66 ans et +
56 % de personnes seules
44 % de familles dont
57 % de familles monoparentales

Sur 217 ménages sortis :

Reprise des paiements
En fin de mesure,
Sur 3 mois, sur les 217 ménages sortis :

Reprise significative des paiements : **108**

Non stabilisé avec accompagnements : **19**

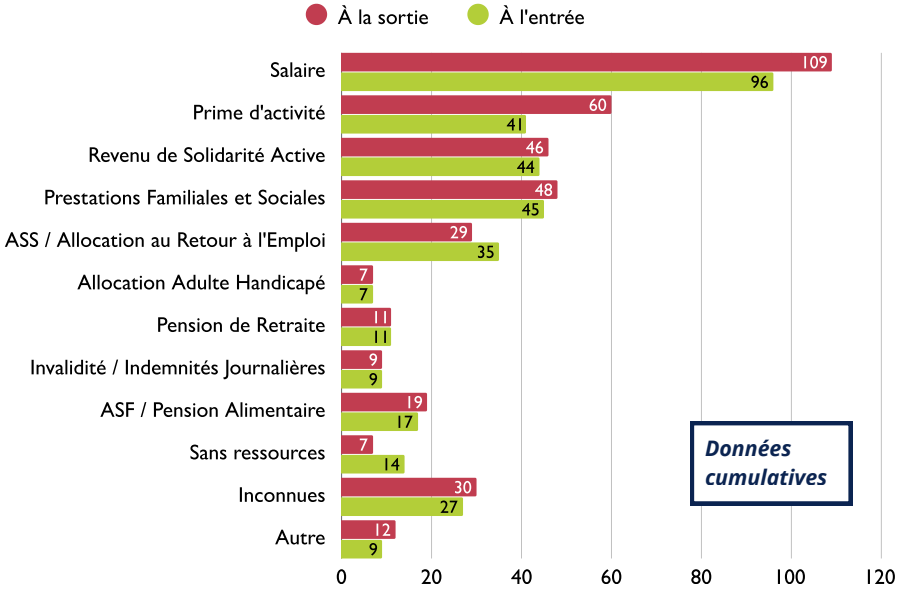
Non stabilisé : **48**

Dette soldée : **42**

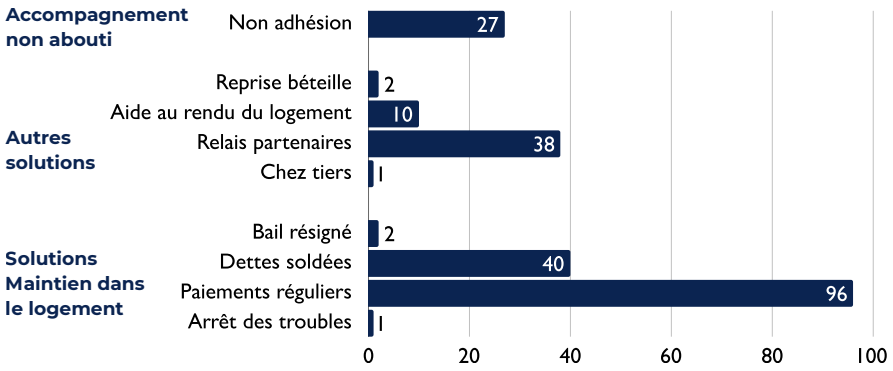
Durée de l'accompagnement,
sur **277** ménages sortis :
6 mois en moyenne



Ressources en début et en fin de mesure :



Situation locative face au logement,
sur **217** ménages sortis :



Sur **217** sorties, 190 ont vu leur situation s'améliorer, ce qui représente **88 % de sorties positives.**

APRIL CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

APRIL CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

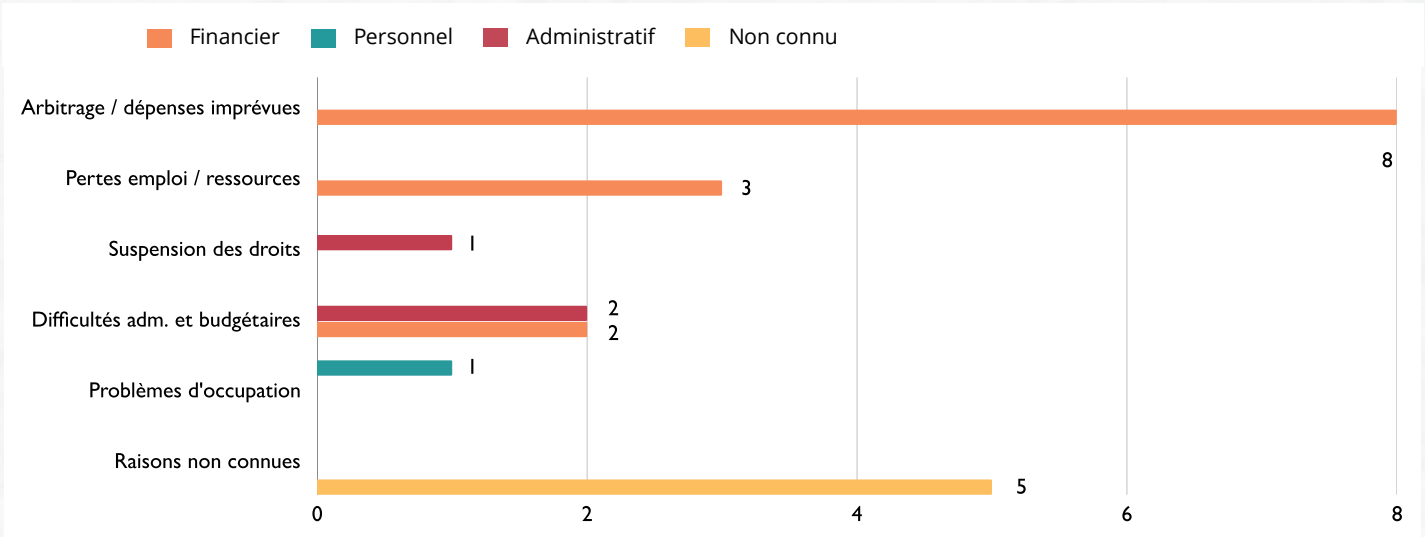


Le dispositif APRIL, dispositif de lutte contre les expulsions locatives déjà bien implanté sur le territoire sparnacien, se distingue par une méthodologie spécifique basée sur le principe de l'« Aller-vers ».

Cette approche proactive vise à établir un **contact direct avec les locataires en difficulté, souvent lors de visites à domicile**, en adaptant les horaires pour mieux correspondre à leur réalité (soirées, week-ends). APRIL accompagne les ménages à tous les stades de la procédure, du précontentieux au contentieux. **Sa mission : établir un contact, créer la rencontre, stabiliser les situations locatives en favorisant la reprise des paiements de loyer, l'ouverture des droits, et, la sécurisation des parcours grâce à un accompagnement personnalisé. Le dispositif repose sur un partenariat actif avec les bailleurs sociaux, les services sociaux locaux** (CSD, CCAS, etc.) et d'autres acteurs comme la CAF, la CPAM ou France Travail.

APRIL s'adresse à des locataires isolés des dispositifs traditionnels d'accompagnement. Ces ménages peuvent être en situation d'impayés, de troubles du voisinage ou à des problèmes d'hygiène dans leur logement. L'équipe d'APRIL poursuit son objectif d'autonomisation des familles et de retour vers des dispositifs de droit commun. L'implantation à Châlons-en-Champagne en décembre 2024 marque une **nouvelle étape dans la lutte contre les expulsions locatives.**

Éléments principaux de précontentieux et contentieux :



APRIL CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

COUP D'ŒIL

Infos ménages

39 ménages
48 adultes
Moyenne d'âge : 36 ans

44 % de personnes seules
56 % de familles dont
59 % de familles monoparentales

Sur 20 ménages sortis :

En début de mesure pour les 20 ménages :

Données cumulatives

6 avaient un **salaire**
3 avaient le **RSA**
4 avaient l'**ARE/ASS**
1 avait l'**AAH**
1 avait une **Pension de retraite**
2 avaient la **Prime d'activité**
1 avait des **PF**
6 inconnues
1 sans ressources

En fin de mesure pour les 20 ménages :

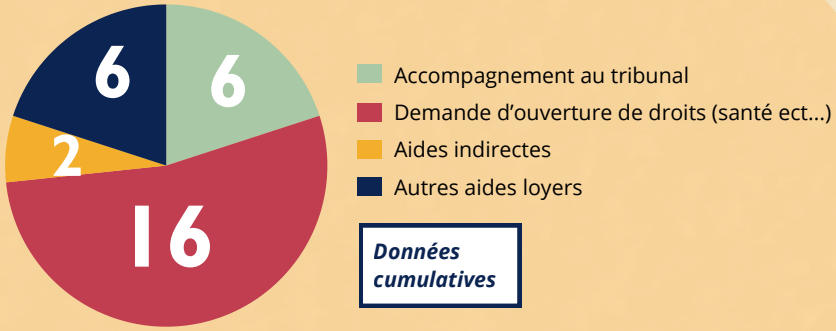
Données cumulatives

4 avaient un **salaire**
4 avaient le **RSA**
3 avaient l'**ARE/ASS**
1 avait l'**AAH**
1 avait une **Pension de retraite**
2 avaient la **Prime d'activité (cumul)**
1 avait des **PF**
8 inconnues

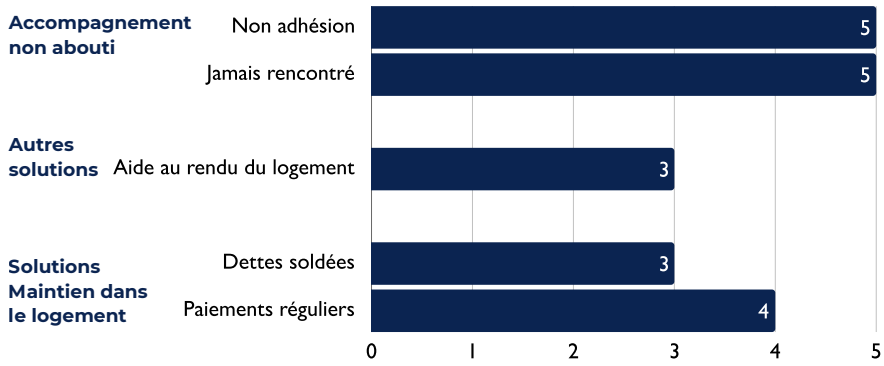
Durée de l'accompagnement,
sur **20** ménages sortis :

5 mois en moyenne

Domaines de l'accompagnement :

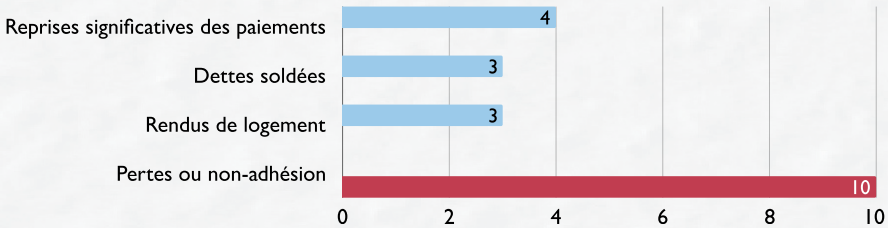


Situation locative face au logement,
sur **20** ménages sortis :



10 ménages sur **20** ont vu leur situation s'améliorer, ce qui représente **50 % de sorties positives.**

Sorties positives,
sur **20** ménages sortis :



LES RÉINSTALLÉS



De quoi parle-t-on ?

La réinstallation consiste à accueillir en France des réfugiés particulièrement vulnérables auxquels le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (HCR) a placé sa protection, dans des pays dit de premier asile où ils ne peuvent trouver une protection durable et effective.

Les personnes bénéficiant du programme de réinstallation obtiennent leur protection internationale depuis un camp de réfugiés situés au Proche Orient ou en Afrique. Dès la protection obtenue, ces personnes sont acheminées par l'OIM (Organisation Mondiale de l'Immigration) vers leur pays d'accueil. Ainsi, l'accompagnement démarre dès l'arrivée sur le territoire français.

Le dispostif, qui a débuté le 28 mars 2023, est sous la responsabilité de la DGEF et il est géré par la DDETSPP de la Marne en lien avec les services de la région Grand-Est. En 2025, notre objectif était d'accueillir 15 personnes, nous en avons accueilli et accompagné 17.

Durée moyenne de vie en camp avant l'arrivée : 12 ans
Délai moyen d'ouverture des droits :
CSS : 3 mois | RSA et APL : 5 mois ½
Durée de l'accompagnement : 12 mois

Difficultés structurelles rencontrées :

- Lenteurs administratives pour l'ouverture des droits aux ressources

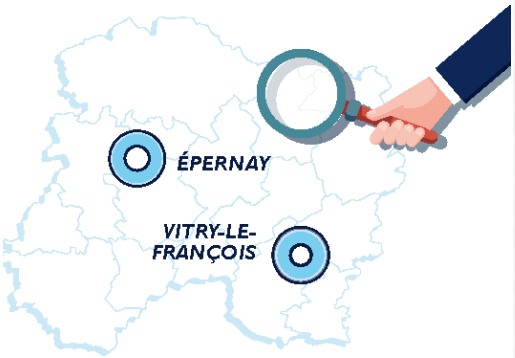
Axes d'accompagnement :

- Le 1er rendez-vous a lieu lors de l'arrivée de la famille,
- Les ouvertures de droits et démarches administratives (logement, emploi, orientation vers d'autres dispositifs d'accompagnement etc...) dès l'arrivée en France,
- La parentalité et la scolarité,
- Le domaine professionnel et la formation,
- La santé
- Le logement,
- Le budget et l'administratif.

Lieu d'intervention :

Département de la Marne

À leur arrivée, les familles sont accueillies dans un hébergement « SAS » de préférence à Épernay, facilitant un travail de proximité des travailleurs sociaux, en attendant l'ouverture des droits et l'accès au logement sur le département.



COUP D'ŒIL

LES RÉINSTALLÉS

Infos ménages

9 ménages (+4)
Soit **23** personnes
15 adultes (**11** F - **4** H)
8 enfants (dont 5 majeurs)
6 ménages orientés en 2025

Moyenne d'âge : 31 ans
55 % de familles (dont 1 fratrie de 4 comprise) dont
80 % de familles monoparentales
45 % de personnes seules

3 ménages sortis en 2025, soit 6 personnes (3 adultes et 3 enfants dont 1 majeur

Statut administratif
(sur **4** adultes sortis) :
À l'ENTRÉE et à la SORTIE :
2 réfugiés
2 protections subsidiaires
(dont 1 enfant majeur)

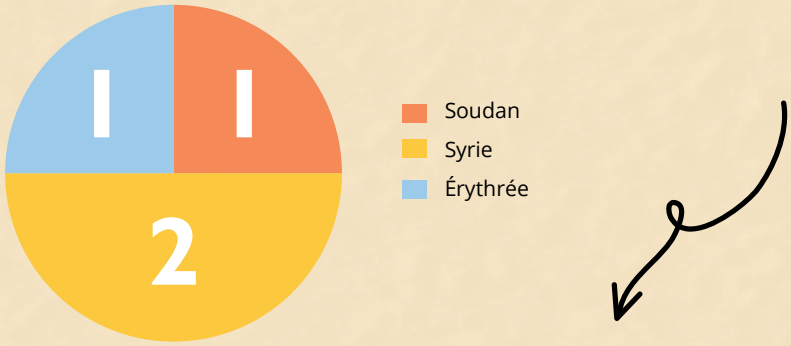
À l'ENTRÉE :
Aucun ne travaillait du fait de la barrière de la langue
→ Orientation vers les ASL pour lever le frein de la barrière de la langue.

À la SORTIE :
1 CEJ
3 sans emploi

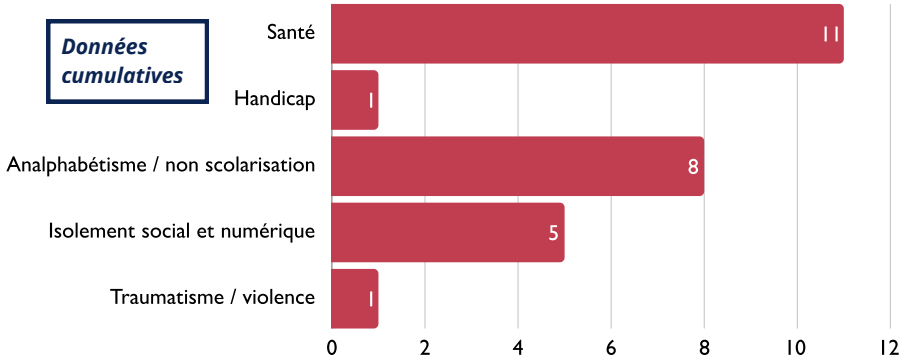
Sur 4 adultes :
À l'ENTRÉE :
Aide à la subsistance en attendant une ouverture de droits

À la SORTIE :
1 RSA + APL + PF
1 RSA + APL
1 CEJ
1 sans ressources

Origine géographique
des **4** ménages arrivés en 2025 :



Type de vulnérabilité identifée à l'arrivée,
sur les **23** personnes au départ :



Temporalité d'accès au logement après plusieurs années de vie en camp,
en moyenne :

L'arrivée en France après avoir vécu plusieurs années en camp rudimentaire a un impact sur la durée d'accompagnement.

Le + rapide :
1 mois 1/2

Le - rapide :
6 mois 1/2

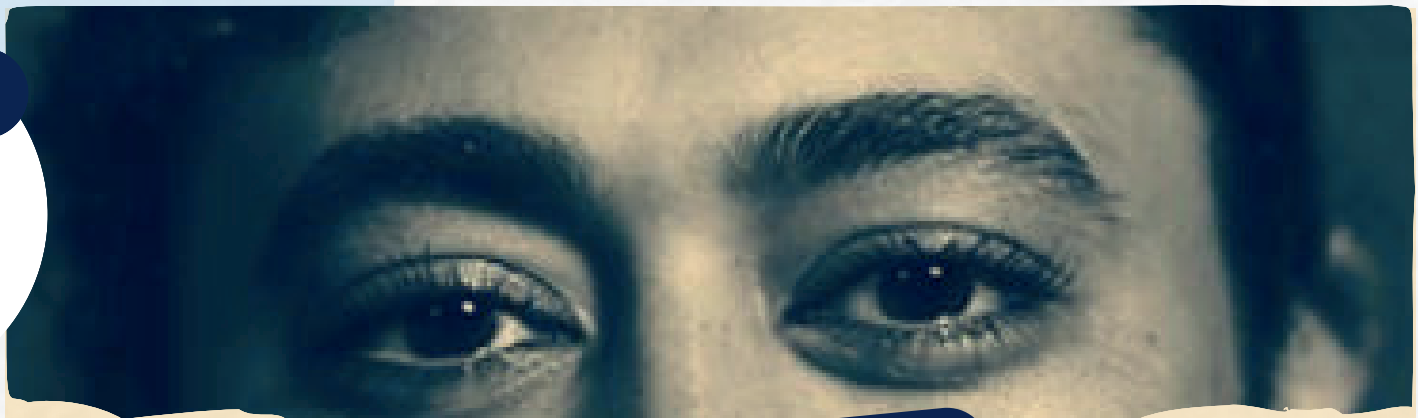
Solutions de logement,
sur **3** ménages sortis :

2 ACCÈS AU LOGEMENT

1 Accès au logement public
1 Accès résidence sociale + AGIR

1 Accès hébergement autre strucutre à Reims

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET INDIVIDUALISÉ DES RÉFUGIÉS



De quoi parle-t-on ?

Le programme AGIR est un dispositif d'Accompagnement Global et Individualisé vers l'emploi et le logement pour les Réfugiés. Il est à destination des Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI) depuis moins de 2 ans et signataires du contrat d'intégration républicaine (CIR).

Initié à l'automne 2022, le parcours se fait par l'intermédiaire d'un guichet unique porté par la Croix-Rouge Française dont l'association est sous-traitant. L'orientation des personnes se fait par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). **L'accompagnement dure 24 mois pour un accès aux droits** (droit au séjour, prestations sociales et familiales, accès à la santé physique et mentale, soutien à la parentalité, ouverture d'un compte bancaire, échange de permis de conduire...) **mais aussi pour l'accès à un logement adapté à la situation de la personne réfugiée ainsi qu'à un emploi et/ou une formation.**

Le suivi a lieu tous les 2 mois avec le travailleur social qui s'assure et sécurise l'accès aux droits des personnes et garanti leur accès et leur maintien dans le logement tout en favorisant la sortie positive des centres d'hébergement. **Le Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP), quant à lui, est le référent sur l'accompagnement professionnel pour amener la personne vers l'emploi ou la formation mais aussi vers le Service Public de l'Emploi (SPE)** en s'assurant de l'inscription des personnes auprès de France Travail.

Objectifs de l'accompagnement :

- **Démarches d'accès pour l'ouverture de droits**
- **Guichet unique** de réunification pour l'accompagnement vers le logement et vers l'emploi
- **31 demandes** de logement **déposées**
- **Accompagnement à la scolarité**, garderie
- **Orientation vers et dans l'emploi** en s'assurant de l'inscription à France Travail

COUP D'ŒIL

Infos public

72 personnes (+29)
(**25** F - **47** H)
Moyenne d'âge : 33 ans
22 % de 18/25 ans
Plus jeune : **19 ans**
Plus âgé : **63 ans**
47 % de familles dont
24 couples avec enfant(s)
8 femmes seules avec enfant(s)
53 % de personnes seules

Niveau de français :
À l'ENTRÉE
23 de **niveau A1**
11 de **niveau A2**
5 de **niveau B1 / B2**
11 francophones
22 ne parlent pas le français

Statut administratif :
À l'ENTRÉE
53 réfugiés
15 protections subsidiaires
4 parents d'enfants réfugiés

27 personnes sorties en 2025, sur 72 personnes :

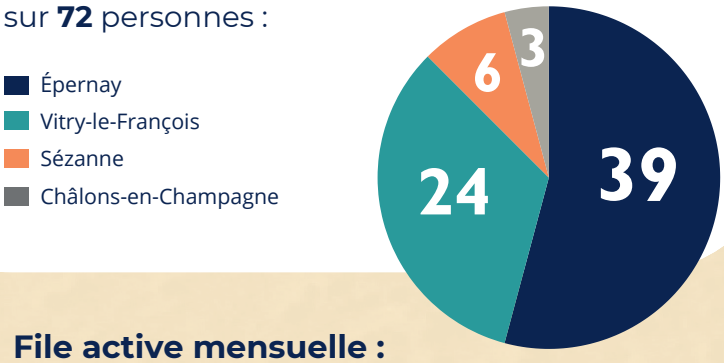
À l'ENTRÉE :
1 en **CDDI**
1 en **CDI**
1 en **CDD < 6 mois**
0 en **intérim**
1 en **CEJ**
23 sans emploi

À la SORTIE :
2 en **CDDI**
1 en **CDD < 6 mois**
5 en **CDI**
3 en **formation**
1 en **CEJ**
15 sans emploi

À l'ENTRÉE :
3 avaient un **salaire**
1 avait le **CEJ**
11 droit RSA en cours
10 avaient le **RSA**
2 sans ressources

À la SORTIE :
8 avaient un **salaire**
3 avaient une **rému. format.**
1 avait l'**AAH**
13 avaient le **RSA**
1 avait la **rému. CEJ**
1 sans ressources

Répartition des orientations par territoire, sur **72** personnes :



File active mensuelle :

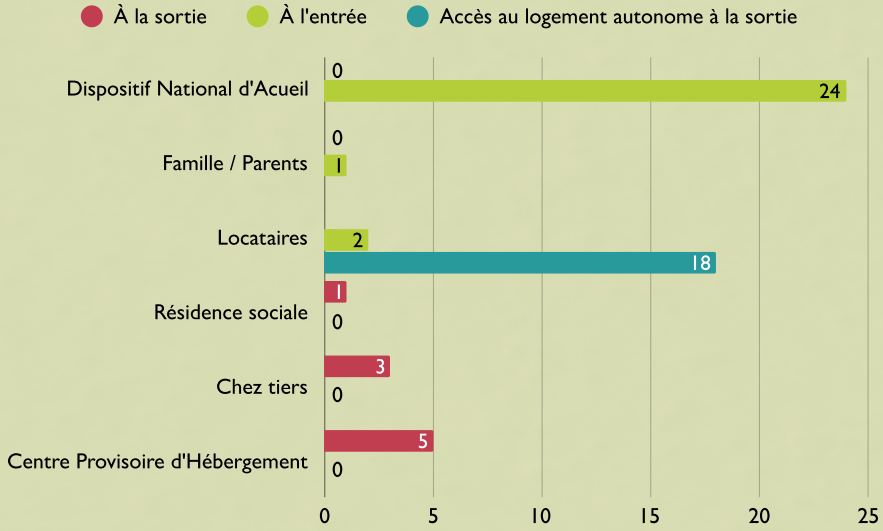
JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
32	38	43	49	51	57

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
51	53	53	51	49	49

Situation face au logement, sur **27** personnes sorties :

19 ACCÈS AU LOGEMENT

32 accès au logement sur le total des personnes accompagnées



Situation à la sortie, sur **27** personnes sorties :

15 Sorties positives vers l'emploi
19 Accès au logement
11 Sorties simples
1 Exclusion

ACTION LOGEMENT

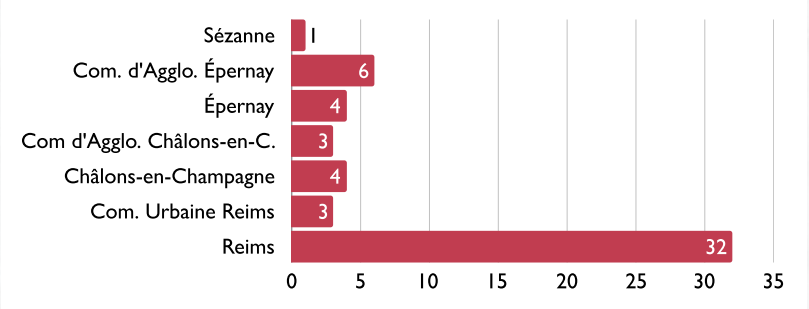


Le dispositif d'Action Logement a pour objectif l'accompagnement social du public, salarié, orienté par l'organisme Action Logement. Ce public connait un évènement imprévisible ayant une incidence sur ses ressources et notamment sur son logement.

Dans le cadre de notre convention avec Action Logement, les conseillers du CIL-PASS Assistance peuvent nous mandater pour 3 missions : **une mission de diagnostic complémentaire, une mission d'accompagnement social lié au logement et une mission de bail glissant.**

ActionLogement

Territoires d'intervention :



Durée de l'accompagnement :

Jusqu'à **18 mois**

COUP D'ŒIL

ACTION LOGEMENT

Infos ménages

53 ménages (-10)
Soit **139** personnes
73 adultes (**36** F - **37** H)
66 enfants
Moyenne d'âge : 43 ans
4 % de 18/25 ans
36 % de 46/55 ans

30 % de personnes seules
70 % de familles dont
46 % de familles monoparentales

Sur 35 ménages sortis,
soit 46 adultes (+42 enf.) :

Statut administratif :
À l'ENTRÉE et à la SORTIE
36 droits communs
10 régularisés

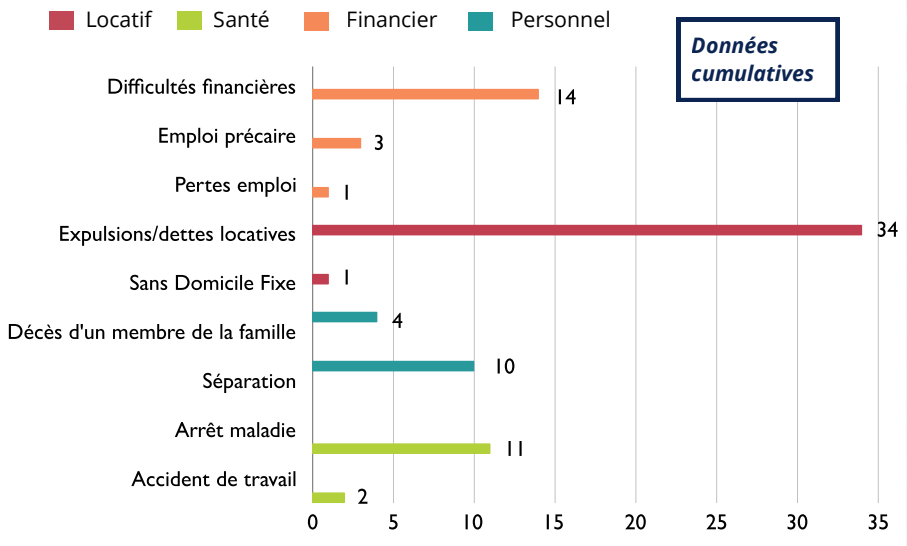
À l'ENTRÉE :
35 en **CDI**
1 en **CDD**
3 en **intérim**
7 sans emploi

À la SORTIE :
32 en **CDI**
3 en **CDD**
3 en **intérim**
8 sans emploi

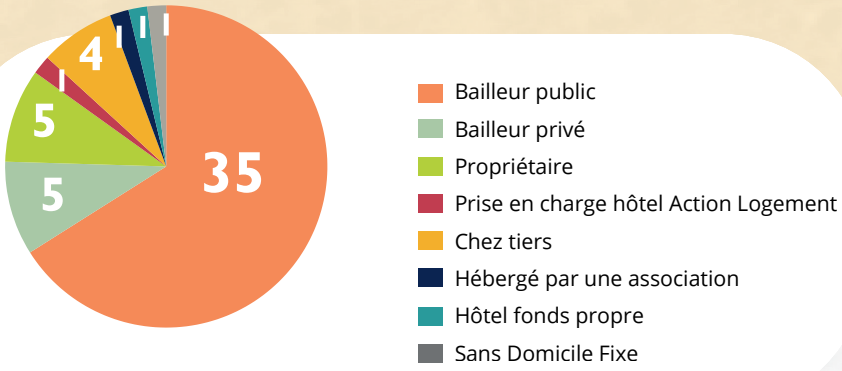
À l'ENTRÉE :
34 avaient un **salaire**
2 avaient l'**ARE**
5 avaient une **Indemn. J.**
5 sans ressources

À la SORTIE :
35 avaient un **salaire**
2 avaient l'**ARE**
2 avaient une Indemn. J.
2 avaient la **pension d'invalidité**
5 sans ressources

Motif de la demande,
sur **53** ménages :



Situation logement,
des **53** ménages :



L'endettement,
sur **35** ménages sortis :

En début de mesure :
37 avaient des **dettes** dont **34 locatives**
En fin de mesure :
29 avaient des **dettes** dont **25 locatives**

Fin des mesures et/ou renouvellements demandés :

SUR LES 53 MESURES, 35 SONT ARRIVÉES À LEUR TERME EN 2025

13 de ces mesures ont été renouvelées par le conseiller Action Logement

LOJ'TOIT JEUNES - Épernay



De quoi parle-t-on ?

Action démarrée le 1er octobre 2018, « Loj'Toit » est une plateforme d'information et d'orientation pour les jeunes de 15 à 29 ans en mobilité professionnelle rencontrant une ou des problématiques liées à l'accès ou au maintien dans le logement.

L'objectif est de trouver des solutions de logement adaptées à chaque situation, de mener un accompagnement personnalisé vers le logement et de sécuriser les parcours locatifs par des orientations auprès de partenaires compétents.

LOJ'Toît Jeunes

Partenaires du projet :

Les Missions Locales, le SIAO, les travailleurs sociaux du conseil départemental, les bailleurs sociaux publics et privés, le SPIP, le FJT et le Centre Médico-Social.

LOJ'TOIT JEUNES - Épernay

COUP D'ŒIL

Infos jeunes

52 jeunes (+5)
17 femmes - **35** hommes
37 sortis
Moyenne d'âge : 22 ans
87 % de 18/25 ans
3 mineurs
79 % de personnes seules
21 % de familles

Lieu de résidence :
32 Épernay
5 autour d'Épernay
12 département de la Marne
3 hors département

Niveau scolaire :
30 de **niveau III** (CAP/BEP)
16 de **niveau IV** (Bac)
1 de **niveau V** (Bac +2)
4 de **niveau 6** (Licence)
1 de **niveau 2** (élémentaire)

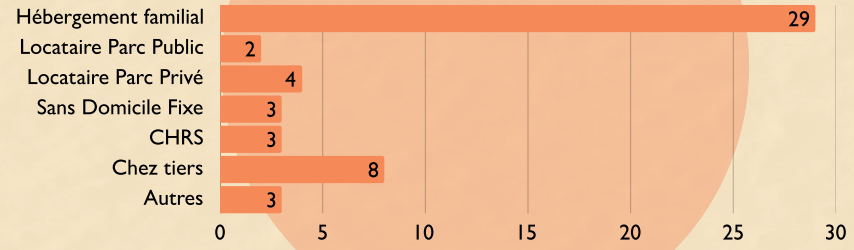
À l'ENTRÉE sur **52** jeunes :
13 avaient un **CDI**
12 avaient un **CDD**
6 étaient **apprentis**
2 étaient en **format. prof.**
4 étaient **étudiants**
1 avait un **CEJ**
10 demandeurs d'emploi
4 non connus

À l'ENTRÉE sur **52** jeunes :
33 avaient un **salaire**
1 avait un **CEJ**
3 avaient l'**ARE**
2 avaient la **rému. formation**
7 avaient le **RSA**
6 sans ressources

Accompagnements spécifiques :
1 PJJ
7 Sortants ASE
7 Étrangers
27 Absence de garantie
9 IML ASLL/BG + APLL
4 Handicaps

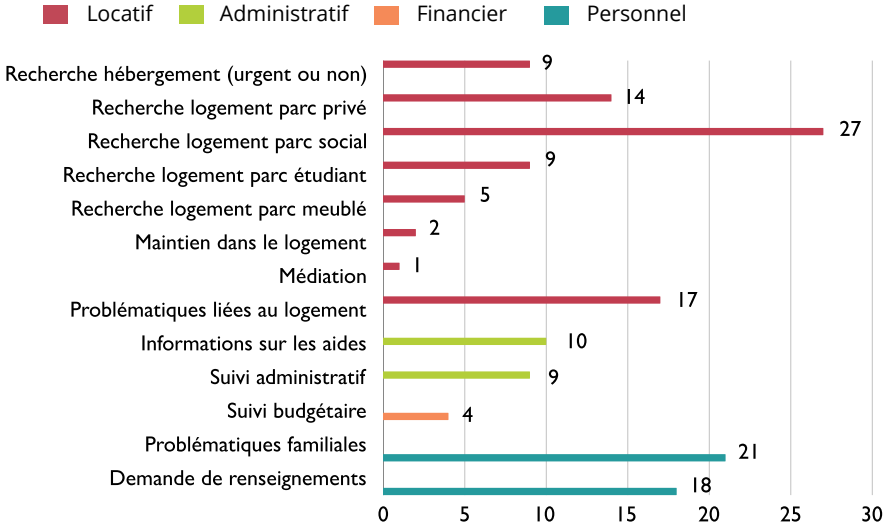
Données cumulatives

Situation locative des jeunes au jour de leur demande,
sur **52** jeunes :



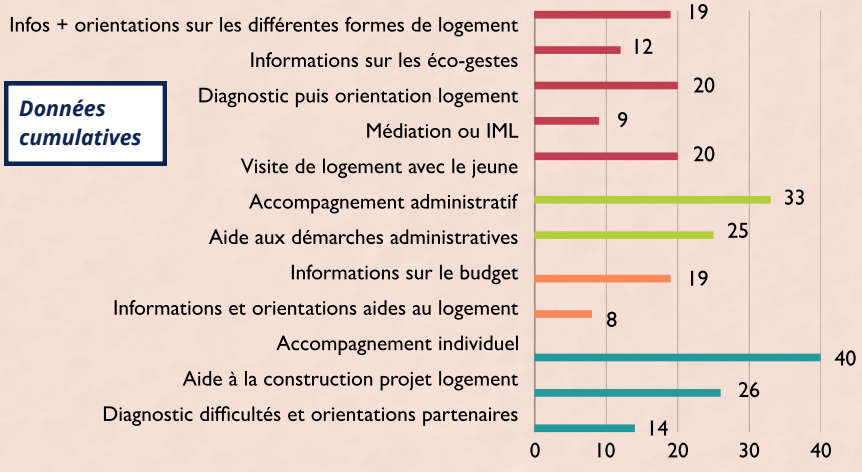
Motifs des demandes,
sur **52** jeunes initiaux :

Données cumulatives

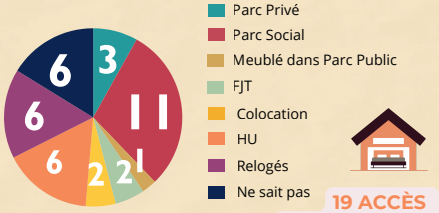


Accompagnement des jeunes :

Données cumulatives

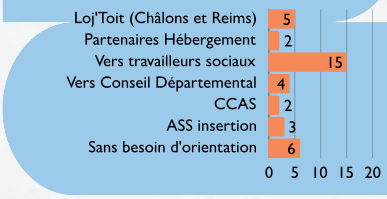


Relogement des jeunes,
sur **37** jeunes sortis :



19 ACCÈS AU LOGEMENT

Orientations à la sortie,
sur **37** jeunes sortis :



COLOCATION ACCOMPAGNÉE - Épernay

COLOCATION ACCOMPAGNÉE - Épernay



De quoi parle-t-on ?

Le dispositif Colocation Accompagnée est adressé aux jeunes de 16 à 25 ans ayant des ressources. Ils sont en formation, en activité salariale, en « Contrat d'Engagement Jeunes » (CEJ), en service civique ou en contrat jeunes majeurs. Ils sont inscrits ou peuvent s'inscrire à la Mission Locale. Le suivi est d'un an maximum.

Un appartement meublé et équipé est mis à disposition en sous-location.
Le bail est signé pour un an maximum.

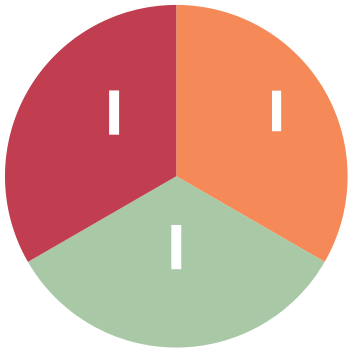
L'accompagnement éducatif exercé par le Club de Prévention est axé sur le logement et sur la solution de sortie vers un logement autonome ou un autre dispositif. Des rencontres se font régulièrement au domicile ou dans les locaux de l'association.

Infos mesures

3 mesures
contre 6 en 2024 **(-3)**

2 mesures terminées
en 2025 soit **2 adultes** sortis

Situation avant l'entrée,
sur les **3 mesures** :



L'orientation est faite exclusivement par le Club

Taux d'occupation : 95 %

COUP D'ŒIL

COLOCATION ACCOMPAGNÉE - Épernay

Infos ménages

3 ménages (-2)
soit **3** hommes
Moyenne d'âge : 23 ans
100 % de 18/25 ans
100 % de personnes seules

Sur 2 ménages sortis, soit 2 adultes sortis :

Statut administratif :

À l'ENTRÉE et À la SORTIE
1 réfugié
1 protection EU temporaire

À l'ENTRÉE et À la SORTIE :
1 en **CDD < 6 mois**
1 étudiant

À l'ENTRÉE et À la SORTIE :
1 avait **un salaire**
1 avait **l'ADA**

Durée moyenne d'accompagnement,
sur **2 ménages** sortis :

352 nuitées
soit environ
12 mois



Solutions de logement à la sortie,
pour **2** ménages sortis :

2 ACCÈS AU LOGEMENT

1 Accès au logement public
1 Accès en résidence étudiante autre territoire

INTERVENTION SOCIALE EN GENDARMERIE



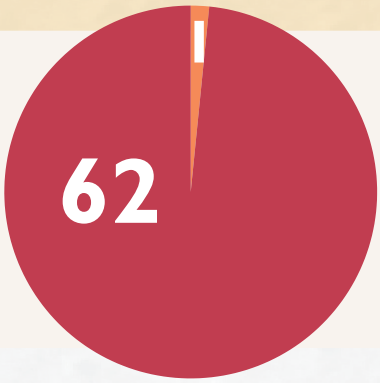
L'Intervention Sociale en Gendarmerie s'inscrit dans le cadre de la politique publique de prévention de la délinquance, de lutte contre la récidive, de prévention et lutte contre les violences intrafamiliales faites aux femmes, et l'aide aux victimes et aux personnes en difficultés.

Conformément à l'article L 121-1-1 du code de l'action sociale et des familles (CASF), il s'agit d'un dispositif d'action sociale qui se distingue de l'aide aux victimes pour laquelle il vient en complémentarité.

Cette action, portée par une assistante sociale du service Logement de l'association, a débuté le 09 février 2021. Elle se traduit par une permanence hebdomadaire de 3 heures dans chacune des 2 gendarmeries concernées, à savoir celle d'Avize et celle de Fère-Champenoise.

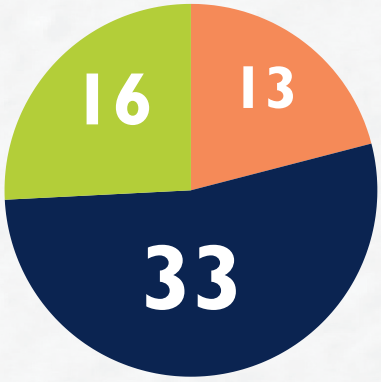
Origine de l'orientation

des **63** saisines :



- Services sociaux
- Gendarmerie

Situations connues des services sociaux :



- Oui
- Non
- Données non disponibles

COUP D'ŒIL

Infos public

63 personnes (=)
62 adultes (**34** F - **28** H)
1 mineur

Moyenne d'âge : NR
6 % de 18/25 ans
21 % de 26/60 ans
24 % de + 60 ans
2 % de mineurs

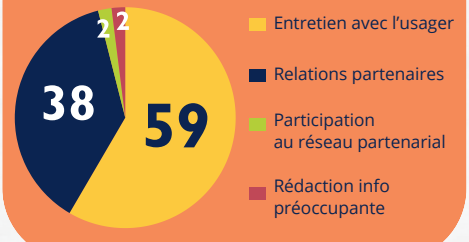
47 % non renseignés

78 ***PROCHES IMPACTÉS NON REÇUS***

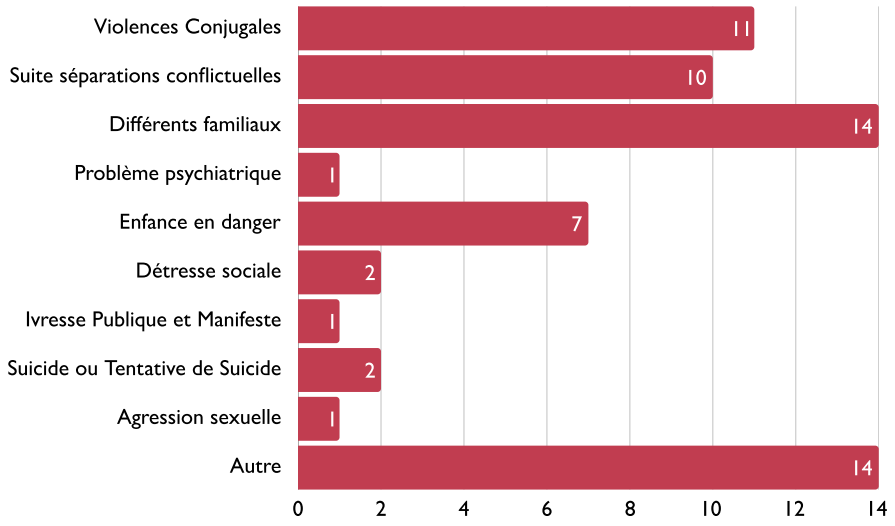
23 ***ENFANTS DES PROCHES IMPACTÉS***

60 ***PERSONNES ONT BÉNÉFICIÉ D'UN ENTRETIEN***

Actes professionnels posés :



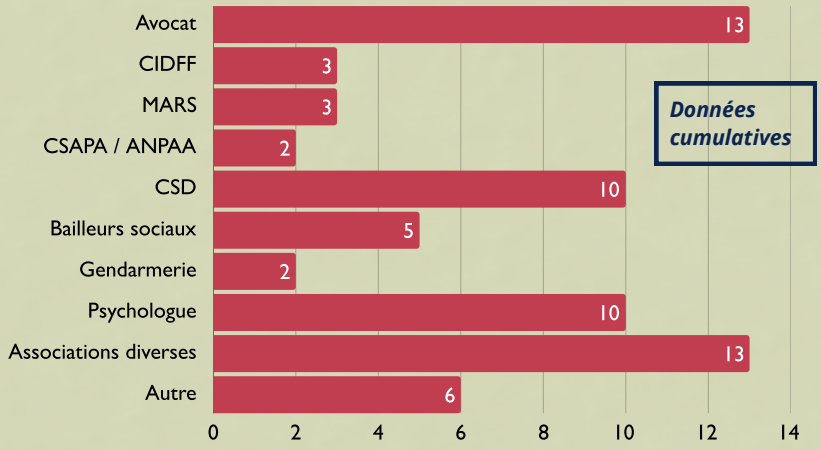
Type de vulnérabilité identifiée à l'arrivée, sur **63** situations :



Répartition des personnes rencontrées par territoire :

	AVIZE	FÈRE-CHAMPENOISE
Personnes rencontrées	32	31

Réorientations vers les partenaires :



GEST-ION LOCA TIVE ADA PTÉE

p. 79 à 88

Répartition des places en Résidence Sociale (RS) par territoire au 31 décembre 2025 p. 80

Pensions de Famille (PF) Épernay - Vitry-le-François p. 81-82

Résidence Accueil (RA) - Vitry-le-François p. 83-84

Résidence Sociale (RS) - Vitry-le-François p. 85-86

Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA) p 87-88

RÉPARTITION DES PLACES EN RÉSIDENCE SOCIALE

PAR TERRITOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2025

ÉPERNAY

PENSION DE FAMILLE ***« LA CITÉ »***

25 mesures d'accompagnement
25 places en appartements regroupés
20 appartements regroupés en structure

VITRY-LE-FRANÇOIS

RÉSIDENCE SOCIALE MIXTE ***« LA JOUETTE »***

PENSION DE FAMILLE	**10 mesures** d'accompagnement **10 places** en appartements regroupés **10 appartements** regroupés en structure
RÉSIDENCE SOCIALE	**21 mesures** d'accompagnement **24 places** en appartements regroupés **16 appartements** regroupés en structure
RÉSIDENCE ACCUEIL	**6 mesures** d'accompagnement **5 places** en appartements regroupés **5 appartements** regroupés en structure

62 mesures *d'accompagnement* ***76 résidents***
51 appartements *en résidence*

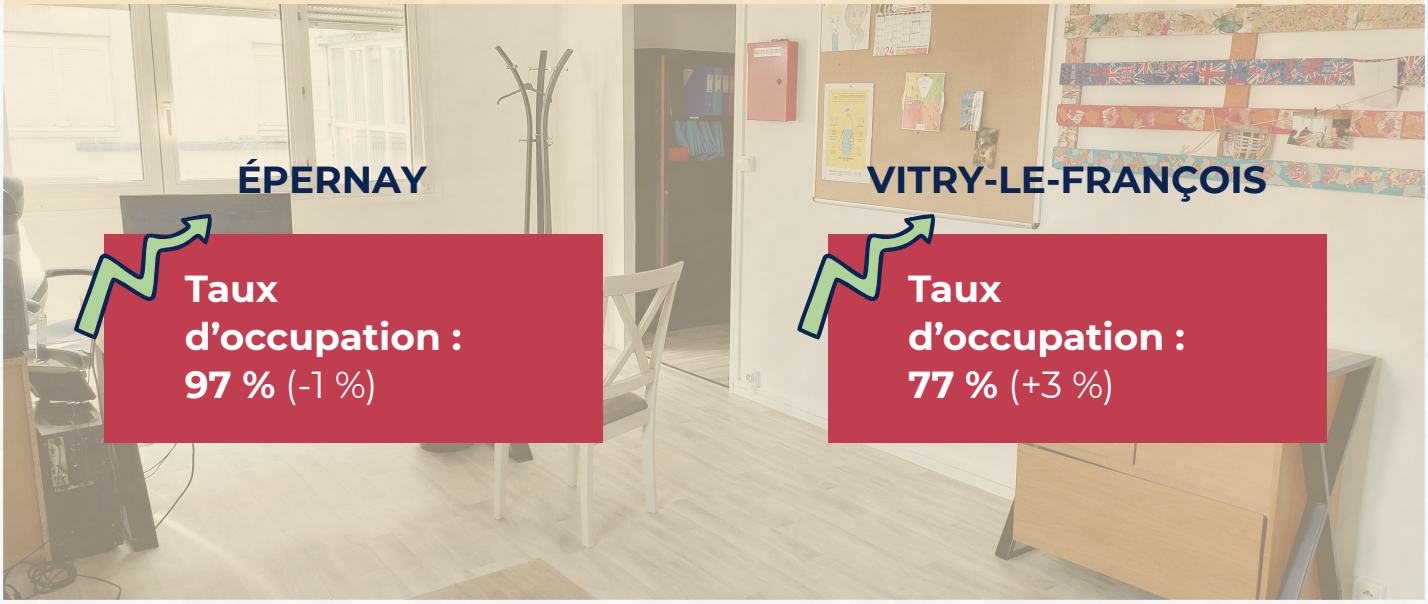
PENSIONS DE FAMILLE - Épernay / Vitry-le-F.



Les Pensions de Famille sont destinées à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion et dont la situation sociale et psychologique rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

Les pensions de famille s'adressent de manière privilégiée aux personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement.

Nous disposons de **25 places** pour 20 appartements **à Épernay** sur la résidence « La Cité » et de **10 places** pour 10 appartements dans la résidence « La Jouette » **à Vitry-le-François**.



ÉPERNAY

Taux d'occupation : 97 % (-1 %)

VITRY-LE-FRANÇOIS

Taux d'occupation : 77 % (+3 %)

PENSIONS DE FAMILLE - Épernay / Vitry-le-F.

COUP D'ŒIL

Infos ménages

34 ménages (-1)
soit **34** adultes (**7** F - **27** H)

Moyenne d'âge : 53 ans
0 % de **18/25 ans**
Plus jeune : **29 ans**
Plus âgé : **82 ans**

44 % de protections judic.

Sur 7 ménages sortis,
soit 7 adultes :

Mesures de Protections :

À l'ENTRÉE
et à la SORTIE
2 curatelles renforcées
1 tutelle
4 sans

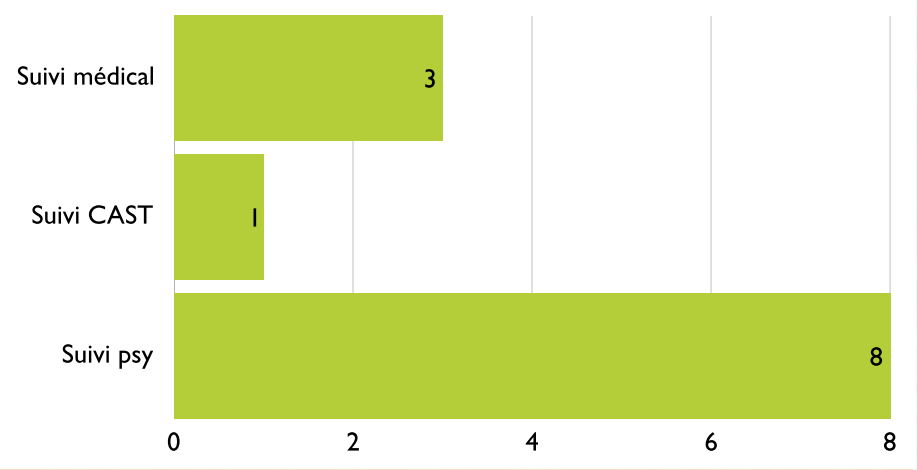
À l'ENTRÉE
et À la SORTIE
7 sans emploi

À l'ENTRÉE
3 avaient l'**AAH**
4 avaient le **RSA**

À la SORTIE
3 avaient **l'AAH**
3 avaient le **RSA**
1 avait la **retraite**

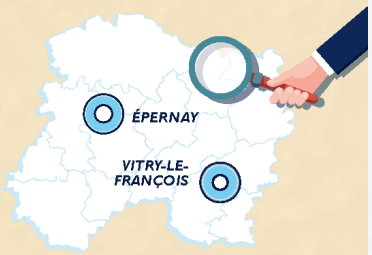
Au niveau de la santé :

Le public des pensions de famille est en partie vieillissant et l'aspect santé est prédominant. Cette année, un quart des résidents est suivi pour des troubles psychologiques ou psychiatriques.
85 % des personnes avaient un médecin traitant à leur entrée.



Répartition des ménages par territoire,
sur **34** ménages au départ :

ÉPERNAY		VITRY-LE-FRANÇOIS	
Mén.	Pers.	Mén.	Pers.
24	24	10	10



Sur les 34 ménages de départ,
15 avaient une **mesure de protection**
soit **44 %**.

Solutions de logement,
sur **7** ménages sortis :

3 ACCÈS AU LOGEMENT

1 Accès au logement
1 Résidence accueil
1 Retour en famille

3 Chez tiers
1 Décès

RÉSIDENCE ACCUEIL - Vitry-le-François



De quoi parle-t-on ?

La Résidence Accueil s'adresse aux personnes ayant de faibles ressources, fragilisées par des troubles psychiatriques liés à une pathologie mentale et ne pouvant accéder à un logement autonome ou s'y maintenir durablement.

L'idée est de proposer une solution de logement durable, dans un cadre chaleureux, chaque résident ayant la possibilité d'entretenir des relations de vie quotidienne avec les autres résidents et intervenants. Elle garantit ainsi un accompagnement sanitaire et social en partenariat avec le secteur psychiatrique.

La résidence accueil combine l'avantage d'un logement privatif et d'un espace collectif. Les résidents bénéficient d'un soutien social et de soins infirmiers avec le Centre Médico Psychologique. Une équipe de travailleurs sociaux intervient en permanence dans la structure. Le résident est locataire en titre de son logement.

5 places à Vitry-le-François ont été ouvertes le 30/09/2019 dans la résidence « Les pensées 1 » dans un premier temps puis les résidents ont emménagé dans la résidence « La Jouette » qui a ouvert ses portes en mars 2024.

Taux d'occupation : 99 % (-1 %)

Au niveau de la santé :

L'aspect santé est prédominant chez le public de la résidence accueil. Tous les résidents sont suivis pour des troubles psychologiques ou psychiatriques. 5 personnes sur 6 détiennent l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

RÉSIDENCE ACCUEIL - Vitry-le-F.

COUP D'ŒIL

Infos ménages

6 ménages
soit **6** hommes
Moyenne d'âge : 41 ans
0 % de 18/25 ans
Plus jeune : 30 ans
Plus âgé : 67 ans

Sur 1 ménage sorti :

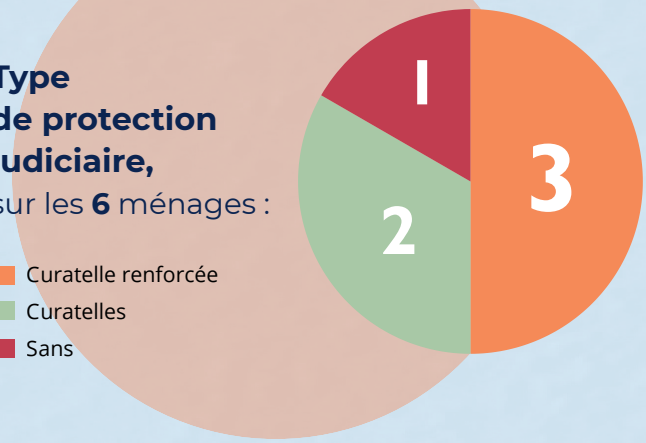
Statut administratif : À l'ENTRÉE et À la SORTIE
1 droit commun

À l'ENTRÉE et À la SORTIE :
1 sans emploi

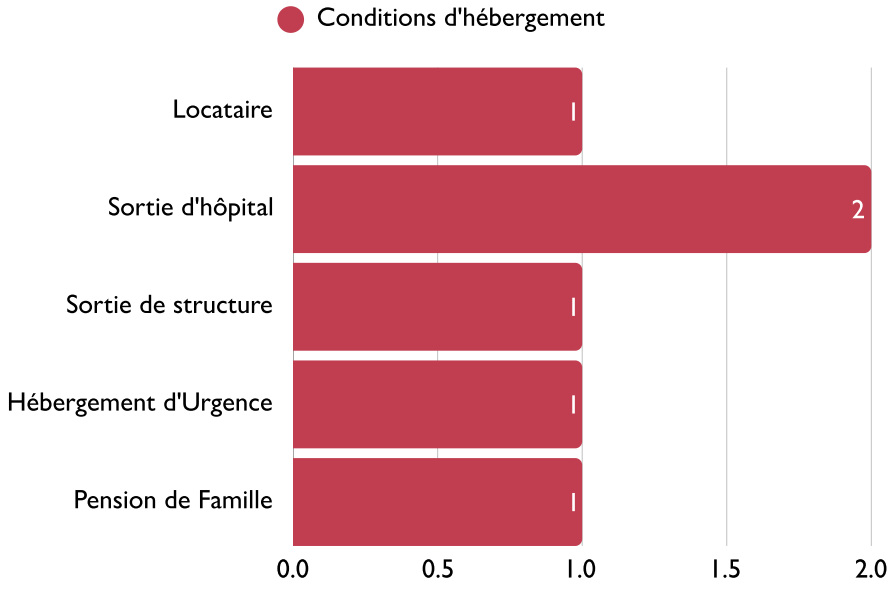
À l'ENTRÉE et À la SORTIE :
1 avait l'**AAH**

Type de protection judiciaire,
sur les **6** ménages :

soit 83 %



Hébergement antérieur,
sur les **6** ménages :



Solutions de logement à la sortie,
pour **1** sortie :

1 ACCÈS AU LOGEMENT PUBLIC SANS ASLL

RÉSIDENCE SOCIALE - Vitry-le-François



La Résidence Sociale permet de loger temporairement des personnes et familles qui ont des difficultés particulières pour accéder à un logement. Les résidences sociales sont adaptées pour accompagner les personnes dans leur parcours vers un logement plus pérenne. Il s'agit d'une **solution transitoire pour des personnes dans l'attente d'un relogement dans le parc immobilier traditionnel.** Elle a vocation à accueillir des personnes **pour de courtes périodes allant au maximum jusqu'à 18 mois.**

L'accès à la résidence nécessite d'avoir des ressources stables et une autonomie dans la gestion administrative et budgétaire car il n'y a pas d'accompagnement social.

Le 06 mai 2024, le Club a signé une **convention avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse** pour la location d'un appartement sur la résidence sociale pour leur public ainsi qu'**avec l'Aide Sociale à l'Enfance**, convention signée le 30 septembre 2025.

Taux d'occupation :
85 % (- 1 %)

Répartition des appartements selon leur taille :

24 places de résidence sociale à Vitry-le-François ont été ouvertes le 1er mars 2024 dans la résidence sociale mixte "La Jouette".

VITRY-LE-FRANÇOIS				
Appartements	Places	Type d'appartement		
		T1' - Studio / 22,40 m²	T1 bis - 34,40 à 38 m²	T2 - 49,20 m²
16	24	8	4	4

Prescripteurs :

2 ASE
17 Club
4 SIAO
2 PJJ

RÉSIDENCE SOCIALE - Vitry-le-F.

COUP D'ŒIL

Infos ménages

25 ménages
soit **26** adultes (**11** F - **15** H)
9 enfants

76% de personnes seules
24% de familles
dont **83%** de familles monoparentales

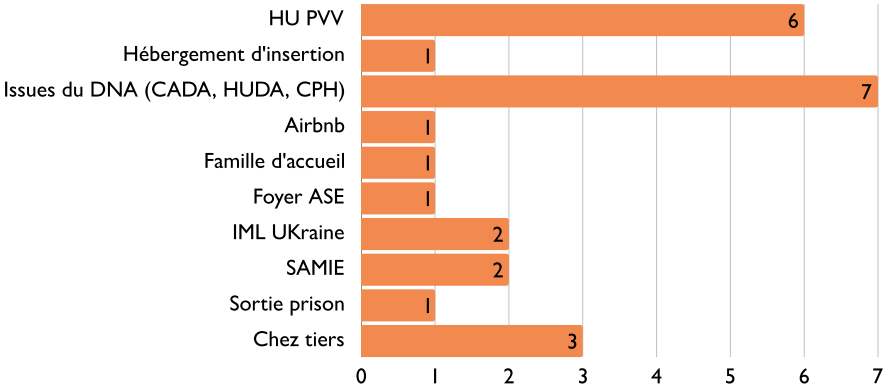
Moyenne d'âge : 35 ans
19 % de 17/25 ans
Plus jeune : **17 ans**
Plus âgé : **79 ans**

11 ménages sortis en 2025
soit 11 adultes (+6 enf.) :

À l'ENTRÉE :
4 avaient **un CDI**
1 avait **un CDD < 6 mois**
6 sans emploi

À la SORTIE :
5 avaient **un CDI**
1 avait **un CDDI**
1 avait **un CDD > 6 mois**
4 sans emploi

Hébergement antérieur :



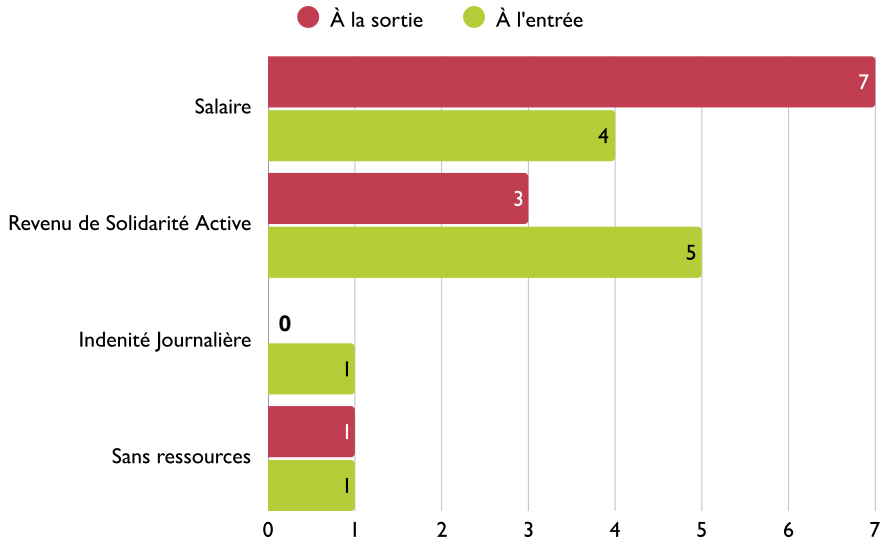
Suivi médical,
sur **35** personnes :

31 % avaient **un médecin traitant**
6 % avaient **un suivi médical**
3 % avaient **un suivi psy**
3 % avaient **un suivi PMI**
57 % n'avaient **aucun suivi médical**

Couverture santé,
sur **11** ménages sortis :

5 avaient **une mutuelle**
2 avaient **une mutuelle + C2S**
2 C2S
2 PUMA + C2S

Ressources en début et en fin de mesure,
sur les **11** ménages :



Solutions de logement à la sortie,
sur **11** ménages sortis :

9 ACCES AU LOGEMENT

7 logements public
1 IML Privé
1 IML Public

2 Chez tiers

AUTO-RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE



De quoi parle-t-on ?

Pour certains locataires, la **réfection ou l'embellissement de certaines pièces du logement n'est pas envisageable et cette impossibilité de « réparer » concourt à des logements dégradés voire insalubres, ce qui renforce encore l'isolement de certains publics** (honte, résignation, repli sur soi...).

Pour d'autres, le départ du logement devient difficile, voire impossible parce que les frais d'état des lieux de sortie sont trop importants. Les projets de mutation vers un logement plus adapté ne se concrétisent pas.

L'Auto-Réhabilitation Accompagnée en partenariat avec le bailleur Plurial Novilia est donc la solution toute trouvée pour ces personnes, afin de leur permettre une remise en état soignée d'une partie de leur logement. Avec l'aide d'un technicien, les personnes entreprennent les travaux nécessaires à la remise en état des lieux. Il ne s'agit pas de faire à leur place mais bien d'amener une expertise technique et des conseils tout au long des travaux. Les orientations sont effectuées par Plurial, le CCAS, l'agglomération d'Épernay ou la CSD.

Heures chantier :
87 heures réalisées
(-98 %)
pour **3 chantiers**

Objectifs du dispositif :

- **Valorisation** personnelle
- **Réinvestissement** de son logement
- **Intérêt financier** avec réduction des coûts à l'état des lieux de sortie du logement

Partenaires :

Plurial Novilia, Communauté d'Agglo. Épernay, Coteaux et Plaine de Champagne, Contrat de Ville d'Épernay, CCAS et CSD d'Épernay

Nature des travaux :

Enduit, ponçage, peinture et tapisserie

AUTO-RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE

COUP D'ŒIL

Infos ménages

14 ménages orientés (+8)
dont 14 QPV
soit **38** personnes (**13** F - **3** H)
dont **22** enfants

Répartition des ménages :
9 femmes avec enfants
2 couples avec enfants
2 femmes seules
1 homme seul

Âge des participants : de 26 à 64 ans
0 % de **18/25 ans**
13 femmes de **26/64 ans**
3 hommes de **26/64 ans**

Participation financière des ménages :
Une contribution symbolique de **10 €** est demandée aux participants pour bénéficier du dispositif

Indicateur de réussite :
Le locataire ou un membre de sa famille doit pouvoir **participer activement aux travaux**

Public cible :

Sont visés les locataires de Plurial Novilia du **Quartier Prioritaire ou de Veille Active** d'Épernay ou résidant dans des communes rurales en lien avec la communauté de commune. Il s'agit en particulier de **familles monoparentales**, de **familles fragiles / isolées** ou de familles qui souhaitent une **mutation dans le parc locatif social**.

Rôle de l'encadrant :

Véritable maillon entre le locataire et les institutions, **le rôle de l'encadrant est multiple :**

- **Il assure et accompagne le projet d'embellissement du logement** par ses conseils techniques,
- **Il fait preuve de pédagogie, est attentif aux possibilités de chacun** et sait repérer et valoriser les différentes compétences,
- **Il transmet ses connaissances aux locataires**, pour limiter leurs factures et améliorer leur capacité à rénover de manière autonome leur propre logement,
- **Il fait le lien avec le travailleur social référent** si des besoins spécifiques sont repérés,
- Enfin **il recréé du lien avec les ménages parfois en rupture avec les institutions** pour progressivement les amener à retourner vers le droit commun.

Objectifs atteints :

- **Entrer en relation avec les locataires en difficulté dont certains sont en rupture** de confiance avec leur bailleur,
- **Améliorer leur cadre de vie** et permettre le **maintien dans le logement**,
- **Faciliter les mutations pour des locataires dont le logement est dégradé et diminuer le montant des indemnités** d'état des lieux de sortie,
- **Redynamiser les locataires** et favoriser la réappropriation de leur habitat,
- **Améliorer les compétences** quant à l'entretien du logement.

Perspectives en 2026 :

Continuer sur les 2 options :

- **Sortie vers l'accès au logement**
- **Maintien dans le logement** à garder en équilibre.

→ **Viser +10 chantiers** avec les **3** actions de 2025 reportées en 2026 et de **nouveaux projets**.

ANNEXES

p. 89 à 107

Répartition des personnes hébergées / Logées p. 90

Aides financières en 2025 p. 91

Communication p. 92
Dossier de presse p. 93-107

RÉPARTITION DES PERSONNES HÉBERGÉES / LOGÉES

HÉBERGEMENT D'URGENCE

	2025	2024
Hébergement d'urgence (HU classique - Jeunes - PVV - SAS)	144 fam. - 169 ad. (97 F - 72 H) - 141 enf.	128 fam. - 151 ad. (92 F - 59 H) - 126 enf.
Hébergement d'Urgence Demandeurs d'Asile	103 fam. - 140 ad. (53 F - 59 H) - 145 enf.	114 fam. - 155 ad. (55 F - 100 H) - 145 enf.

HÉBERGEMENT D'INSERTION

CHRS Épernay - Ay-Champagne	17 fam. - 21 ad. (11 F - 10 H) - 25 enf.	29 fam. - 35 ad. (19 F - 17 H) - 2 enf.
CHRS Vitry-le-François	2 fam. - 2 ad. (1 F - 1 H) - 0 enf.	1 fam. - 1 ad. (0 F - 1 H) - 0 enf.
ALT + PE Épernay	37 fam. - 41 ad. (13 F - 28 H) - 11 enf.	32 fam. - 34 ad. (14 F - 20 H) - 21 enf.
ALT + PE Sézanne / Vitry-le-F.	18 fam. - 20 ad. (8 F - 12 H) - 16 enf.	22 fam. - 25 ad. (10 F - 15 H) - 15 enf.
Accueil Mère-Enfant	3 fam. - 3 ad. (3 F - 0 H) - 7 enf.	3 fam. - 3 ad. (3 F - 0 H) - 3 enf.
CPH Épernay	6 fam. - 6 ad. (6 F - 0 H) - 5 enf.	6 fam. - 6 ad. (6 F - 0 H) - 6 enf.
CPH Sézanne / Vitry-le-F.	14 fam. - 19 ad. (11 F - 8 H) - 31 enf.	11 fam. - 15 ad. (9 F - 6 H) - 21 enf.

LOGEMENT

Bail Glissant	19 fam. - 24 ad. (13 F - 11 H) - 20 enf.	24 fam. - 28 ad. (12 F - 16 H) - 20 enf.
ASLL Tous territoires	52 fam. - 66 ad. (33 F - 33 H) - 52 enf.	10 fam. - 12 ad. (7 F - 5 H) - 11 enf.
ASLL Collectif Châlons-en-Champagne	43 personnes	non existant
APRIL Épernay	74 familles	86 familles
APRIL Reims	304 familles	348 familles
APRIL Chalons-en-Champagne	39 familles	non existant
IML (privé + public + Ukraine)	103 fam. - 139 ad. (82 F - 57 H) - 126 enf.	89 fam. - 116 ad. (70 F - 46 H) - 109 enf.
Les Réinstallés	9 fam. - 15 ad. (11 F - 4 H) - 8 enf.	7 fam. - 12 ad. (5 F - 7 H) - 19 enf.
AGIR	72 BPI - 72 ad. (25 F - 47 H)	43 BPI - 43 ad. (1 1F - 32 H)
Colocation Accompagnée	3 fam. - 3 ad. (3 H)	5 mén. - 5 ad. (0 F - 5 H)
Action Logement	53 fam. - 73 ad. (7 F - 27 H) - 0 enf.	63 fam. - 87 ad. (46 F - 41 H) - 76 enf.

GESTION LOCATIVE ADAPTÉE

Pensions de Famille (Ép. + Vitry)	34 fam. - 34 ad. (7F - 27H) - 0 enf.	35 fam. - 35 ad. (9F - 26H) - 0 enf.
Résidence Accueil	6 fam. - 6 ad. (0F - 6H) - 0 enf.	5 fam. - 5 ad. (0F - 5H) - 0 enf.
Résidence Sociale	25 fam. - 26 ad. (11F - 15H) - 9 enf.	20 fam. - 21 ad. (8F - 13H) - 6 enf.

1180 familles en 2025 - 1081 familles en 2024

Sur 80 familles sorties d'Hébergement d'Urgence -> 23 accès au logement soit 29 %
Sur 51 familles sorties d'Hébergement d'Urgence Demandeurs d'Asile -> 12 accès au logement soit 24 %
Sur 57 familles sorties d'Hébergement d'Insertion -> 23 accès au logement soit 58 %

AIDES FINANCIÈRES EN 2025



17
DEMANDES CHEQUE ENERGIE
16 En attente
1 Accordée

32
DEMANDES FSL
16 Mobilier
3 Dépoôts de garantie
6 Impayés locatifs
7 Impayés énergies

1
DEMANDE CCAS
Pour du mobilier

2
DEMANDES FONDS D'AIDE AUX JEUNES
1 Vêtements
1 Alim.

Soit
229 demandes
dont **17** Mobilier
13 Impayés
178 Alimentation
1 Vêtement

177
DEMANDES D'ÉPICERIE SOCIALE
85 Accès en urgence accord de principe
92 Accès après étude du dossier

COMMUNICATION



facebook

201 100
PERSONNES ONT VU LE CONTENU
SOIT UNE HAUSSE DE 1 326 % *(15 169)*

167
NOUVEAUX FOLLOWERS
SOIT UNE BAISSE DE 4 % *(183)*

14 500
VISITES
SOIT UNE BAISSE DE 53 % *(27 133)*

LinkedIn

877
VUES DE LA PAGE
SOIT UNE BAISSE DE 4,5 %

162
NOUVEAUX ABONNÉS
(154)

381
VISITEURS UNIQUES
SOIT UNE BAISSE DE 3,8 %

POUR LINKEDIN, LES CHIFFRES S'ÉTENDENT SUR LA PÉRIODE DU 18 JUIN AU 31 DÉCEMBRE 2025

10 GRANDS ÉVÉNEMENTS INTERNES ORGANISÉS

07/01/2025 : vœux de l'association et galette des rois
29/04/2025 : réunion institutionnelle de l'association
07/05/2025 : lancement du « Club en Form' » n°1
20/05 au 22/05/2025 : journées portes ouvertes - Pension de Famille d'Épernay et de Vitry-le-François (dans le cadre de la semaine nationale des Pensions de Famille)
19/06/2025 : assemblée générale de l'association
21/08/2025 : début des Vendanges Partagées
06/10/2025 : temps d'échange avec Pascal BRICE sur l'avenir des solidarités
04/11/2025 : réunion institutionnelle de l'association
19/11/2025 : « Le Club en Form' » n°2 sur la loi plein emploi
09/12/2025 : repas de Noël du CSE de l'association

DOSSIER DE PRESSE

8 **ARTICLES PARUS DANS LA PRESSE LOCALE SOIT 2 ARTICLES PAR TRIMESTRE**

Le club de prévention en chiffres

L'union

Publié:16 janvier 2025 à 14h58

Temps de lecture:1 min

Partage :

- Le club de prévention intervient sur treize communes : Épernay où se situe son siège, Sézanne, Vitry-le-François, Reims, Aÿ-Champagne, Tours-sur-Marne, Avize, Dormans, Fère-Champenoise, Pleurs, Châlons-en-Champagne, Saint-Ménehould, Courtisols.
- En 2023, l'association a accompagné 1 307 ménages soit 2 158 personnes dont 669 enfants.
- Elle compte 526 places d'hébergement et 262 appartements en gestion locative.
- Elle s'appuie sur 94 salariés et 35 bénévoles pour mener à bien 45 dispositifs d'accompagnement.



NOUVEAU

Découvrez Mon actu , votre espace 100% personnalisé

Je découvre

ÉCONOMIE - ÉPERNAY - SOLIDARITÉ Publié le mardi 7 janvier 2025

« De la rue à l'emploi » : un nouveau dispositif d'insertion à Épernay



Le dispositif vise à accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi, afin de les aider à reprendre contact et à s'inscrire auprès des services de France Travail. (© DR)

S'inscrivant dans la continuité de ses actions menées depuis 2017, telles que les Vendanges partagées ou le projet Ambitions, le Club de prévention d'Épernay lance en ce début d'année un nouveau programme d'insertion socio-professionnelle intitulé « De la rue à l'emploi ». Ce dispositif vise à créer une passerelle efficace entre la rue et l'emploi à destination des personnes en situation de précarité ou d'errance sociale pour, in fine, les amener à reprendre contact et à s'inscrire auprès des services de France Travail.

Ce projet s'étend sur les territoires d'Épernay, Sézanne, Vitry-le-François et Châlons-en-Champagne. Il cible un large public, incluant les personnes non inscrites à France Travail ou inscrites, mais sans contact régulier depuis cinq mois, les bénéficiaires de minima sociaux, les jeunes en difficulté, les résidents de zones rurales reculées et des Quartiers prioritaires de la ville, ainsi que les personnes en situation de handicap.

.PDF
Printable PDF (Free)
PDFSparkWare Download ›

COMBINER ACTION SOCIALE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Le programme propose un parcours d'accompagnement d'une durée de neuf mois maximum, structuré en trois phases « repérage et rencontre par des échanges personnalisés », « remobilisation pour lever les freins sociaux » et « accompagnement par le maintien d'un suivi accompagné en lien avec France Travail ».

Durant ce parcours, les participants bénéficient donc d'un suivi par un référent social, ainsi que de divers ateliers d'acquisition de savoirs de base visant à développer leurs compétences et « à lever les freins sociaux à l'emploi ». « De la rue à l'emploi » a pour objectif d'accompagner 135 personnes par an, lors des trois prochaines années.

Julien Debant

LOGEMENT

Plus de 110 foyers ont évité l'expulsion entre 2020 et 2023

PAYS D'EPERNAY Initié en 2014 par le Club de prévention d'Épernay et de nombreux partenaires notamment les bailleurs sociaux, le dispositif Accompagnement et prévention pour l'insertion par le logement dit « April » a pour but de lutter contre les expulsions locatives.

ISABEL DA SILVA

Ce sont souvent des personnes en grande difficulté avec des dettes de loyers importantes, qui passent sous les radars des structures d'accompagnement et d'aides de droit commun. Qui ne répondent pas aux sollicitations habituelles de la CSD (circonscription de la solidarité départementale) ou du CCAS (centre communal d'action sociale). Ces personnes invisibles, les travailleurs du Club de prévention d'Épernay vont à leur rencontre au moment où ils sont le plus susceptibles d'être à leur domicile.

« Entre 2020 et 2023, ce sont 600 situations qui ont été étudiées au Cospal d'Épernay »
Le Département de la Marne



Le dispositif April n'est pas seulement utilisé dans le quartier de Bernon d'Épernay (notre photo) mais dans l'ensemble des 47 communes de l'Agglo. Illustration

« Le dispositif April permet de mettre en place un accompagnement pour les aider à régler leurs problèmes sans les mettre dehors de chez eux », explique Abida Charif, conseillère municipale d'Épernay qui ne voit que des points positifs. Le Club de prévention d'Épernay fait de *« l'intermédiation »*, elle simplifie voire renoue la relation entre le bailleur et le locataire. *« Nous aidons les ménages à se remettre à flot tout en restant dans leur logement »*, résume Noëlle Cordary, présidente de l'opérateur associatif. *« Il y a une grosse action de nos travailleurs sociaux auprès de ces personnes qui, pour beaucoup, ne connaissent pas leurs droits et n'ont fait aucune démarche »*. Montage de dossier, demande d'aide au logement, échelonnement de la dette…

DE L'EXPÉRIMENTATION À LA PÉRENNISATION

Les éducateurs accompagnent ces familles en moyenne pendant 8 mois et jusqu'à 18 mois. *« Ce sont 80 ménages qui ont été suivis en 2023 »*, indique la présidente du Club de prévention.

Initié en 2014 par le Club de prévention et les bailleurs sociaux face à l'augmentation des contentieux pour impayés, et soutenu par l'État, le dispositif April est piloté et financé en partie par le Département de la Marne depuis 2020. Il l'a intégré à son panel de mesures d'accompagnement envers les plus fragiles. La mise en œuvre d'April se fait via le Cospal (Comité d'orientation et de suivi partenarial des mesures d'accompagnement lié au logement). Y siègent le Département, la communauté d'agglomération d'Épernay, la CAF, la MSA, les bailleurs Plurial Novilia et le Foyer Rémois et le CCAS d'Épernay.

« Le coût du dispositif sur le territoire de l'agglomération d'Épernay s'élève annuellement à 56 000 euros. Entre 2020 et 2023, ce sont 600 situations qui ont été étudiées au Cospal d'Épernay, dont 26 % des situations orientées vers le dispositif April », précise le Département. Cela représente environ 156 ménages accompagnés. Selon le rapport d'activité du Club de prévention d'Épernay,le taux de réussite en 2023 était de 75 %.

D'ÉPERNAY À REIMS ET BIENTÔT À CHÂLONS

Face à ces résultats probants depuis son lancement, le dispositif vient d'être pérennisé pour deux ans. L'Agglo d'Épernay a délibéré le 19 décembre 2024 une participation à hauteur de 15 000 euros. Le vice-président aux affaires sociales, Gilles Dulion, a rappelé que le périmètre du dispositif englobait les 47 communes de la collectivité. Il a fait aussi des petits puisqu'il a été mis en place à Reims en 2017 au quartier Croix Rouge et depuis 2021 dans tous les quartiers prioritaires de la Ville.

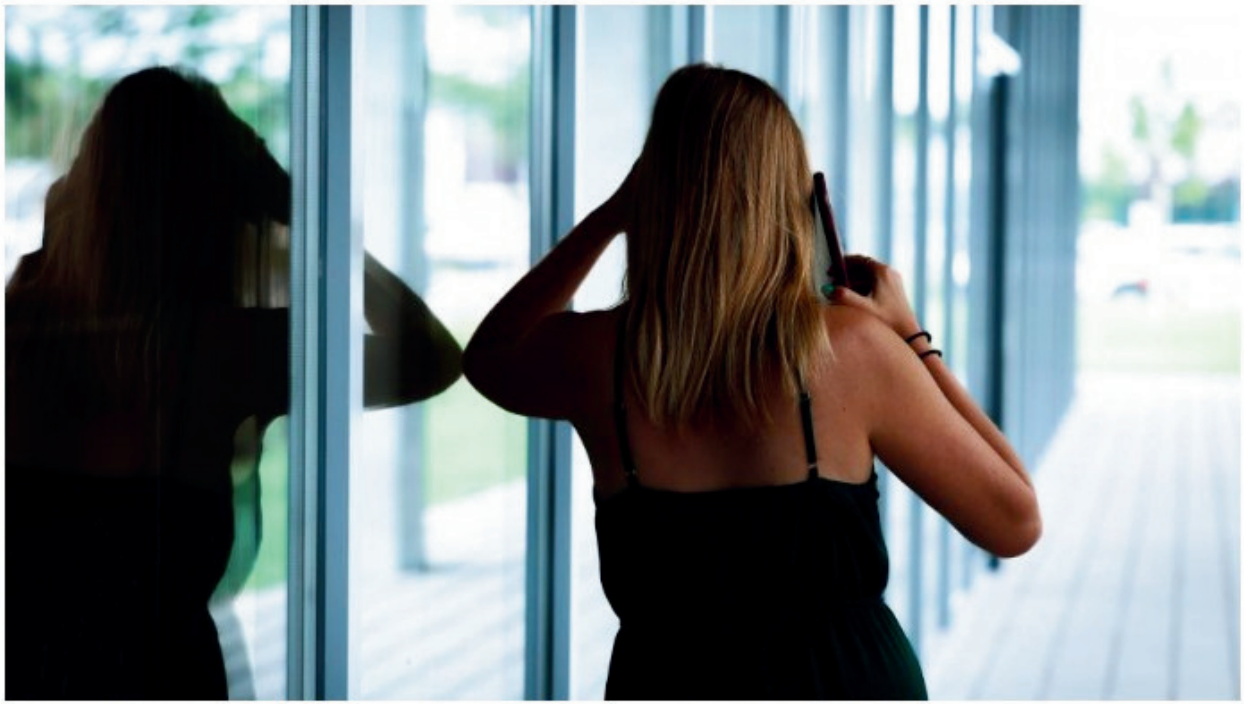
Le Département annonce aussi *« l'étendre au territoire de l'agglomération de Châlons-en-Champagne »*. Dans les trois villes, c'est le Club de prévention d'Épernay qui est mandaté pour *« accompagner et sécuriser les parcours des locataires en difficulté »*. ■

LES FINANCEURS

Le coût du dispositif April pour le territoire de l'Agglo d'Épernay est de 56 750 euros par an. Sept organismes participent à son financement : le Département à hauteur de 19 000 euros ; l'Agglo d'Épernay, 15 000 euros ; Plurial Novilia, 7 500 euros ; la CAF, 7 000 euros ; la MSA, 2 000 euros ; le Foyer Rémois 4 000 euros et enfin le CCAS d Épernay 2 250 euros. L'objectif est d'atteindre les 90 accompagnements chaque année.

À Sézanne, deux nouvelles actions pour soutenir les femmes et l'accès au droit

Les élus de Sézanne ont voté, mi-octobre 2025, le soutien des droits des femmes et des personnes en difficulté. Cela passera par l'ouverture d'une permanence juridique du CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) et la venue du Planning familial à la cité scolaire.



Depuis plusieurs années, la Ville de Sézanne s'engage auprès des femmes. - Illustration Aurélien Laudy

Par Pacôme Bassien

Publié:19 octobre 2025 à 18h00

Temps de lecture:3 min

Ce sont des actions concrètes. En conseil municipal, mi-octobre 2025, les élus de Sézanne ont tous voté en faveur de deux délibérations soutenant les droits des personnes dans le besoin, particulièrement des femmes.

Une permanence du CIDFF

Publicité

Partage :

NOUVEAU

Découvrez Mon actu , votre espace 100% personnalisé

Je découvre



Consultez l'actualité en vidéo

« La mission première du réseau est l'accès au droit, via des permanences d'informations juridiques. Elles permettent à toute personne ayant une question en lien avec le droit d'avoir une réponse personnalisée, gratuite et confidentielle, délivrée par une juriste professionnelle. Celle-ci répond à toutes les questions juridiques auxquelles on peut être amené à faire face », explique l'adjointe Catherine Lepont. Les réponses peuvent aussi bien concerner le droit de la famille (divorce, garde, pension alimentaire...), le logement, le social ou le droit des étrangers.

> **« La permanence permettra d'aller au-devant des femmes, dont les freins sont multiples en milieu rural »**
>
> **Catherine Lepont**, adjointe

Un projet de permanence mensuelle de trois heures est sur la table. *« Elle permettra d'aller au-devant des femmes, dont les freins sont multiples en milieu rural »*, poursuit la conseillère municipale. Le coût pour le CIDFF est estimé à 1 170 € pour la période d'octobre à décembre 2025. La Ville de Sézanne a attribué une subvention de 680 €.

Par Pacôme Bassien

Publié:19 octobre 2025 à 18h00

Temps de lecture:3 min

Partage :

Ce sont des actions concrètes. En conseil municipal, mi-octobre 2025, les élus de Sézanne ont tous voté en faveur de deux délibérations soutenant les droits des personnes dans le besoin, particulièrement des femmes.

1 Une permanence du CIDFF

Après la liquidation judiciaire du CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) en novembre 2024, la fédération régionale s'est mobilisée pour créer une antenne à Châlons-en-Champagne.

2 Le Planning familial à la cité scolaire

Avec la mise en place du Comité local pluridisciplinaire (CLP) de Sézanne, il est *« apparu essentiel de pouvoir proposer à la population sézannaise, éloignée des grands centres, des permanences gratuites et anonymes du Planning familial de la Marne (PF51) où pourront être délivrées des informations sur les droits de chacun en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle, à destination des lycéens et lycéennes de la cité scolaire sézannaise »*, présente Line Guérite, conseillère municipale.

L'association détachera une conseillère conjugale et familiale, du 1er novembre 2025 au 31 mai 2026, pour une permanence mensuelle de deux heures (entre 12 et 14 heures) dans un bureau dédié au sein de la cité scolaire de la Fontaine du Vé.

3 Déjà des logements d'urgence

Depuis 2021, deux logements sont mis à disposition des victimes de violences conjugales, femmes ou hommes. Il s'agit d'un accueil d'urgence. Une prise en charge 24 h/24 et 7 j/7 est par ailleurs assurée depuis 2023 par le Club de prévention d'Épernay. Pour cela, il faut composer le 115, un numéro d'urgence sociale gratuit.

À LIRE AUSSI > Violences conjugales à Sézanne : un service de prise en charge accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Dans le Sud-Ouest marnais, le dernier féminicide remonte au mois de mars 2025, lorsqu'un ancien policier a tiré sur sa femme à Esternay.

Partage :

NOUVEAU

Découvrez Mon actu , votre espace 100% personnalisé

Je découvre

L'appel au 115

Publié:2 avril 2025 à 19h56

Temps de lecture:1 min

Partage :

La Ville finance deux grosses structures d'accueil : le club de prévention et la Croix-Rouge. Mais l'hébergement d'urgence relève de la compétence de l'État et la prise en charge passe par le numéro unique le 115. *« Quand une personne qui se présente au CCAS (centre communal d'action social) et nous dit qu'elle n'a pas de logement, nous faisons ensemble le 115 »*, explique Mathilde Musset, directrice de l'action sociale. C'est le 115 qui répartie les demandeurs sur les places disponibles à Épernay ou ailleurs si la personne accepte de bouger.

Le club de prévention dispose de 69 places en hébergement d'urgence dont 4 places pour les personnes victimes de violences, 5 places pour les jeunes de moins de 25 ans. L'association gère le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) de 35 places. De son côté, la Croix-Rouge gère 10 places en hébergement d'urgence et 13 places en CHRS.



Les deux actions fortes de l'année 2025

Publié:18 juillet 2025 à 11h16

Temps de lecture:1 min

Partage :

Sur le terrain, le Club de prévention a ouvert en mars une nouvelle structure d'hébergement « AJIL » pour Accompagnement des jeunes vers l'insertion et le logement. *« Depuis le Covid, nous avons accueilli de façon informelle près de 12 jeunes en rupture avec les institutions »*, rappelle la présidente. Désormais, le dispositif concret de 5 places est lancé. Deux mineurs sont déjà pris en charge.

Deuxième gros dispositif lancé pour trois ans, se nomme « De la rue à l'emploi-O2R » pour Offre de repérage et de remobilisation. *« l'objectif est de capter le public le plus éloigné de l'emploi, de 16 à 60 ans »*, détaille le directeur, *« avec un objectif de 405 accompagnés en 3 ans »*. Quartiers prioritaires ou zone rurale, le périmètre à couvrir par le Club est immense et ne résumera pas à Épernay il s'étendra à Sézanne, de Vitry-le-François et Châlons.



Une association de solidarité sur trois en péril

L'union

Publié:10 octobre 2025 à 11h51

Temps de lecture:2 min

Partage :



Le 6 octobre, la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) présidée par Pascal Brice a dévoilé sa première enquête sur l'état de santé des associations œuvrant auprès d'un public précaire. La situation est alarmante. La FAS a reçu 127 réponses à son enquête et a épluché les comptes de 29 d'entre elles entre 2020 et 2024.

La moitié souligne une dégradation de leur trésorerie ces trois dernières années dont 21 % signalent une forte dégradation, notamment les associations de taille régionale et départementale (comme le Club de prévention d'Épernay qui intervient aussi sur Vitry-le-François). Pascal Brice estime qu'un tiers de leurs 900 adhérents risquent de disparaître dès la fin de l'année 2025. Fin 2024, un quart des associations disposaient de moins de deux mois de trésorerie.

Publicité

L'une des principales raisons note l'étude, c'est un effet ciseau entre la hausse du niveau de pauvreté (15,4 % en 2023 selon l'Insee, au plus haut depuis 30 ans) qui augmente l'activité sans que les financements ne suivent : 23 % ont vu une hausse de leur budget pour 21 % qui l'ont vu

Partage :

L'une des principales raisons note l'étude, c'est un effet ciseau entre la hausse du niveau de pauvreté (15,4 % en 2023 selon l'Insee, au plus haut depuis 30 ans) qui augmente l'activité sans que les financements ne suivent : 23 % ont vu une hausse de leur budget pour 21 % qui l'ont vu diminuer. Il faut aussi compter la hausse des salaires, notamment la prime Ségur en 2024 (248 euros bruts mensuels) et l'inflation.

Enfin, la visibilité financière est réduite : 48 % des associations ont moins de 25 % de leurs financements, publics à 80 %, assurés pour plusieurs années.



« Jusqu'à quand on va tenir comme ça » : au Club de prévention d'Épernay, comme ailleurs, on fait face à la baisse des financements

Les associations de solidarité sont en souffrance pointe une étude la Fédération des acteurs de la solidarité. Ce 6 octobre 2025, le Club de prévention d'Épernay a reçu la visite de son président. Ils n'ont pu que partager ce constat.



Pascal Brice (en costume au centre) est venu à la rencontre des équipes du Club de prévention d'Épernay le 6 octobre. L'association fa face à des difficultés budgétaires comme beaucoup d'autres.

Par Maxime Mascoli

Publié:11 octobre 2025 à 12h13

Temps de lecture:2 min

Insertion professionnelle, soutien scolaire, aide à l'hébergement, lutte contre la pauvreté, cours de langues... les missions du Club de prévention d'Épernay sont vastes. Et de plus en plus difficiles à tenir. C'est le constat partagé par les salariés de l'association loi 1901 qui œuvre depuis 1978 à lutter contre les inégalités et le mal-logement lors de la visite le 6 octobre de

Partage :

L'union
Inscrivez-vous en 1 clic !
Recevez chaque matin les dernières actualités.
Je m'inscris

Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS).

Le même jour, la fédération publiait son tout premier baromètre (voir par ailleurs) pointant une dégradation à vitesse grand V des conditions financières de ces importants instruments de cohésion sociale.

Publicité

À LIRE AUSSI
Un foyer de jeunes travailleurs ouvrira ses portes à Épernay en 2026

« *Les associations sont sur le front mais très fragilisées*, se désole Pascal Brice. *Un tiers sont menacées de disparition d'ici fin 2025. Nous sommes dans une impasse alors que la pauvreté augmente malgré un taux de chômage qui a baissé.* » Et même dans le secteur sparnacien, avec le taux de chômage le plus bas et le salaire moyen le plus élevé du Grand Est, les difficultés sont là soulignent les salariés du Club de prévention.

Partage :

L'union
Inscrivez-vous en 1 clic !
Recevez chaque matin les dernières actualités.
Je m'inscris

On nous demande d'aller toujours plus vite

Christel Germain, Éducatrice spécialisée

« *On a toujours l'impression de devoir aller de plus en plus vite pour cocher les cases budgétaires*, se désole Christel Germain, éducatrice spécialisée qui s'occupe du dispositif Agir pour l'insertion des réfugiés. *J'ai l'impression de ne faire que de l'administratif pour eux et passer les trois quarts du temps derrière mon ordinateur.* »

Tous les agents l'ont observé. « *On nous demande d'aller toujours plus vite alors que nous sommes face à des gens qui ne sont pas prêts à travailler ni parfois même à se lever* », souligne une autre salariée. « *Il faut faire de l'accompagnement différencié pour le public le plus éloigné de l'emploi*, souligne le directeur Mathieu Picard. *Aujourd'hui, on reste dans une optique de grande masse alors qu'il faut faire de la dentelle.* » Tous déplorent aussi l'abandon en rase campagne des politiques publiques de santé mentale.

À LIRE AUSSI
Cinq studios pour venir en aide à des mineurs en errance à Epernay

D'autant que les moyens peuvent vite chuter. Une instabilité qui épuise les équipes. « *En un an, le dispositif Agir a été dépecé*, s'agace Thierry Chaingny, conseiller en insertion professionnelle. *Depuis le 1er septembre par exemple, une partie des cours de français se font sur… téléphone portable. Et plus en présentiel. Tout le monde n'en a pas. Et puis, ça va appauvrir le niveau. On va avoir quels résultats derrière ?* »

Autre problématique, le logement. Florence Lambert, cheffe du service, a constaté « *qu'en 15 ans, c'est devenu tendu de trouver des logements sociaux. Avant, on avait trois propositions. Maintenant, on s'estime heureux d'en avoir une.* » Or le logement est une condition indispensable vers la stabilité personnelle et professionnelle.

Partage :

Un manque de financements

Et, à l'instar du constat de l'étude de la FAS, il devient de plus en plus difficile pour le Club de prévention d'assurer ses missions. « *On a une baisse des financements,* déplore Aude Parisot, comptable. *L'an dernier, c'était déjà compliqué. Mais on passe un cap.* » Si les banques soutiennent encore le Club, « *on doit compenser des décalages de versement* ». Ce qui pousse le directeur, Mathieu Picard à se demander « *jusqu'à quand on va tenir comme ça !* »

L'union
Inscrivez-vous en 1 clic !
Recevez chaque matin les dernières actualités.
Je m'inscris

À LIRE AUSSI
Les vendanges pour remettre un pied dans le monde du travail

Pour combler ce manque de financement public, le Club se tourne vers le mécénat privé. « *On travaille dessus depuis cinq ans,* souligne Florent Lannoy, chargé de mission mécénat. *C'est un gros enjeu. On est beaucoup à se positionner là-dessus alors que les politiques publiques se désengagent.* » Mais c'est une activité chronophage, sans garantie de résultat.

La conclusion de Pascal Brice est amère. « *La pauvreté s'enracine en ville, à la campagne. Cela concerne aussi bien les jeunes que les retraités. Même le travail ne protège plus. Et c'est à ce moment-là que nos associations sont fragilisées financièrement. Sans compter un phénomène de rejet de la population alors que la pauvreté, ça peut concerner tout le monde.* »

Pour lui, la disparition des associations de solidarité pose un vrai risque « *pour la tranquillité publique* » car ce sont elles qui jouent le rôle de soupape sociale. C'est pourquoi la FAS a appelé, ce 11 octobre, les associations de solidarité à manifester. Pour ne pas disparaître en silence.

Partage :

L'union
Inscrivez-vous en 1 clic !
Recevez chaque matin les dernières actualités.
Je m'inscris

Une association de solidarité sur trois en péril

Le 6 octobre, la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) présidée par Pascal Brice a dévoilé sa première enquête sur l'état de santé des associations œuvrant auprès d'un public précaire. La situation est alarmante. La FAS a reçu 127 réponses à son enquête et a épluché les comptes de 29 d'entre elles entre 2020 et 2024.

La moitié souligne une dégradation de leur trésorerie ces trois dernières années dont 21 % signalent une forte dégradation, notamment les associations de taille régionale et départementale (comme le Club de prévention d'Épernay qui intervient aussi sur Vitry-le-François). Pascal Brice estime qu'un tiers de leurs 900 adhérents risquent de disparaître dès la fin de l'année 2025. Fin 2024, un quart des associations disposaient de moins de deux mois de trésorerie.

L'une des principales raisons note l'étude, c'est un effet ciseau entre la hausse du niveau de pauvreté (15,4 % en 2023 selon l'Insee, au plus haut depuis 30 ans) qui augmente l'activité sans que les financements ne suivent : 23 % ont vu une hausse de leur budget pour 21 % qui l'ont vu diminuer. Il faut aussi compter la hausse des salaires, notamment la prime Ségur en 2024 (248 euros bruts mensuels) et l'inflation.

Enfin, la visibilité financière est réduite : 48 % des associations ont moins de 25 % de leurs financements, publics à 80 %, assurés pour plusieurs années.

Une opération de glanage solidaire à Matougues

Les jeunes de la Maison familiale et rurale de Gionges ont participé à une opération de récolte de pommes de terre à destination des plus démunis.



Les élèves de 3e de la MFR de Gionges étaient mobilisés.

L'union

Publié:26 novembre 2025 à 15h26

Temps de lecture:2 min

Partage :

Ce mercredi 26 novembre au matin, à Matougues, une vingtaine d'élèves de la MFR de Gionges (du côté d'Épernay) s'affairaient dans un champ, mis à disposition par un agriculteur du village. Caroline Ellner, directrice de la MFR, contactée par Clémentine Bontems de l'Association Solaal Grand Est, a mobilisé cette classe de 3e Viti pour une séance bénévole afin de glaner des pommes de terre pour apporter une aide aux plus démunis.

Ils ont ainsi rempli 100 sacs de 10 kilos et 5 sacs de 15 kilos. Elio explique qu'il a passé un bon moment avec ses camarades, content de rendre service à ceux qui n'ont pas de quoi manger. *« Ça change des cours »*, ajoute-t-il. Les jeunes sont repartis au collège avec le sentiment du devoir accompli et fiers

Publicité

GEEKOM [Seul Prix européen du...
899,00 € prime



disponible sur amazon

Partage :

d'avoir fait une bonne action. Caroline Ellner, accompagnée de deux responsables de la MFR exprime sa satisfaction d'avoir pu aider l'Association d'aide alimentaire d'Épernay-Reims, représentée elle par Madame Chaudroit, repartie avec 50 kilos de pommes de terre pour ses bénéficiaires.

Publicité

Terres CHAMPAGNES de l'union
Chaque semaine, recevez gratuitement une nouvelle newsletter "made in Champagne", vendangée à la main !
valivaloo@gmail.com
Je m'inscris

Les Restos du cœur et le club de prévention prennent la suite

Clémentine Bontems tient à remercier la MFR pour son action. Elle rappelle que Solaal Grand Est est une association qui organise les dons alimentaires des agriculteurs de la région. Ces dons d'environ 1830 tonnes annuelles en fruits, légumes et laitages permettent d'offrir 3,6 millions de repas.

Le glanage du champ de Matougues n'est pas terminé. Ce mercredi après midi, les Restos du Cœur de Chalons poursuivent la tâche avec leurs bénévoles et d'élèves du lycée agricole de Somme-Vesle. Et ce jeudi, c'est le club de prévention d'Épernay et ses bénéficiaires qui se joindront aux élèves de 4e de la MFR de Gionges.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :
Matougues (Marne)

CLUB DE PRÉVENTION D'ÉPERNAY

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

CONTACTEZ -NOUS

9 Avenue de Middelkerke
51200 épernay

association@club-prevention.fr

03 26 54 99 90

INSERTION PROFESSIONNELLE

HÉBERGEMENT & LOGEMENT

ENSEMBLE, LUTTONS CONTRE L'EXCLUSION !

www.club-prevention.fr